



**HAL**  
open science

# Hypothèse pour les espaces publics contemporains : en recherche de spécificités et de bien commun

Chloé Terroux

► **To cite this version:**

Chloé Terroux. Hypothèse pour les espaces publics contemporains : en recherche de spécificités et de bien commun. Sciences de l'Homme et Société. 2021. dumas-03257645

**HAL Id: dumas-03257645**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03257645v1>**

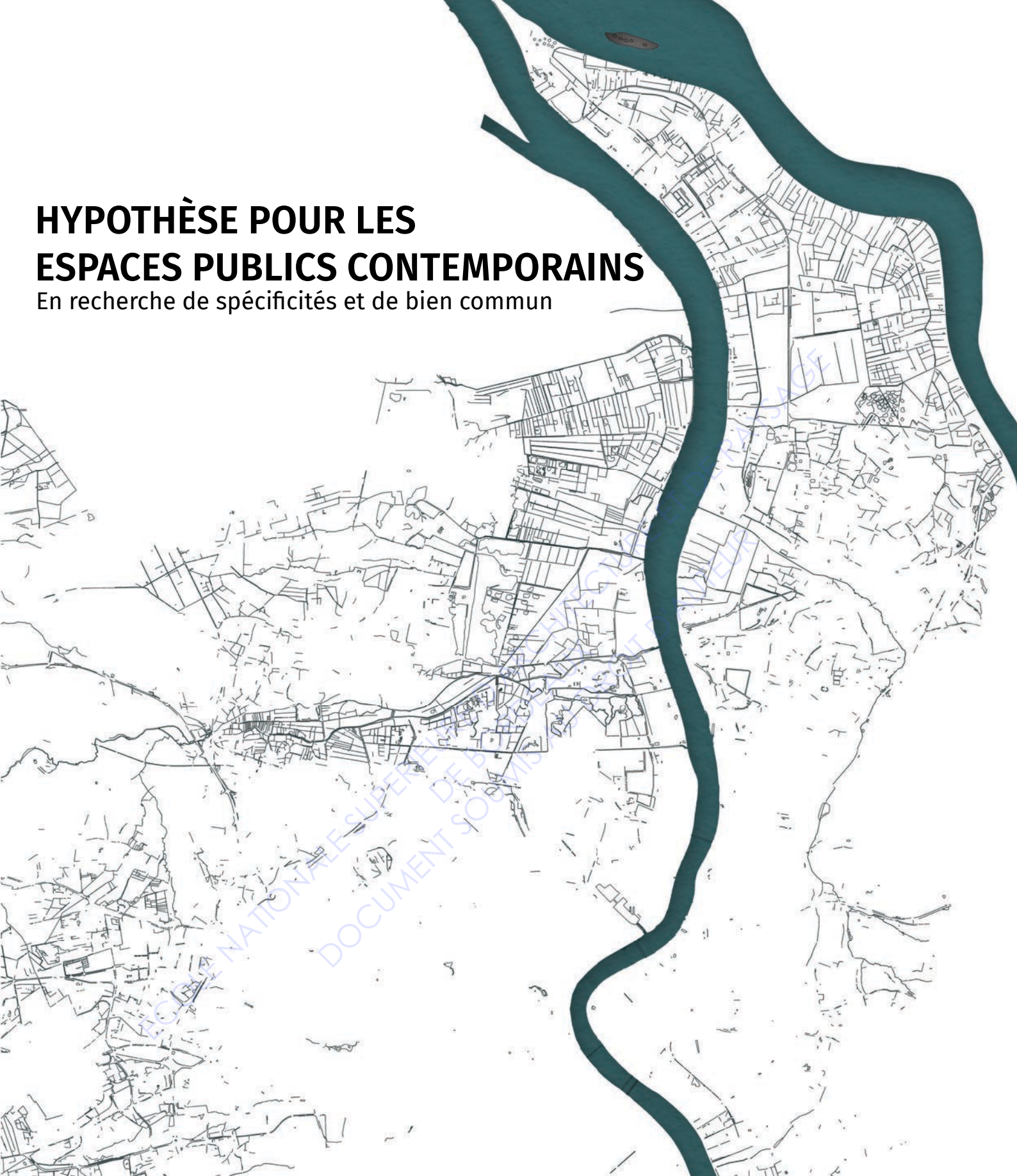
Submitted on 11 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HYPOTHÈSE POUR LES ESPACES PUBLICS CONTEMPORAINS

En recherche de spécificités et de bien commun



**CHLOÉ TERROUX**

DIRECTEUR DE MÉMOIRE  
Gimbal Julie

**SÉMINAIRE HÉRITAGE(S)**

Aliouane Hocine  
Chevallier Laurence  
Drapeau Samuel  
Gimbal Julie  
Lorenz Michel

## REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à adresser des remerciements aux personnes grâce à qui l'aboutissement de ce mémoire de recherches a été possible.

Je souhaiterais exprimer toute ma reconnaissance à ma directrice de mémoire Julie Gimbal, pour son grand investissement, sa patience, son soutien et sa disponibilité, ainsi que ses précieux conseils qui ont guidé et permis le développement de mes réflexions. Ce fut un grand plaisir d'échanger durant ce semestre, sur un sujet qui me passionne.

Je désire également remercier tous ceux qui se sont intéressés à mon sujet et qui ont contribué à alimenter ma réflexion sur ces thèmes spécialement l'équipe pédagogique du séminaire héritage et «nouvelleté».

Je remercie également ma famille et mes amis qui m'ont soutenu tout au long de cette démarche.

Et je souhaiterais enfin remercier mon grand-père pour sa relecture pointilleuse et ses conseils pour la rédaction de ce mémoire.

# **TABLE DES MATIÈRES**

<b>REMERCIEMENT</b>	<b>02</b>	
<b>AVANT PROPOS</b>	<b>08</b>	
<b>INTRODUCTION</b>	<b>10</b>	
. Espace public	18	
. Espaces publics	20	
<b>PARTIE 1</b>	<b>32</b>	
<b>ETAT DES LIEUX DE LA VILLE CONTEMPORAINE ET DE SES ESPACES PUBLICS</b>		
<b>A- Les espaces publics à l'heure de la mondialisation</b>	<b>34</b>	
1. La dissolution des limites et des repères	37	
2. Du local au global	40	
3. L'hyper-lieu où les nouveaux espaces publics du XXIème siècle	44	
4. L'hyper-lieu archétype de la ville générique	49	
<b>B- Les espaces publics selon la théorie de la ville Poreuse</b>	<b>56</b>	
1. La ville Poreuse et les territoires spécifiques	59	
2. La porosité, une stratégie pour les futurs espaces ouverts	62	
3. L'écologie en tant que support pour une stratégie d'espaces publics	66	
<b>C- Les espaces publics et leurs milieux</b>	<b>70</b>	
1. Le néologisme « ville-nature »	73	
2. L'extension du Domain de l'urbanisme : l'entrelacement des échelles	74	
3. Des espaces publics singuliers, la place saint michel, OBRAS	80	
		<b>PARTIE 2</b>
		<b>A LA RECONQUÊTE DES ESPACES PUBLICS BORDELAIS</b>
		<b>86</b>
		<b>A- De la ville à la métropole Bordelaise</b>
		<b>88</b>
		1. Bordeaux et son projet urbain de 1995
		89
		2. Un nouveaux regard sur les espaces publics
		92
		3. Basculement vers la métropole
		96
		4. De la métropole à la métropole durable
		100
		<b>B- Une politique des espaces publics bordelais</b>
		<b>102</b>
		1. Des espaces publics à vivre à Bordeaux.
		104
		2. Vers des espaces publics de proximités
		106
		3. Les nouvelles modalités d'aménagements des espaces publics
		109
		a. Le contexte urbain
		111
		b. Le contexte environnemental
		115



## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>PARTIE 3</b>	<b>118</b>
<b>L'EXEMPLE DU PARC AUX ANGÉLIQUES, VERS LES NOUVEAUX ESPACES PUBLICS CONTEMPORAINS</b>	
<b>A- L'exemple du Parc aux Angélique</b>	<b>121</b>
1. La rive droite et ses nouveaux espaces publics	123
2. Un espace ouvert urbain ancré géographiquement et historiquement	124
3. Une nature aléatoire	126
4. Un espace publics lié a ses écosystèmes et à la ville	130
<b>B- L'hypothèse des milieux publics :</b>	
1. Proximités/Contextes/Milieux	<b>135</b>
2. A la recherche de spécificités et de bien commun	137
3. Les espaces publics contemporains : un entremêlement des éléments	141
	145

### **CONCLUSION**

**148**

### **BIBLIOGRAPHIE**

**154**

### **ICONOGRAPHIE**

**158**

### **ANNEXES**

**160**



## AVANT PROPOS

### « Un banc, deux arbres »

Telle est la description que j'ai pu donner d'un espace public dans le quartier Bassin à flot à Bordeaux lors d'une dérive urbaine. La place Pierre Cétois est vide, vide de pratiques et d'usages. Un nouveau quartier dans lequel le plan urbain était à l'origine orienté vers un traitement poussé de l'espace public qui témoignait finalement, d'un manque liens sociaux.

L'origine de ce sujet de mémoire provient de multiples facteurs. D'une part, de mon incompréhension face à la prolifération de ce que je considérais comme des espaces publics dépourvus «d'atmosphère», au sein des nouveaux quartiers métropolitains ; d'autre part, d'un sentiment de surprise face à l'effervescence des espaces publics chiliens, découverts à l'aube de ce qui allait être, pandémie mondiale oblige, un voyage d'études écourté.

Par ailleurs, touchée par l'architecture contextuelle et ce rapport qu'entretient l'urbain avec sa géographie, l'architecture avec son territoire, il me semble que nous devons travailler à différentes échelles. Cet ancrage m'a été inculqué par différents professeurs notamment Natalie Franck et Yves Ballot. Réemployer ces procédés architecturaux à l'échelle de l'urbain m'a permis de développer un certain attachement pour les espaces publics. Lieux de vie et d'usages diversifiés, ils représentent pour moi le plaisir d'être en ville. C'est particulièrement lors des ateliers «ville territoire et paysage» que j'ai pu comprendre leur importance et leurs complexités au sein des villes. Spectacle de la vie quotidienne, ils font sens collectifs. Ces espaces sont alors précieux pour l'ensemble de nos sociétés et à l'image de ma formation, doivent, s'inscrire dans un contexte précis. Ainsi, il est inconcevable selon moi aujourd'hui de les généraliser, voire pire encore de les privatiser afin de devenir des centres-commerciaux à ciel ouvert. Leur portée est encore plus conséquente maintenant. La crise sanitaire (COVID) nous permet de revenir à un rapport aux espaces publics qui est essentiel. Les lieux de commémorations et de célébrations étant fermés, comment faire théâtre sans théâtre ? Demandant moins d'inertie que ces grandes infrastructures peu réversibles, la place publique devient notre lieu de prédilection!

Face à cet intérêt porté sur les espaces ouverts urbains, il me semble important de comprendre leur exacte définition et place au sein de la ville contemporaine. Dans le cadre de ma formation, je souhaiterais formuler une hypothèse sur les nouveaux espaces publics spécifiques, créateurs de lien social.

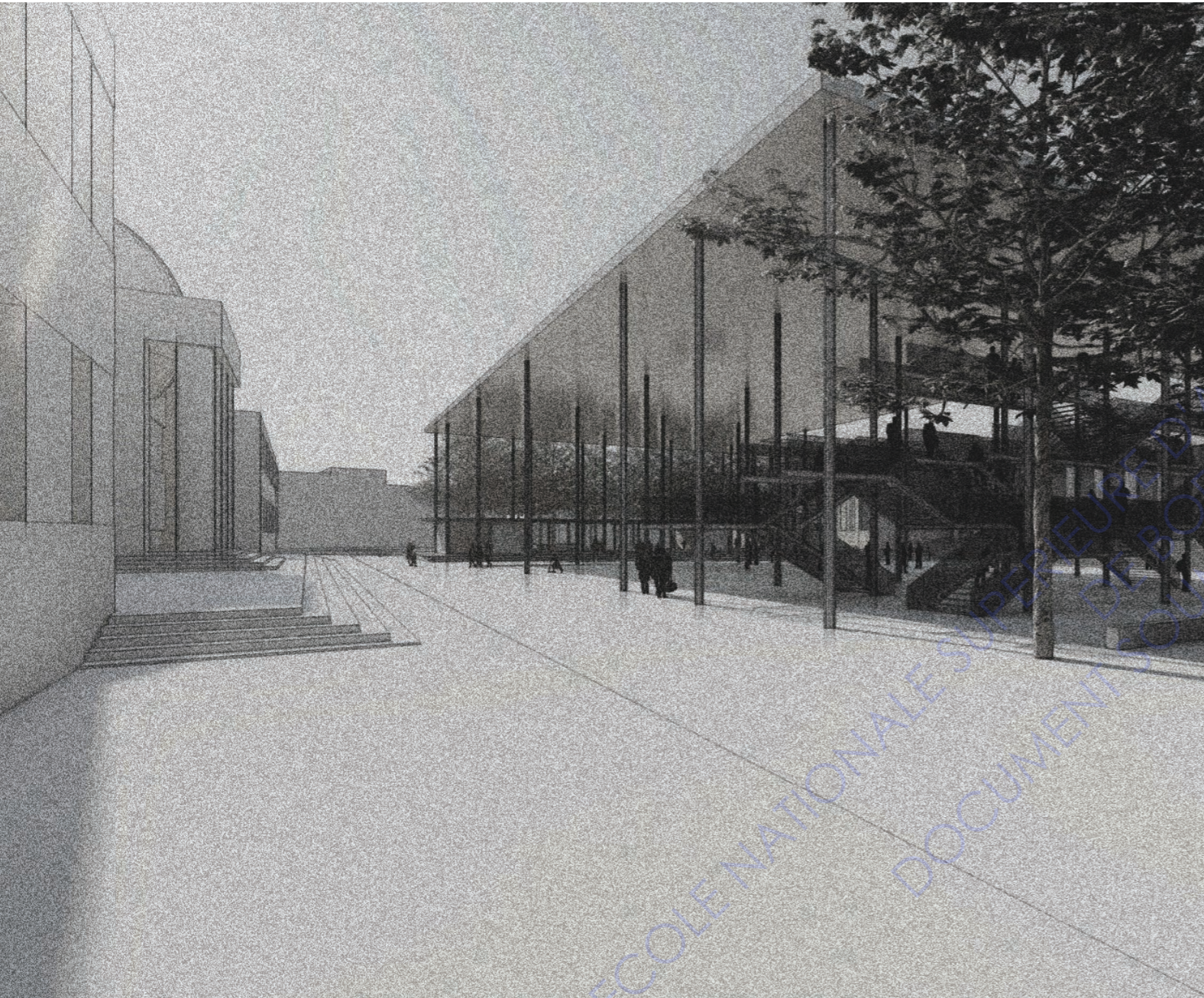


Fig 1. Illustration d'un projet personnel dans le cadre du cours de projet d'architecture situé dirigé par Xavier Leibar et Aline Rodrigues-Lefort, semestre 9.

Cette image représente un couvert urbain place de la République dans le centre de Bordeaux.





## Introduction.

### Las plazas de armas :

Ce questionnement découle d'un sentiment immédiat de surprise, lors d'un voyage effectué en Amérique latine, plus précisément en Patagonie. J'y ai découvert des espaces publics semblables d'une ville à l'autre, que la population fréquente assidûment. Il s'agit de places de tailles plus ou moins équivalentes. Chacune d'entre elles, se nomment « La Plaza de armas », la place d'armes en français, aménagée par les conquistadors espagnols à partir du 16e siècle. On la retrouve dans de nombreuses villes d'Amérique latine. Elles sont conçues selon un modèle urbain militaire en quadrillage<sup>1</sup>. Historiquement située au centre de la cité ou d'une fortification, la place d'armes est en effet un lieu de rassemblement où se déroulent les manœuvres militaires. Elle se caractérise par la grande régularité de ses formes et proportions. En France, elle fait partie du patrimoine militaire de nombreuses villes, ayant perdu au 20e siècle sa vocation initiale (Lille, Bordeaux jusqu'en 1884).

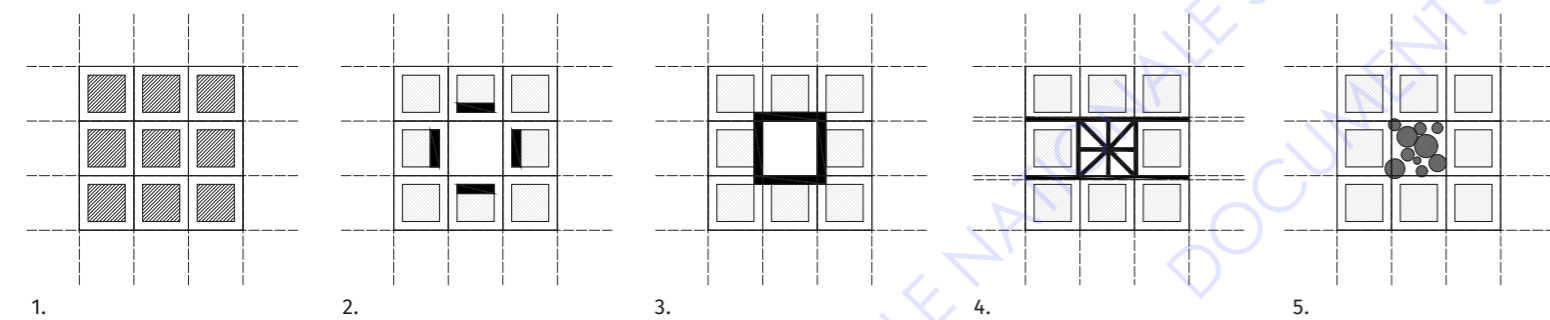
Ce nom « Plaza de armas » naît à Santiago du Chili en 1541. La ville de Santiago du Chili s'est développée autour de la place, anciennement appelée « Plaza mayor<sup>2</sup> ». C'est ainsi que pour des raisons militaires la place au cœur de Santiago devient « la Plaza de armas ». Elle a été dupliquée, de taille et forme semblables jusque dans les villages peu denses et peu peuplés. A l'échelle d'une capitale, elle est ainsi sur dimensionnée dans les petites localités.

Autrefois, place de tous les possibles, où les gens se rassemblaient pour toutes occasions (exécution, marchés, commémorations, fêtes et bien entendu pour des rassemblements politiques), elle est aujourd'hui encore le centre des activités sociales, économiques et politiques de la Capitale. La plaza de armas constitue le cœur même de la ville, centre social de la capitale, mais aussi le centre géographique de la ville<sup>3</sup>. Cette place était déjà multi-fonctionnelle il y a plus de cinq siècles, pour aujourd'hui intégrer des usages multiples et complémentaires.

C'est à Chaitén que la Plaza de armas a retenu mon attention. Ce petit village anciennement détruit par une éruption volcanique en 2008, s'est construit autour d'une centralité. De forme carrée, c'est un espace généreux, depuis lequel découle le plan urbain orthogonal.

À ma grande surprise, j'ai pu observer de nombreux habitants la parcourir, tout au long de la journée. Faute de se rencontrer dans la rue, la population s'y retrouve l'après-midi pour jouer, discuter, s'y promener, vendre, faire du sport ou encore passer le temps. C'est un espace aménagé simplement mais qui accueille différents usages.

Elle est constituée de pavés, d'espaces verts, d'espaces couverts, d'une aire de jeux et d'éclairages. Sa situation, sa symbolique<sup>4</sup> pour les chiliens et ses multiples possibilités d'usages permettent d'en faire un lieu public dynamique et pratiqué.



**Fig. 2** Photographie, de la municipalité de Chaitén, 29 avril 2020.

Las plazas de armas est un vide laissé au centre du plan urbain de même dimension qu'un « bloc » urbain. La place est constituée de pavés, d'espaces verts, d'espaces couverts, d'une aire de jeux et d'éclairages.

Dimension plaza de armas de Santiago du Chili : 125 x 120 m soit 150 000 mètres carrés.

Dimension plaza de armas de Chaitén : 115 x 115 m soit 13 225 mètres carrés.

**Fig. 3** Schématisation de la formation de la plaza de armas

1. Plan Orthogonal, 2. Urbanisation, 3. Vide central entouré, 4. Création de promenades, 5. Ajouts de végétation et mobiliers urbains.

1. Tiré du castrum romain, emplacement des villes fortifiées par les romains

2. En Espagne, nom donné aux places principales dans les villes

3. C'est depuis cette place que l'on mesure la distance entre Santiago de Chile et les autres capitales du monde

4. Cette place est un espace de rassemblement depuis des siècles et est dans la culture Latino-Américaine.





Fig.4 Photographie, Student Housing, Clausiusstrasse, Hans Baumgartner, 1936, Zurich  
Zumpthor.P, *Atmosphère*, Basel, Birkhäuser, 2006, p.12-13

La plaza de armas est donc caractérisée d'une part par son échelle, mais aussi par un espace de vie<sup>5</sup> pour les habitants. Ces espaces publics constituent des parcours, différentes représentations et des attachements sentimentaux et spatiaux pour les habitants. Ils sont aussi des espaces vécus<sup>6</sup>. Ces lieux vont donc être appréhendés physiquement mais aussi mentalement par les populations, qui vont lui donner un sens. On ne passe pas simplement sur la Plaza de armas, on la pratique, on l'arpente quotidiennement, on y crée des expériences sensibles individuelles ou collectives. Il est possible de parler ici de double ressenti de l'espace public, une expérience qui convoque le corps et l'imaginaire.

Il est intéressant de rapprocher ces perceptions à l'idée d'atmosphère, dont nous fait part Zumpthor lorsqu'il décrit ce qui fait la qualité architecturale selon lui. « L'atmosphère agit sur notre perception émotionnelle<sup>7</sup> ». Elle permet ainsi le souvenir, l'émotion, le bien être ou au contraire le rejet immédiat d'un lieu, d'un espace.

**Je suis là assis, une place au soleil, une grande arcade, longue, haute, bien au soleil. La place - le front de maison, l'église, les monuments - comme un panorama devant moi. Le mur du café dans mon dos. Il y a du monde, juste ce qu'il faut. Un marché aux fleurs. Soleil. Onze heures. La façade de l'autre côté de la place dans une ombre agréablement bleutée. Des bruits enchanteurs : discussions proches, pas sur le dallage de la place, oiseaux, légers murmures de la foule, pas de voiture, pas de bruit de moteur, par moment des bruits de chantier au loin...  
Température : agréablement fraîche, chaude... Qu'est ce qui m'a touché alors ?<sup>8</sup>**

*Peter Zumthor*

Il y a ainsi une autre dimension, une interaction entre l'humain et les éléments qui l'entourent. Tout ceci permet de créer une atmosphère, des émotions et des impressions propres à chacun de nous. Il existe ainsi « la magie du réel<sup>9</sup> ». Sous cet angle, il devient alors possible de lier l'effervescence humaine de la Plaza des Armas à cette « magie du réel » que décrit Zumthor. Ce contraste saisissant entre un village vide de pratique et cette place centrale très vivante m'a interpellée. Cette expérience de la plaza des armas sur différentes échelles du territoire chilien, nous amène alors à considérer non pas le devenir des places d'armes dans la ville européenne, mais l'existence des formes et les usages au sein de la ville contemporaine occidentale.

Avec cette découverte, j'ai souhaité m'intéresser et approfondir la problématique des espaces publics actuels et futurs dans nos villes, plus précisément dans les métropoles d'aujourd'hui et de demain. Dans notre société actuelle, il est légitime de se questionner sur ce qui fait l'espace public. Dépendent-ils de leurs formes ou bien de leurs inscriptions dans l'urbain actuel ? Il s'agit ici de comprendre les caractéristiques de ce qui fédérait auparavant les populations dans les villes et ce qui permet de les rassembler aujourd'hui. Qu'attend-t-on aujourd'hui des espaces publics : sont-ils vecteurs, acteurs, créateurs ou fédérateurs pour notre société ?

5. « Ensemble des lieux fréquentés habituellement par un individu ou par un groupe », Frémont.A, *l'espace vécu et la notion des régions*, In: Travaux de l'Institut Géographique de Reims, n°41-42, 1980, p.49

6. « Ensemble de fréquentations localisées ainsi que les représentations qui en sont faites, les valeurs psychologiques qui y sont attachées. » Ibid p. 48

7. Zumpthor.P, *Atmosphère*, Basel, Birkhäuser, 2006, p.12-13

8. Ibid p. 15-17

9. Ibid p.18-19





Il ne faut pas se faire d'illusion, on est tous branchés à notre ordinateur, enfin en grande partie, mais on vit avec notre corps et on traverse la ville avec notre corps. On pratique la vie en vivant des expériences corporelles. La «corporalité» de la ville, est quelque chose d'extrêmement important<sup>10</sup>.

Bernardo Secchi

Par cette citation prononcée par Bernardo Secchi, que nous comprenons l'importance du regard qu'il est nécessaire de porter sur nos villes. Il est essentiel de vivre des expériences corporelles dans l'espace. Le corps joue donc un rôle fondamental dans notre rapport à la ville. Lieu de concentration des hommes, elle possède de multiples définitions d'un pays à l'autre mais s'accorde sur le phénomène d'agrégation de population. En France, on parle de ville à partir de 2000 habitants, présentant une continuité dans l'habitat. En Suisse, en revanche, une ville correspond à un ensemble de plus de 10 000 habitants. Etant constituée de pleins et de vides, elle est le théâtre de notre vie quotidienne. Le plein représente les éléments d'architectures (le bâti) et le vide, les espaces publics ou privés.

« La ville est un mélange de mental et de bâti, d'imaginaire et de physique. Elle renvoie à la fois à de la matière, à du bâti, et à des relations entre les individus qui, coïncidant plus ou moins bien, en font ou non un sujet collectif<sup>11</sup> ».

Nous vivons, nous marchons, nous nous déplaçons dans la ville. C'est au travers de ces expériences vécues, de ces espaces perçus, que nous sommes capables de constituer un parcours, une réflexion, des découvertes et de renforcer notre imagination. Se représenter la ville, se l'accaparer, revient à se constituer différentes images. Elles apparaissent notamment en fonction de l'imagibilité<sup>12</sup> des formes urbaines d'une ville.

Selon Kevin Lynch l'imagibilité de la ville est la capacité de celle-ci à provoquer la création d'images mentales collectives ; Plus elle est forte plus elle permet à son observateur de la percevoir clairement avec ses continuités et relations évidentes. C'est au travers des voies, des limites, des nœuds, des points de repère et enfin des quartiers que l'on arrive à percevoir différentes images. L'objectif étant ici de rendre le milieu que l'on observe, dans lequel on évolue, lisible à différentes échelles, du grand territoire au coin de rue. C'est depuis les différentes voiries que nous parcourons divers lieux urbains, depuis lesquels nous saisissons chaque détail du paysage.

Éléments linéaires urbanistiques au même titre que les voies, les limites constituent des parties naturelles ou construites par l'homme qui déterminent les ruptures dans l'espace urbain. Nous pouvons prendre l'exemple d'un fleuve, qui est une limite naturelle facilement identifiable et dont la forme est propre à un lieu telle que la Garonne au sein de la métropole Bordelaise. Les quartiers constituent la ville. Ce sont des espaces identifiables par leurs caractéristiques et spécificités. Ils aident à comprendre cette dernière, à la visualiser dans son ensemble. Lynch prend l'exemple de Boston, l'image de cette ville est fondée en premier lieu par la clarté des différentes thématiques de chaque quartier. Reste à comprendre pourquoi les nœuds et les points de repère contribuent à l'imagibilité des villes. Tous deux sont des éléments ponctuels du paysage urbain permettant de prendre différentes directions, de se situer et de s'orienter dans la ville. Ces derniers prennent de multiples formes, bâtis, voies, espaces publics.

10. Secchi.B, «Le grand Pari(s) - A la recherche de nouveaux équilibres », la Cité de l'architecture et du patrimoine, mars, 2009

11. Berque.A, Du geste à la cité. Formes urbaines et lien social au Japon, Gallimard, Paris,1993, cité dans Mongin.O, La condition urbaine, La ville à l'heure de la mondialisation, Editions du Seuil, 2005, p. 17

12. Lynch.K, Les images de la cité, Edition Dunod, Paris, 1976.

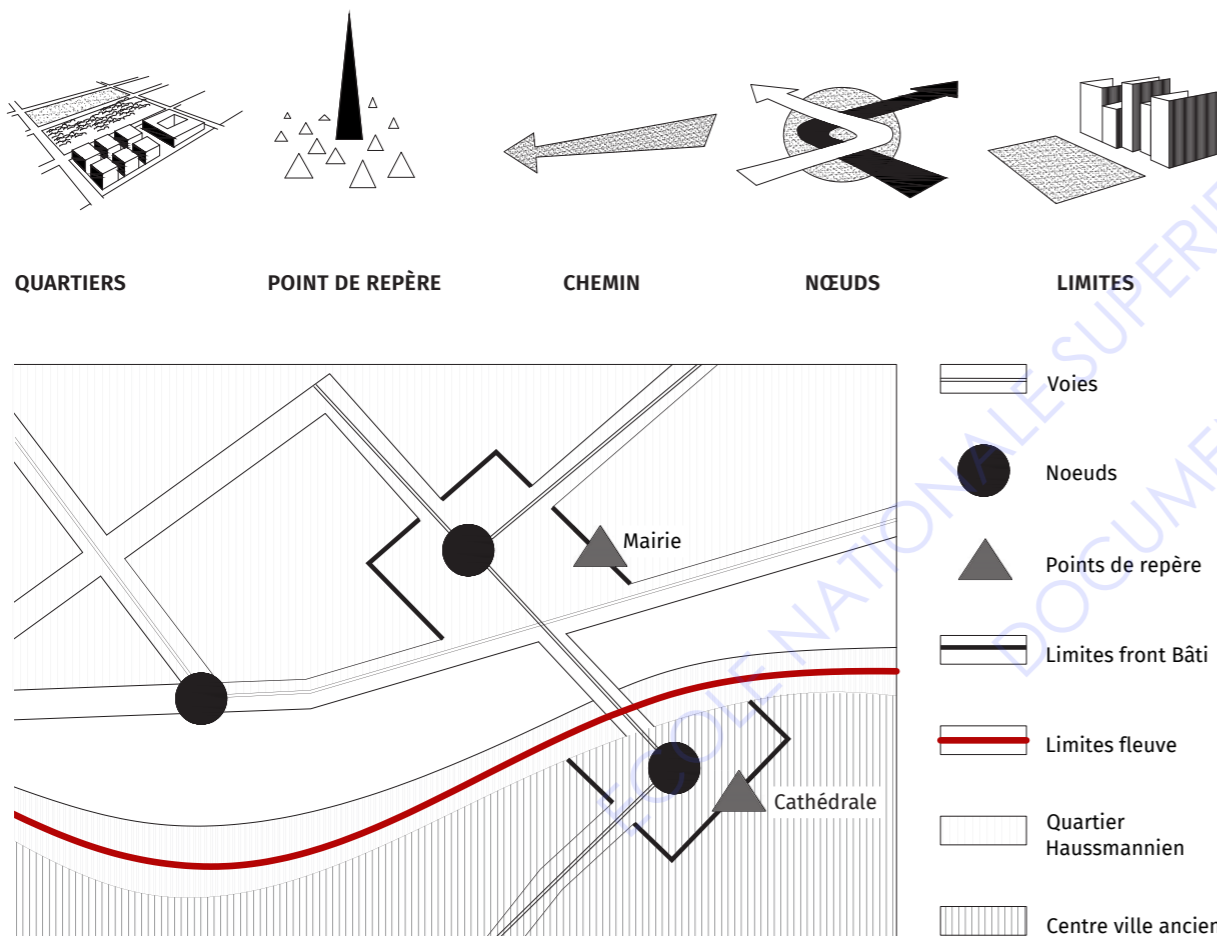


Fig 5. Photographie, France bleu, 9 décembre 2016. Cordes sur ciel, Tarn (81), Occitanie, France.

Fig 6. Représentation des cinq éléments évocateurs de la ville selon Kevin Lynch et le plan schématique de la perception du paysage urbain selon Kevin Lynch.





**Fig. 7** Photographie, Sud Ouest, 26 novembre 2019.  
Pont d'Aquitaine, Bordeaux, Gironde. C'est un pont suspendu à ossature en béton armé. Il permet de lier Bordeaux à Lormont. Situé sur la rocade il lie aussi Bordeaux et Paris, il a été ouvert à la circulation en 1968.

La lecture de Lynch nous enseigne combien l'espace public est un élément central permettant de vivre des expériences et de s'appropriier la ville. « **L'espace public urbain est un fragment de paysage qui est d'abord vu, puis vécu, par chacun d'entre nous et à chaque moment avec une sensibilité différente<sup>13</sup>** », souligne encore Yves Malfilatre dans son ouvrage sur les espaces publics. C'est donc en parcourant cet espace urbain, que nous pouvons vivre différentes sensations visuelles, corporelles et sensorielles qu'elles soient collectives ou personnelles. Ces sensations représentent des composants de nos expériences urbaines qui passent forcément par une anthropologie du corps au sein d'un parcours urbain. En effet, elles sont « **d'abord corporelles<sup>14</sup>** ».

Les espaces publics en sont le fondement. Jouant un rôle central dans l'aménagement du territoire, ils permettent d'articuler de nombreux enjeux présents dans la ville, la mobilité, le vivre ensemble ainsi que le changement climatique. Lieux de vie collective et libre, lieux qui favorisent la rencontre et les échanges entre différentes populations, ils ont fortement évolués depuis leur premières apparitions en Mésopotamie au IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. L'espace public est à l'origine un lieu d'échange et de troc. Dans l'Antiquité, il devient un lieu d'expression politique et de rassemblements. Du simple tracé d'un chemin à une rue, de la rue aux espaces de rassemblements chez les romains (apparition de l'agora), de l'agora à la place royale, de la place au chemin de fer, leur empreinte dans les villes ne cesse d'augmenter. Ils progressent parallèlement à l'évolution des échelles urbaines.

Mais quels sont-ils exactement ? Du point de vue de Françoise Choay<sup>15</sup> dans son ouvrage *Espacements*<sup>16</sup>, on peut caractériser l'espace des citoyens, notamment la rue, selon les différentes périodes de l'histoire ; « **L'espace de contact** » pour le Moyen-âge, « l'espace de spectacle » durant la période classique (la renaissance) avec les grandes places royales, telle que la place des Vosges à Paris. Enfin pour l'ère industrielle elle le nomme « **l'espace de circulation** » en raison de l'apparition et la généralisation du chemin de fer. A partir du XIX<sup>e</sup> siècle la ville devient tout un ensemble de réseaux, une ville en perpétuel mouvement, qui vient peu à peu s'accélérer.

Dès la fin du XX<sup>e</sup> siècle, ce mouvement incessant au sein des villes permet aux espaces urbains de devenir des lieux de branchements appelés par Françoise Choay, « **espace de connexions et de décentralisations** ». C'est de part l'extension de la voirie permettant la création de nouveaux flux à l'époque industrielle que naît « la métropole ». En son sein, les espaces publics font alors place aux espaces de branchements qui caractérisent selon Françoise Choay ceux de la ville contemporaine. Extensions de nos espaces privés, telles que le sont les places, les rues, les parcs. Que désigne-t-on réellement par l'appellation « espace public » ? L'espace public mute donc dans ses formes, ses définitions et exige de revenir ici sur quelques unes des notions fondamentales qui le caractérisent. Est-ce simplement une question de forme, de morphologie sinon une question de force compte tenu de leurs usages, ou encore une question seulement juridique ?

13. Malfilatre.Y, *Les espaces publics, biens communs des citoyens*, 2004

14. Mongin.O, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, Editions du Seuil, 2005, p. 232

15. Historienne des théories et des formes urbaines et architecturales. Elle publie de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme, notamment *L'urbanisme, utopies et réalités* en 1965.

16. Choay.F, *Espacement*, Edition Skira, 2004



Pour cela il est important de bien définir la notion « d'Espace(s) public(s) ».

### L'espace public :

L'espace public est un terme qui existait bien avant l'appellation courante que l'on connaît aujourd'hui traitant des lieux publics urbains. Cette expression définissait avant tout un terme philosophique. Paradoxalement, espaces publics n'est pas strictement le pluriel d'espace public. La notion philosophique traduit par « l'espace public » au singulier, introduit l'idée d'une sphère publique, d'un lieu où les classes bourgeoises<sup>17</sup> constituent un public critique, capable de juger les actions de l'état monarchique. « L'espace public » est donc apparu en 1962, après la publication du livre de Jürgen Habermas<sup>18</sup>, *Strukturwandel der Öffentlichkeit* dans lequel il cherche à comprendre comment la notion d'opinion publique s'est construite et comment elle a été transformée à la fin du XXème siècle.

Tout provient de la naissance d'une sphère publique, où il s'agit de faire un usage public de sa raison qui a pour finalité de juger et de critiquer le pouvoir politique de l'époque. Il s'agit ainsi d'établir un principe de transparence, de « publicité politique » face aux secrets de l'Etat. Depuis cette sphère publique apparaît l'opinion publique, une opinion commune, qui découle de discussions, de débats ayant lieu dans des espaces de la vie sociale intellectuelle, tels que les cafés et les salons. Ces débats sont alors médiatisés pour informer justement la société. Il n'y a donc aucun rapport de force, toutes classes sociales confondues ont accès à ces informations.

Cependant, cette sphère publique subit un renversement à partir de la fin du XIXème siècle. En raison d'une confusion entre les intérêts privés et publics, les sociétés bourgeoises vont bouleverser la publicité afin de manipuler les classes sociales inférieures concernant leurs choix politiques. La publicité définie par Kant<sup>19</sup> s'est alors transformée en publicité en tant que slogan, telle qu'on la connaît aujourd'hui ainsi que « la pub » ou « les réclames ».

**« La publicité désignait autrefois démystifier la domination politique devant le tribunal public de la raison. La publicité aujourd'hui se contente d'accumuler les comportements-réponses dictés par un assentiment passif<sup>20</sup> ».**

**Jürgen Habermas**

Son oeuvre est ainsi traduite en français par « L'espace public » mais qui en réalité signifie « Démarche d'ouverture progressive ». La traduction « espace public » renvoie alors, au lieu où la société (bourgeoise) se réunit afin de débattre de leurs propres opinions politiques ; Cette interprétation est moins précise que sa traduction anglaise, « *The structural Transformation of the Public Sphere* », et génère une confusion entre la sphère publique et les espaces publics.

17. Classe sociale qui provient de la société civile et marchande dans laquelle des habitudes de lectures apparaissent et permettent de développer une sphère publique littéraire qui devient par la suite une sphère publique politique.

18. Jürgen Habermas est un philosophe, sociologue, théoricien politique allemand.

19. Kant est un philosophe allemand publié un essai *Qu'est-ce que les lumières ?*, en 1784. « Ce n'est que collectivement que le public peut s'éclairer lui-même. »

20. Habermas, J., *L'espace public*, Edition Payot, 1988.

**« Compte tenu de ses ambiguïtés, il serait sans doute judicieux de systématiser l'emploi de sphère publique pour désigner la scène délibérative et le domaine de l'opinion publique et de réserver celui d'espace public pour analyser les caractéristiques spatiales d'objets spécifiques ( places, rues, jardins, etc) <sup>21</sup> ».**

On désigne ainsi « l'espace public » pas seulement en tant que théorie mais en tant que représentation inventée historiquement ayant construit un grand nombre de pratiques sociales et politiques. Il y a ainsi un enchevêtrement de différentes notions, tels que l'espace, le lieu, la sphère et la scène.

Hannah Arendt quant à elle, préfère parler de domaine public ou encore de scène publique. Selon elle, le fondement de nos communautés se crée à travers un monde commun par le biais des domaines publics. Ces derniers deviennent communs, dès lors que les actions, les personnes, les événements et les informations deviennent une scène publique.

Nous sommes ainsi face à une instabilité des définitions de l'espace public composé en lui même étant la source d'une polysémie.

Le vocable « Espace » a un sens concret, comme par exemple, le salon, au sein duquel nous vivons des expériences corporelles dans un lieu précis. Le sens abstrait dans ce cas là, correspond à l'espace de vie qui regroupe plusieurs pièces (telles que le salon, la salle à manger, la cuisine, le bureau) qui lui, relève de l'imagination collective.

La désignation « publique » représente d'une part la partie juridique (espace privé/espace public) ou d'autre part évoque la distinction psycho-sociologique<sup>22</sup>. De plus, nous avons vu que rendre public désignait le fait de rapporter les informations de façon transparente, ainsi d'arracher au secret les renseignements ; La définition de Arendt vient renforcer cette idée de transparence « **est reconnu comme public ce qui devient visible par tous<sup>23</sup>** » et pour tous.

Le fait de faire société se retrouve lorsque nous utilisons le terme des espaces publics en tant qu'espaces matériels physiques. Ils correspondent premièrement à des espaces de rencontre et échanges sociaux, mais également à des espaces géographiques ouverts aux grand public.

21. Lussault, M. Lévy, J., *Le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Edition Belin, 2013

22. Elle relève de certaines appropriations de l'espace que nous établissons entre les domaines privés/publics. La place de parking devant chez moi, n'est pas exclusivement destinée à ma voiture, mais c'est parce qu'elle est devant ma propre maison que je me l'approprie.

23. Hénaff, M., *La ville qui vient : redécouvrir l'espace commun*, Revue du Mauss, n°54, 2019, p.61



**Fig 8.** Gustave Caillebotte, Paris The Place De L'Europe On A Rainy Day, 1877.

Cette peinture nous démontre le plaisir qu'ont les gens à être en ville malgré la pluie. Il y a un vrai plaisir de l'urbanité à travers cette image. La rue est le lieu qui désigne le moment où l'on quitte l'espace privé afin de se retrouver dans un contexte spatial collectif.

## Les espaces publics :

Quoiqu'il en soit aujourd'hui, parler des espaces publics évoque majoritairement l'idée de « lieux urbains ». Par conséquent, on parle ici d'un lieu physique, réel sur un territoire. La définition littérale de cet ensemble de mots permet un premier positionnement : un espace ouvert à tout le monde, un lieu<sup>24</sup> visible de tous et pour tous, par lequel nous pouvons expérimenter la ville ou l'urbain<sup>25</sup>. Avant appelés, « espaces libres » ayant comme définition :

**« tout ce qui n'est pas construit ou clôturé à des fins purement privées, c'est à dire en fait tout ce qui n'est pas des bâtiments et jardins ou cours : voies, parkings, places, espaces verts et les autres espaces libres: cours jardins d'écoles et de lycées, stade, terrain de sport, etc<sup>26</sup> ».**

C'est depuis les années 70 que des professionnels, architectes, urbanistes, fonctionnaires territoriaux et sociologues commencent à parler d'espaces publics. Ce terme est utilisé en tant que catégorie de lecture de la ville. Ils désignent premièrement, les voies et les réseaux viaires. Après avoir été rejetés par la charte d'Athènes de Le Corbusier, où les espaces publics n'avaient qu'une seule vocation celle du transport entre les lieux fonctionnels de la ville<sup>27</sup>. La reconquête de l'espace public devient ensuite le maître mot de la période post-moderne (à partir des années 1990).

Cependant, cette expression française reste tout de même très ambiguë. Si la banalisation de ce vocable croit depuis les années 2000, il en va de même pour sa polysémie. Ses définitions divergent selon le domaine dans lequel elle s'utilise. Les espaces publics renvoient à des significations, conceptuelles et fonctionnelles différentes. **« A l'inverse des immeubles qui appartiennent presque toujours à quelqu'un, la rue, elle n'appartient à personne<sup>28</sup> ».** La rue est l'endroit qui définit parfaitement la notion d'espaces publics urbains, que ce soit sur la dimension juridique, sociologique ou urbaine. Toutefois, ils ne se limitent pas à cette dernière, ce sont des éléments à part entière des villes qui ne relèvent pas uniquement d'un point de vue strictement juridique.

24. Selon la définition d'Augustin Berque, dans le Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, le lieu est un concept fondamental de la géographie et se définit par « Là où quelque chose se trouve ou/et se passe. Termes proches : endroit, place, position, site, emplacement, parages, lieu-dit, localité, coin, scène, théâtre. » Dans le même ouvrage, Michel Lussault définit le lieu en tant que « Plus petite unité spatiale complexe de la société ». Une définition plus générale le définit en tant que « portion déterminée de l'espace » (CNRTL)

25. Françoise Choay et Olivier Mongin oppose la ville à l'urbain. L'urbain correspondant à une étendue non délimitée d'espaces bâtis tandis que la ville est à l'image de la ville traditionnelle une ville circonscrite et aux limites définies. « On oublie trop qu'urbanisation n'est pas synonyme de ville. (Choay.F, « Patrimoine urbain et cyberspace », article cité dans Mongin.O, La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation, Editions du Seuil, 2005, p. 229)

26. Merlin.P et Choay.F, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Edition Puf, 1996.

27. Le Corbusier définit la rue comme « chemin des ânes »

28. Perceq.G, *Espèces d'espaces*, Edition Galilée, 2000





**Fig 9.** Centre commercial Gare Saint-Lazare, 8ème arrondissement, Paris.

Aujourd'hui avec les nouveaux modes de consommations les surfaces commerciales attirent de plus en plus de populations les soirs et week-ends. Ainsi, ils proposent des espaces intérieurs, qui reprennent le vocabulaire des espaces publics classiques. Tout est mis en œuvre afin que client (et non pas l'individu), retrouve le confort de l'espace ouvert urbain. Cependant, ils ne sont qu'illusion. En effet, l'air climatisé, la sécurité à chaque entrée, les éclairages omniprésents sont loin de correspondre à l'air libre, aux rayons du soleil, et à la libre accessibilité des espaces publics. Pourtant, «la transparence, l'escalator et l'air conditionné [sont des] éléments qui font du shopping center le symbole d'un espace public où la civilité est tiède et la citoyenneté privée.» (Mongin.O, La condition urbaine. La ville à l'heure de la métropolisation, Editions du Seuil, 2005, p.159

## Le statut juridique :

Le premier élément fondamental des espaces publics dans le domaine juridique est la distinction entre les espaces à caractères privés et publics. Bien qu'un lieu possède le statut juridique public (il appartient au domaine public), il doit être réglementé afin de permettre une bonne gestion et pratique des espaces et biens publics (s'il y en a). On distingue alors trois catégories d'espaces publics.

**Les lieux publics** où l'usage général et l'accès sont libres pour tous et par tous, on peut prendre l'exemple de la plage. **Les espaces ouverts au public** ont un accès limité et sont soumis à des règles spécifiques. Les parcs ont des horaires d'ouverture et de fermeture, leur accès a donc une durée limitée. Ces deux catégories sont proches et définissent «un lieu accessible à tous, sans autorisation spéciale de quiconque, un accès permanent et inconditionnel ou subordonné à certaines conditions<sup>29</sup> ».

Les lieux exposés au public sont soumis à la vision, comme le sont les biens qui y sont contenus et les événements qui y arrivent, dans ce cas là, le centre commercial.

Juridiquement « les espaces publics sont constitués des biens des collectivités et des établissements publics qui sont mis à disposition du public-usagers ou qui sont affectés à un service public <sup>30</sup>».

En tant que géographe Michel Lussault s'accorde sur la définition juridique des espaces ouverts : « au sens strict, un des espaces possibles de la pratique sociale des individus est caractérisé par son statut public<sup>31</sup> ».

Alexandre Chemetoff distingue ainsi, les espaces publics et leur aménagements. Ce dernier étant «à la mode», il consiste seulement à déployer des efforts pour aménager l'espace de la voirie, aménager des places, etc. Les espaces publics sont beaucoup plus complexes que cela. Ils permettent de préserver un domaine public, on ne peut donc pas le résumer au sol. Lorsqu'on crée des espaces publics on prend en compte sa surface, le volume d'air qui se trouve au dessus et le volume de terre, en dessous. «C'est une règle, une règle de domanialité<sup>32</sup>» avant tout, un partage du territoire.

Cependant, aujourd'hui ce statut juridique n'est plus toujours valable. L'utilisation populaire du terme « espace public » fait un amalgame entre les espaces publics et les espaces privés recevant du public. (Magasins, centre commerciaux, galeries commerciales). Il tend aujourd'hui à s'imposer afin de les assigner à des lieux fréquentés par le public, indépendamment de leur statut.

Ainsi on peut définir les espaces publics en tant qu'espaces vécus. On ne parle plus seulement de réseaux techniques mais aussi et surtout de réseaux relationnels.

**« Les espaces publics, décors de vie quotidiens, sont les lieux où les hommes se reconnaissent semblables et échangent un peu de leur existence <sup>33</sup> ».**

29. TGI de Paris, 23 octobre 1986, confirmé par un arrêt de la cours d'appel de Paris du 19 novembre 1986

30. Merlin.P et Choay.F, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, op. cit.

31. Lussault.M, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, 2013

32. La ville de l'espace public, Chemetoff.A, *Les débats sur la ville 1*, Editions confluence, 1998, p. 25

33. Pierre Sansot, *Jardins publics*, Éditions Payot et Rivages, 1993





**Fig 10.** Gabriele Basilico, Rome, 2010, réalisées à partir de gravures de l'architecte Giambattista Piranesi. L'escalier n'est pas seulement un lieu de passage mais aussi d'attente. On voit alors que l'espace public est aussi un lieu de parcours.

## Sociologie urbaine :

L'usage redéfinit ce que sont aujourd'hui les espaces publics. Pour les sociologues, ils représentent essentiellement des espaces de rencontres qui permettent d'identifier l'individu au public ou noyé dans la foule.

En 1988, ils apparaissent déjà dans la définition de Pierre Merlin<sup>34</sup> et Patrice Noisette<sup>35</sup> « D'usage assez récent en urbanisme, on peut le considérer comme la partie du domaine public non bâti, affecté à des usages publics. L'espace public est donc formé par une propriété d'usages<sup>36</sup> ».

A partir du XXI<sup>ème</sup> siècle, de nouvelles pratiques urbaines voient le jour ainsi que de nouveaux emplacements qui deviennent des « espaces publics ». Par exemple, ils s'intègrent petit à petit, aux nouvelles technologies, le wifi apparaît dans la place publique. Ils se manifestent sous différentes formes, ouverts, linéaires, discrets à révéler et ceux en transition. Notamment les friches industrielles en attente de requalification urbaine. Les usages débordent largement les limites du domaine public. On peut retrouver dans cette nouvelle catégorie, l'école et son campus universitaire, la piste cyclable, la galerie marchande. Le statut juridique ne compte pas, c'est uniquement l'espace pratiqué par un ou des groupes d'individus à un instant T, qui lui attribue une dimension collective, sociale et publique.

Cette lecture sociologique questionne alors ses pratiques et ses interactions. L'espace public peut en ce sens être considéré comme tout espace n'appartenant pas à une « personne morale de droit privé » et qui correspond ainsi à un « ensemble des espaces possibles de la pratique sociale des individus<sup>37</sup> ». Les lieux deviennent alors très importants, les espaces publics désignent alors plus des espaces abstraits existant de par la forme d'un rassemblement. Ils constituent des lieux fondamentaux permettant le lien social et le vivre ensemble.

Espaces de rencontres et d'évitements infinis, les lieux publics permettent de se montrer accessibles à ces rencontres, et de répondre à une certaine ouverture.

**« Si l'expérience urbaine va de pair avec sa dimension corporelle et anthropologique [...] elle passe encore par des scènes par des formes d'exposition de soi et des autres<sup>38</sup> ».**

Les individus coexistent, sans que chacun ait à décliner son identité à l'autre. Chacun peut donc rester anonyme ou au contraire s'exprimer. Il y a donc une idée d'une distance dans la proximité. Ainsi la définition propre du terme public perd tout son sens juridique.

34. Pierre Merlin est un géographe ingénieur, urbaniste, expert-démographe et statisticien. Il est aussi professeur à l'université de Paris-I

35. Patrice Noisette est docteur en urbanisme.

36. Merlin.P et Noisette.P, *Espace public, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Presses universitaires de France, Paris, 1988, p.320-322

37. Lussault.M, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, op. cit.

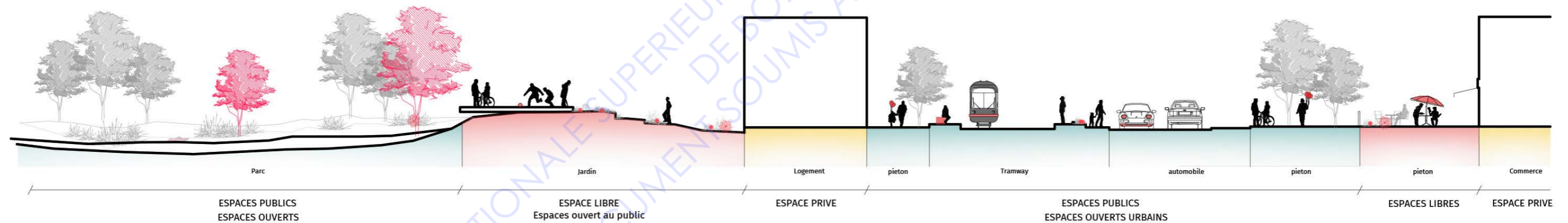
38. Mongin.O, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, op. cit., p. 256

Pour Goffman<sup>39</sup>, un lieu public définit avant tout une accessibilité généralisée sans pour autant parler de gratuité. On peut accéder aux lieux publics indépendamment de nos statuts, bien que cette accessibilité ne soit pas l'équivalent de la gratuité. Prenons l'exemple du métro, on peut rentrer gratuitement dans la station mais on doit payer pour l'utiliser. Cette controverse mène certains géographes et des sociologues à parler d'espaces communs. Notamment Marcel Hénaff selon qui « **La nécessité d'un autre concept s'impose. Son appellation va quasi de soi : l'espace commun<sup>40</sup>** ». Ce terme nous plonge dans l'aspect sociologique des espaces publics, est commun « **ce qui appartient à tous, et dont tous doivent pouvoir faire usage<sup>41</sup>** ». Si l'on se cantonne à un aspect plus urbain, est-il toujours possible de parler d'espaces publics?

Il est préférable de s'accorder sur la définition du terme *espace public* que nous utiliserons dans ce mémoire. Sera favorisé le vocable «espace libre urbain» lorsque nous traiterons d'un «lieu» privé ouvert librement au public que d'aucuns, par abus de langage appelleraient «espace public».

Ainsi la notion d'espaces publics sera utilisée seulement au pluriel, pour ne pas se référer au terme philosophique et sera définie en tant qu'espace à l'accès libre et gratuit pour tous en permanence, convoquant différents usages et pratiques urbaines, vecteur de lien social dans les villes du XXIème siècle. C'est alors que l'appellation «espace ouvert urbain» sera employé pour remplacer celle de l'espace public au singulier.

Notons que « l'espace ouvert » est utilisé par un bien grand nombre de spécialistes, notamment des paysagistes et des géographes pour parler de « **l'ensemble des espaces agricoles, boisés et naturels, habituellement considérés de manière indépendante, alors qu'ils jouent des rôles similaires dans le fonctionnement des territoires (...)** » L'espace ouvert correspond alors aux « **espaces qui ont la caractéristique d'avoir un sol vivant, riche en potentialités** » tandis que l'espace ouvert urbain se raccorde aux **espaces urbanisés – zones urbaines, zones d'activités, infrastructures – dotés d'un sol recouvert, non réversible<sup>42</sup>** ».



39. Quéré.L, conférence, *Espace public, citoyenneté et relations en public*, [en ligne], Cycle de conférences organisé par St Brieuc Prêpas et le Forum des savoirs, jeudi 3 avril 2014, [Consulté le 11/01/2021], disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=-cf4W3i-AFw&t=12s>

40. Hénaff.M, *La ville qui vient re-découvrir l'espace commun*, Revue Mauss, La découverte, n°54, p60.

41. Béja.A, *L'espace public, le bien commun par excellence*, Esprit, 2012, p71

42. Poulot.M, Aragau.C, Rougé.L, *Les espaces ouverts dans le périurbain ouest francilien : entre appropriations habitantes et constructions territoriales*

Fig 11. Coupe explicative des différentes notions d'espaces publics.



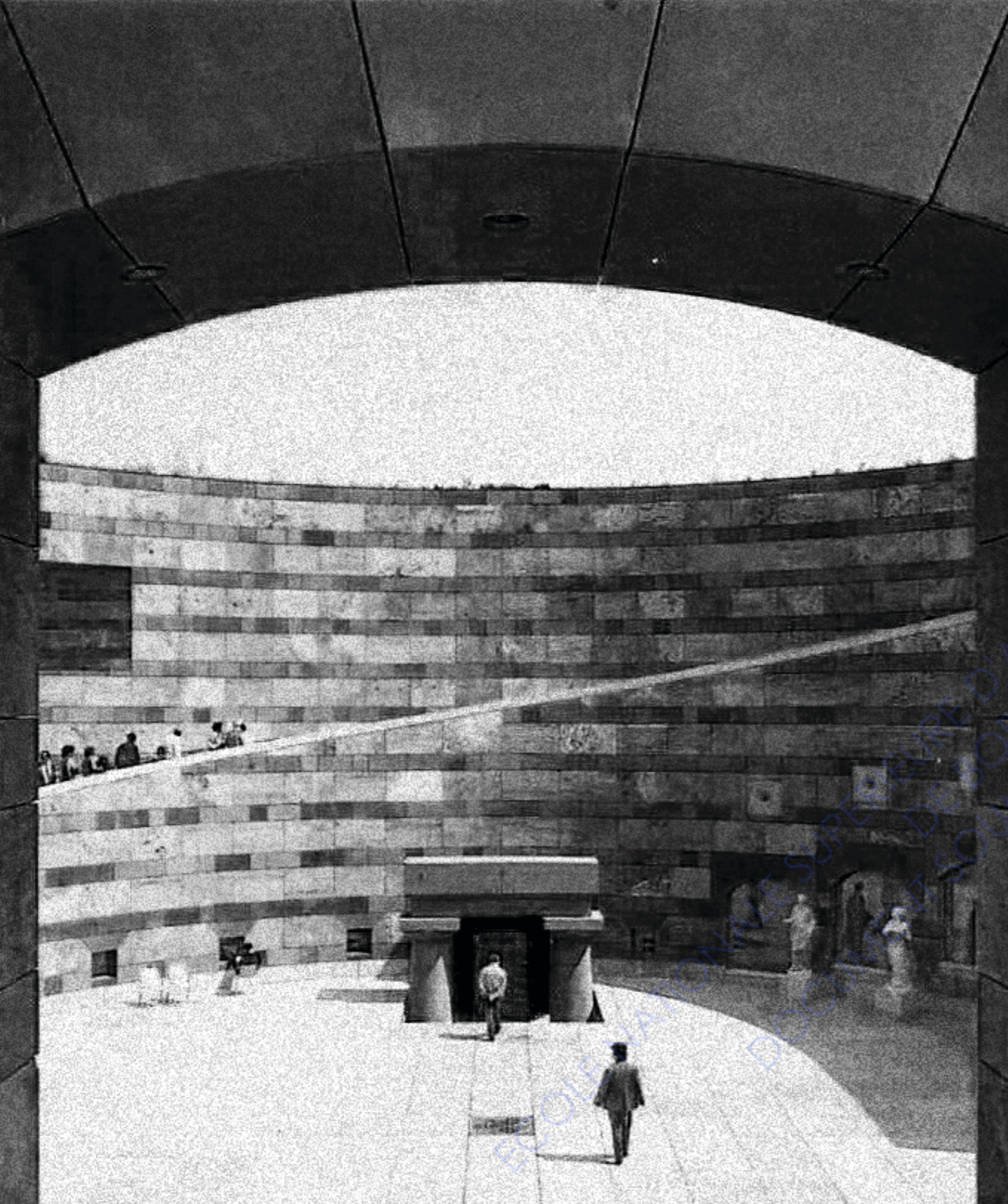


Fig 12. Photographie, Neue Staatsgalerie Gallery Statues Stuttgart, 1984  
L'architecture James Stirling a intégré des espaces publics dans son projet en travaillant la place, les rampes au sein d'un musée. A partir d'une question architecturale et pragmatique, il va ainsi en faire un objet urbain.

## Dimension urbaine :

Ces espaces forment le liant entre les différentes architectures de la ville et créent les vides urbains. Simultanément à nos villes dans lesquelles nous évoluons chaque jour, les espaces ouverts urbains ont fortement évolué. Parler d'architecture ou de projet urbain aujourd'hui revient généralement à traiter des espaces publics. En effet, on les retrouve intégrés dans de réels projets architecturaux, comme l'ont fait Piano et Rogers avec le centre Georges Pompidou à Paris en 1977. Deux idées fortes se retrouvent dans leur projet : La première est celle d'une machine culturelle et la deuxième celle de ne pas investir tout le terrain. Ils ont choisi de composer avec la ville, et de créer une place devant le centre culturel. C'est plus qu'une machine culturelle c'est une réelle machine à habiter la ville. Ici encore, on remarque que l'espace libre devant le bâtiment ne relève pas du domaine public ; Il est privatisé mais a su garder les atouts qui font la ville. Tout le monde peut s'y rendre gratuitement, à n'importe quelle heure et exprimer son art librement.

Les architectes n'ont jamais reçu l'ordre d'introduire des espaces ouverts dans leurs projets, cela n'apparaît jamais dans un programme. Néanmoins, nombreux sont ceux qui se servent de la ville ou l'intègrent dans leurs projets. Ils vont plus loin que le simple projet d'Architecture. En effet, à l'exemple de Louis Kahn (grand architecte du XXème siècle) pour qui, l'acte de construire ne fait sens que s'il produit un espace collectif. Il doit « instituer du collectif qui tienne dans la durée<sup>43</sup> ». Ils composent avec elle et créent de l'espace urbain ou s'y rattachent par le biais de l'architecture.

« Pour un architecte, travailler aujourd'hui sur l'espace public, c'est créer les possibles. Nous créons du vide pour que les gens se rencontrent. L'espace public, c'est celui de la cité. Une place est à imaginer pour que les gens qui se retrouvaient avant s'y retrouvent demain, que d'autres découvrent le lieu et aient envie de s'y rendre, que des terrasses puissent s'y installer, que la ville l'envahisse<sup>44</sup> ».

Si on parle de l'évolution des espaces ouverts urbains dans la ville du XXIème siècle, on ne peut s'empêcher d'aborder un constat malheureux qui est la privatisation de ces derniers. On peut prendre l'exemple de Londres, où l'ensemble de la City<sup>45</sup> a été confié à certaines entreprises privées pour sa protection et sa gestion. On peut associer ce principe à celui des « gated communities », quartiers où uniquement les riverains ont la possibilité d'y entrer. Une autre forme de privatisation entre en jeu, celle des terrasses de restaurants ou de cafés. Très encombrantes elles font parfois l'objet d'obstacles pour nos déplacements. Cette privatisation donne lieu à différents standards urbains, qui viennent modeler la ville en tant que ville générique. Les espaces à caractère publics sont peu à peu remplacés au profit des flux, des lieux propices à la consommation tels que les grands centres commerciaux (shopping mall). Les espaces publics ont-ils leur place au sein des villes contemporaines, plus précisément, les grandes métropoles XXIème siècle ? Conséquence de la mondialisation, la dynamique de la globalisation amène à supprimer peu à peu les espaces publics. Or, ces espaces ouverts urbains font partie intégrante de celles-ci. Ainsi, **l'urbain contemporain permet-il encore une confrontation entre le public et le privé ?**

43. Mongin.O, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, op. cit, p. 254

44. Pedelaborde.F, *Qu'est ce au 21ème siècle qu'un espace public ?*, Agora, 2008

45. Centre des affaires et de la finance mondiale à Londres



Malgré ces mutations, Les espaces publics sont essentiels à l'homme et a nos villes. Symboles fondamentaux de l'humanité selon Norberg Schulz ; ils représentent l'empreinte de la possession de l'espace et de l'existence de l'Homme<sup>46</sup>.

La ville est dépendante de ses espaces publics et inversement, les lieux urbains constituent la ville. Ces espaces, propres aux relations sociales sont des catalyseurs de citoyenneté et font la ville.

**« Moi qui vis à Istanbul depuis soixante ans, je ne connais pas dans cette ville une seule personne qui n'ait au moins un souvenir lié d'une façon ou d'une autre à la place Taksim <sup>47</sup>».**

Les espaces ouverts urbains participent par essence à la création de l'image d'une ville. Les quais de Bordeaux en sont le parfait exemple. Des espaces où le confort, la qualité des sols et de l'éclairage et la présence du végétal sont indispensables.

**«Au XXIème siècle, il n'y aura pas une, mais plusieurs métropoles du XXIème siècle<sup>48</sup>».**

A l'heure où, 55% de la population mondiale vit dans les villes<sup>49</sup> qui se ressemblent de plus en plus pour des raisons liées en partie au contexte de globalisation et de mondialisation. Il est important, voire obligatoire de se questionner sur l'avenir des espaces publics de demain. Comment articuler à la fois, la croissance de la ville contemporaine, où la société devient de plus en plus individualiste et consommatrice, l'urbanisation actuelle étant générique et le désir du vivre ensemble et du lien social ?

**«N'y a-t-il pas autant d'êtres, de rôles urbains que de ville ?<sup>50</sup>»** Bien que chaque ville soit singulière, on constate des solutions urbaines identiques appliquées sur différents territoires.

**« Même dans les politiques de préservation du patrimoine, comme celles des secteurs sauvegardés [...] les villes sont appréhendées et représentées de la même manière, analyses et projets identiques pour Albi et Langres! <sup>51</sup> »**

Ici, nous parlerons uniquement de la métropole, pour évoquer la ville du XXIème siècle. Elles sont aujourd'hui tournées vers de multiples problématiques. La naissance d'un standard urbain amène une réponse universelle où le site et l'environnement n'ont plus d'importance. Les miroirs d'eau se multiplient de Bordeaux à Nantes en passant par Nice, on assiste à une homogénéisation des espaces urbains.

Les architectes et urbanistes jouent alors un rôle fondamental sur l'avenir de nos espaces urbains. Nous observons deux principales visions : **«pour les uns, le projet existe déjà sous la forme d'un 'contexte' qu'il faut remettre sur le chantier, pour les autres, rationalistes ou adeptes de la ville générique, il ne faut pas se préoccuper d'un environnement qui est de toute manière immaîtrisable<sup>52</sup>».**

46. Djukic.A, *Genèse et transformation des espaces publics ouverts des villes de Voïvodine*, Etudes Balkaniques, 2007, p 2

47. Pamuk.O, Istanbul. *Souvenirs d'une ville*, Edition Gallimard, 2007, cité dans *Le Monde*, «Place Taksim, mémoire d'une ville», juin 2013.

48. Secchi.B et Vigano.P, équipe studi 08, La métropole du XXIème siècle de l'après-Kyoto, la ville "poreuse": état d'avancement du chantier 1

49. Contre 10% en 1900 (*Le devenir des villes géantes, The state of the World's Cities 2001*, cité par Mongin.O, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, Editions du Seuil, 2005, p. 164). Article : Population mondiale: 68% de citadins en 2050 contre 55% aujourd'hui, LaDépêche, 16/05/2018,

50. Braudel.F, L'identité de la France, Flammarion, Paris, 2000, p. 179, cité dans Mongin.O, *La condition urbaine, la ville à l'heure de la mondialisation*, op. cit., p. 129

51. Grether.F, La ville sur mesure, Grand prix de l'urbanisme 2012 François Grether, Parenthèse, 2012, p 28

52. Mongin.O, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, op. cit., p.245

La ville générique correspond à une ville débarrassée de son identité. Pourtant, l'examen précédent des définitions des espaces publics montre qu'ils constituent un enjeu identitaire et symbolique. Inévitablement, la finalité du métier d'architecte ou d'urbaniste étant de «faire monde<sup>53</sup>», selon Olivier Mongin, il serait impératif de prendre en considération «les plis de l'espace et du temps en les inscrivant dans un contexte qui correspond à un site physique<sup>54</sup> ». En effet, les espaces publics doivent être alors **« conçus et pensés différemment : il faut en multiplier les formes, les dispositifs, les offres et surtout en favoriser les conditions d'accès<sup>55</sup>».**

Regarder la ville que l'on a sous nos yeux est alors nécessaire pour faire face à cette banalisation grandissante, et ainsi apporter des solutions différentes. Les deux architectes, Paola Vigano et Bernardo Secchi théorisent «la ville poreuse» et formulent des hypothèses pour répondre au projet du Grand Paris. En tenant compte des enjeux socio-économiques et surtout environnementaux, il apparaît opportun de penser la ville contemporaine par une approche sensible et respectueuse des spécificités du territoire. Dans ce contexte, l'architecture des milieux permet de travailler à partir de différents éléments qui forment des espaces spécifiques. Cet exercice mène à ancrer chaque projet dans le territoire. Ainsi dans ce mémoire, nous traiterons des nouveaux espaces publics du XXIème siècles à travers différentes disciplines, principalement celles de l'architecture, de l'urbanisme et de l'écologie.

**En s'intéressant aux métropoles contemporaines, à leurs diversités ainsi qu'aux problèmes auxquels nous devons répondre aujourd'hui ; Nous nous demanderons, comment (par quelles ressources ?) les architectes/urbanistes contemporains peuvent-ils créer des espaces publics spécifiques permettant de vivre des expériences urbaines<sup>56</sup>? Et serait-il alors préférable de parler désormais de milieu public, ainsi que le suggère Bordeaux Métropole ?**

53. «Faire monde» dans le sens de créer des spacings permettant des déplacements du corps dans le temps et dans l'espace.

54. Ibid., p. 247

55. Ibid., p. 83

56. L'expérience urbaine est définie ici par le mouvement du corps dans un espace réel urbain. Elle est multidimensionnelle, elle se décline sous plusieurs niveaux, celui du corps, celui de l'habiter et de la scène publique. Elle a pour «rôle de favoriser et d'activer la vita activa» ( Mongin.O, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, op. cit., p.303)

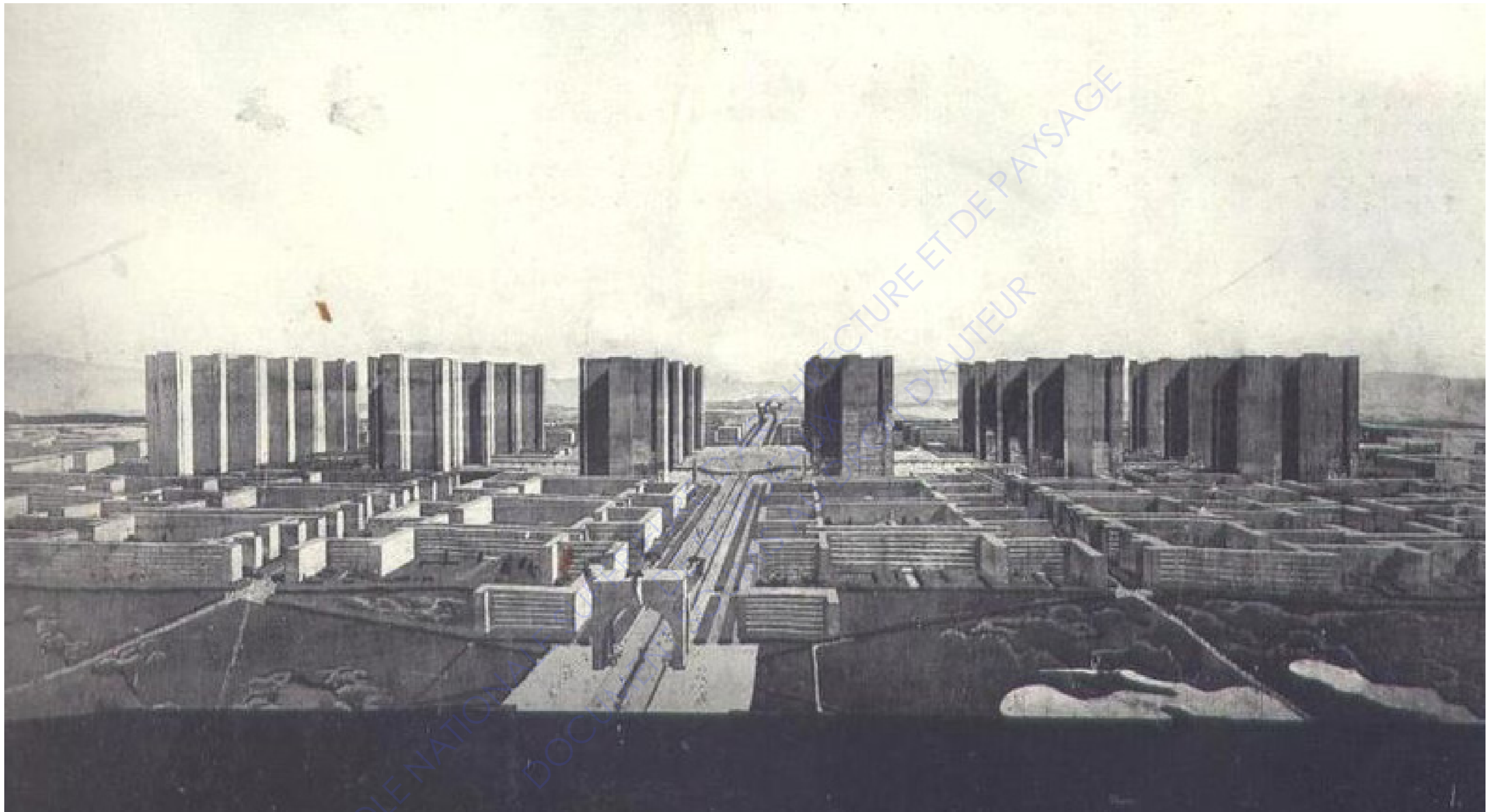


Fig 13. Le Corbusier's grandiose vision of the 'Ville Contemporaine' (1922) (Fondation Le Corbusier, 2014)

## **PARTIE 1**

### **ÉTAT DES LIEUX DE LA VILLE CONTEMPORAINE ET DE SES ESPACES PUBLICS**





**Fig 14.** Photographie, Pablo Lopez Luz, Mexico, 2010.  
L'artiste a souhaité montrer le paysage mexicain en montrant la présence et l'empreinte de l'Homme dans ces environnements. Une vague d'urbain diffus rend les limites de la ville imperceptibles.

Il est important de dresser un bilan à propos de la ville contemporaine et de ses différents théoriciens, de comprendre les nombreux sujets qui l'entourent et qui permettent d'émettre plusieurs points de vue. C'est pourquoi dans cette première partie, nous allons tenter de saisir les divers facteurs et acteurs de la ville contemporaine. Ces différentes visions permettent d'obtenir une pluralité de points de vue sur la ville d'aujourd'hui et de demain, d'en comprendre ses enjeux. Par conséquent, nous pourrions appréhender les espaces publics de la ville contemporaine.

## I. A - LES ESPACES PUBLICS À L'HEURE DE LA MONDIALISATION

La ville n'est pas chose immuable, elle s'est transformée et a évolué à l'instar de nos sociétés. C'est pourquoi, dès 1960, la notion de « ville » est alors remise en cause par Françoise Choay préférant parler de « non-ville » à l'issue d'une urbanisation généralisée. Cette dernière est le fruit d'une société à la recherche de plus en plus de confort, de loisirs où chacun agit pour son propre intérêt. Une société plus autonome qui mène à l'apparition d'espaces juxtaposés, à des édifices dé-contextualisés, « autistiques<sup>57</sup> » sur des territoires morcelés. Nous parlons ici de la périphérie des villes, caractéristiques majeures de la ville contemporaine, elle correspond à une « **expansion au-delà des frontières historiques<sup>58</sup>** » de la ville traditionnelle<sup>59</sup>. Ainsi, avec l'extension des tissus urbains de part et d'autre des villes « centre » (une ville compacte et dense), leurs continuités deviennent imperceptibles, au même titre que leurs limites. **« Quand règne le continu on passe d'un lieu à l'autre sans plus s'en apercevoir, et quand règne encore le discontinu on passe d'un lieu à l'autre en l'éprouvant<sup>60</sup> »**.

D'autres dont Marcel Hénaff, refusent d'abandonner le concept du mot ville, en rappelant que la ville d'hier n'est plus celle de demain. Ainsi, il est considérable de comprendre comment s'est formée la ville contemporaine. Pour cela, il est intéressant d'interroger sa genèse. On parle alors d'un triptyque des dimensions de la ville, le monument, la machine et les réseaux.

Le premier, correspond aux villes initiales, les villes-monde<sup>61</sup>, (organisées afin d'être à elles-mêmes un petit univers). Elles ont une portée symbolique. Un « **monument de monuments<sup>62</sup>** », où les espaces publics se démarquent du domaine domestique en tant que Vita activa (modèle d'existence qui repose sur l'action et le désir), et vie publique. Dès la révolution industrielle, la ville-machine émerge avec l'apparition de l'usine. Relative à l'arrivée des différentes techniques et transports, elle est marquée par un urbanisme fonctionnel séparant l'habitat, le travail et les loisirs. Surgit alors, le Paris Haussmannien, le plan Cerda et une place importante de la mobilité dans la ville qui engendre une restructuration de cette dernière autour des flux et donc de nouveaux espaces urbains.

57. « L'architecte et la ville : à plusieurs voix sur Rem Koolhaas », [en ligne] Mouvements, 2005/3 (no 39-40), p. 184 [Consulté le 11/21/2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2005-3-page-182.htm>

58. Marchal H. Et Stébé J, *Des villes encerclées de pavillons, Les grandes questions sur la ville et l'urbain*, Édition Puf, 2014, p.33

59. Par définition, une ville délimitée par des frontières visibles.

60. Mongin.O, *La condition urbaine, la ville à l'heure de la mondialisation*, op. cit., p. 12

61. Les ville-monde se définissent par l'idée d'un « microcosme renvoyant à un macrocosme » Mongin.O, *Quel espace commun dans la ville qui vient ?*, Esprit, n°6, 2020, p 74

62. Mongin.O, *Quel espace commun dans la ville qui vient ?*, Esprit, 2020/6 Juin, p 78.





**Fig 15.** Photographie, La rue de Disneyland, Paris, France.

Nous voilà plongé dans la rue 'irréelle' du parc à thème Disneyland. Une rue totalement piétonne qui fait place à un imaginaire collectif. La rue définissant par excellence l'espace public devient privée et payante. Les parcs de loisirs, reprennent alors le vocabulaire des espaces publics classiques.

### I. A. 1. La dissolution des limites et des repères :

**« Les premiers réseaux de circulation et d'échange de biens ont fait partie des conditions d'émergence du fait urbain [...] Ceux qui s'imposent partout aujourd'hui avec les réseaux mondiaux de communication semblent traduire le triomphe de ce modèle né avec les villes <sup>63</sup>»**

Après la seconde guerre mondiale la ville mondialisée apparaît par le biais des espaces interconnectés et des réseaux numériques. On parvient alors à la ville contemporaine qui devient un assemblage de connexions et ne fait plus « ville-monde ». Les limites ne sont plus visibles. L'espace ouvert urbain correspond à un espace illimité en étant mondialisé et interconnecté. Les flux viennent surpasser les lieux. On assiste ici, à la victoire du temps sur l'espace.

**« Les espaces de circulation, de consommation et de communication se multiplient sur la planète, rendant très concrètement visible l'existence du réseau.<sup>64</sup> »**

Néanmoins, nous n'habitons pas des flux mais des villes. Prendre conscience des grands phénomènes liés à la mondialisation rend compte de ses impacts sur l'urbain. Depuis la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, ce processus provoque des effets considérables sur nos sociétés et les conditions urbaines de la planète<sup>65</sup>. Le monde du « péri-urbain » s'est répandu en cause de ce phénomène économique. Il est le produit des centres d'affaires, des zones commerciales et industrielles ainsi que des zones résidentielles. De plus, l'augmentation des niveaux de vie des populations et l'utilisation importante de l'automobile ont aussi fortement contribué à cet étalement urbain. Ces espaces prennent alors appui sur les logiques d'une société individualiste et de consommation. Se pose la question des espaces publics dans les villes contemporaines.

**« Le shopping est selon toute probabilité, l'ultime forme d'espace public subsistante.<sup>66</sup> »**

Le cynisme de Koolhaas vient appuyer l'article écrit par Charles Moore « You have to Pay for the Public Life », qui signifie, « Vous devez payer pour la vie publique ». Dans l'esprit d'une critique des villes nouvelles et de ses périphéries, ce théoricien, part du principe que l'État de Californie préfère investir dans un parc de loisirs (à savoir Disneyland) plutôt que dans les villes ; alors que, en tant que lieu « public » il n'est pas gratuit. C'est tout l'univers des espaces partagés qui sont portés à devenir celui de Disneyland, où se crée le monde public de la Californie remplis d'événements et d'excitations. L'Europe n'a pas échappé à ce géant américain, présent aujourd'hui à Paris, il mène à la montée en puissance d'une culture privée de la ville. Le développement de Disneyland s'appuie sur ce qui concurrence la ville centre aujourd'hui, « la ville périphérique », sur l'omniprésence de l'automobile et des logements pavillonnaires, mais aussi et surtout sur la consommation de loisirs occupant de plus en plus de place dans la vie domestique (télévision, radios, piscines).

63. Hénaff M, *La ville qui vient*, op. cit, p 142

64. Augé. M, « Retour sur les « non-lieux ». Les transformations du paysage urbain », [en ligne] Communications, 2010/2 (n° 87), p. 171-178 [Consulté le 11/21/2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-communications-2010-2-page-171.htm>

65. Koolhaas. R, *Junkspace*, Édition Manuel Payot, 2001, p. 17

66. Koolhaas.R, cité dans La Cecla.F, *Contre l'architecture*, arléa, Paris, février 2010, p. 16





**Fig 16.** Photographie, Election crown wellington new zealand, par William Hall raine, 1931 .  
La foule se rue dans la rue afin de savoir le résultat des élections.

A travers son article datant de 1965 dans la revue *Perspecta*, Moore constate qu'il est nécessaire de s'acquitter pour accéder aux espaces publics, ce qui revient à payer l'entrée de Disneyland (à Los Angeles, dans ce cas là). Payer pour participer à la vie publique est donc un des constats sur la ville mondialisée. Avec cette contribution, « tout fonctionne, comme cela ne semble plus être le cas dans le monde extérieur<sup>67</sup> ». On assiste ici, à un monde irréel, celui de la société de spectacle<sup>68</sup> de Guy Debord.

**« Toute la vie des sociétés dans lesquelles règnent les conditions modernes de production s'annonce comme une immense accumulation de spectacles. Tout ce qui était directement vécu, s'est éloigné dans une représentation ».**

*Guy Debord*

Par cette citation, le philosophe nous conforte dans l'idée que les espaces publics tendent à devenir des lieux dédiés aux spectacles, aux divertissements de la société de consommation qui vient alors remplacer la vie réelle à l'image de Disneyland. Nous ne vivons plus des expériences mais seulement des représentations. Il se situe dans une critique de la société consumériste et productiviste. Cette notion de spectacle se compose de l'information, plus précisément de la propagande afin de maintenir une même vision du monde (le monde irréel) ; de la publicité qui permet principalement de nous tourner vers une multitude d'actes de consommations enfin, le spectacle au son sens propre du terme permet de nous divertir. Cette société de spectacle se trouve elle-même dans une «ville-spectacle [qui] devient alors aussi incontrôlable que le flux des images.<sup>69</sup>»

De même, Marc Augé, insiste sur l'existence des réseaux et des flux qui créent les espaces de circulation, de consommation et de communication. Ainsi, on assiste à une propagation d'espaces inscrits uniquement dans des représentations qui « font un spectacle pour le présent et plus particulièrement pour les touristes qui visitent le monde <sup>70</sup>». Les réseaux viennent alors effacer les frontières, les limites afin de devenir un monde global.

67. Moore.C, You have to paye for the public life, *Perspecta*, 1965

68. Debort. G, *La société du spectacle*, édition Gallimard, 2018

69. Mongin.O, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, op. cit., p.157

70. Auge.M, *Retour sur les « non-lieux », les transformation du paysage urbain*, *Le seuil*, 2010/2 n° 87, p. 173





## I. A. 2 : Du local au global

Ce terme « spectacle » est repris par Michel Lussault pour parler de certaines architectures du XXI<sup>ème</sup> siècle, notamment celle de Frank Gehry, le Guggenheim à Bilbao. L'architecte a créé au sein d'une ancienne friche industrielle une architecture remarquable au sens propre du terme qui est venue re-dynamiser la ville en 1997. Ainsi, ce vocable n'est pas utilisé de manière péjorative contrairement à Guy Debord. Ce bâtiment spectaculaire est devenu l'image de Bilbao et une des icônes de la ville contemporaine. Cependant aujourd'hui, les architectes les plus célèbres sont majoritairement appelés afin de produire des « objets architecturaux ». L'effet « Bilbao » est présent dans le monde entier, on cherche à tout prix un repère, un symbole pour la ville du XXI<sup>ème</sup> siècle, la cité du vin de Bordeaux réalisée par l'agence XTU en 2016 en est un exemple. Le monde est ainsi pensé en tant que ville colossale, le « monde-ville », (les grandes métropoles mondiales sont en capacité de décider de l'avenir de la planète, étant interconnectées) où chaque métropole doit se démarquer par un repère architectural ou culturel. Ainsi, elles attestent de leur existence dans le monde-ville. Chaque ville est un monde, non pas dans le sens de ville-monde précédemment énoncé par Marcel Hénaff mais par sa diversité culturelle, économique et sociale.

**Les grands architectes sont devenus des vedettes internationales et, dès qu'une ville aspire à figurer sur le réseau mondial, elle essaie de confier à l'un d'eux la réalisation d'un édifice qui aura valeur de témoignage : il prouvera sa présence au monde, c'est-à-dire son existence dans le réseau, dans le système.**

*Marc Augé*

Une poignée d'architectes sont aujourd'hui devenus des « marques » en créant de grands projets urbains « spectaculaires ». Ils ont su imposer leurs signatures dans les grandes villes, dans les métropoles tels que Jean Nouvel, Zaha Hadid ou encore MVRDV. Les domaines de l'architecture et de l'urbanisme deviennent de plus en plus marqués par un « star-system<sup>71</sup> » qui évolue parallèlement et en accord avec les stratégies de marketing urbaines et d'images. Franco La Cecla, les nomme les « archistars ». La ville réelle se transforme alors petit à petit en ville « télégénique<sup>72</sup> ».

**En somme, les “archistars” sont des artistes au service des puissants, qui les utilisent pour lancer des tendances, émerveiller et capter l'attention d'un public par des « trouvailles » qui ne sont même plus des édifices, mais d'énormes panneaux publicitaires en forme de musées, de building à la gloire d'une agence de communication, quand ce n'est pas tout un quartier transformé en Disneyland.<sup>73</sup>**

*Franco La Cecla*

Il faut tout de même rester à distance des propos de cet écrivain qui ne sont pas forcément nuancés et qui restent dans une critique de l'architecture contemporaine et non

71. Lussault Michel, « La dérive iconique de l'urbain », [en ligne], Tous urbains, 2013/1 (N° 1), p. 20. [Consulté le 11/21/2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-tous-urbains-2013-1-page-20.htm>

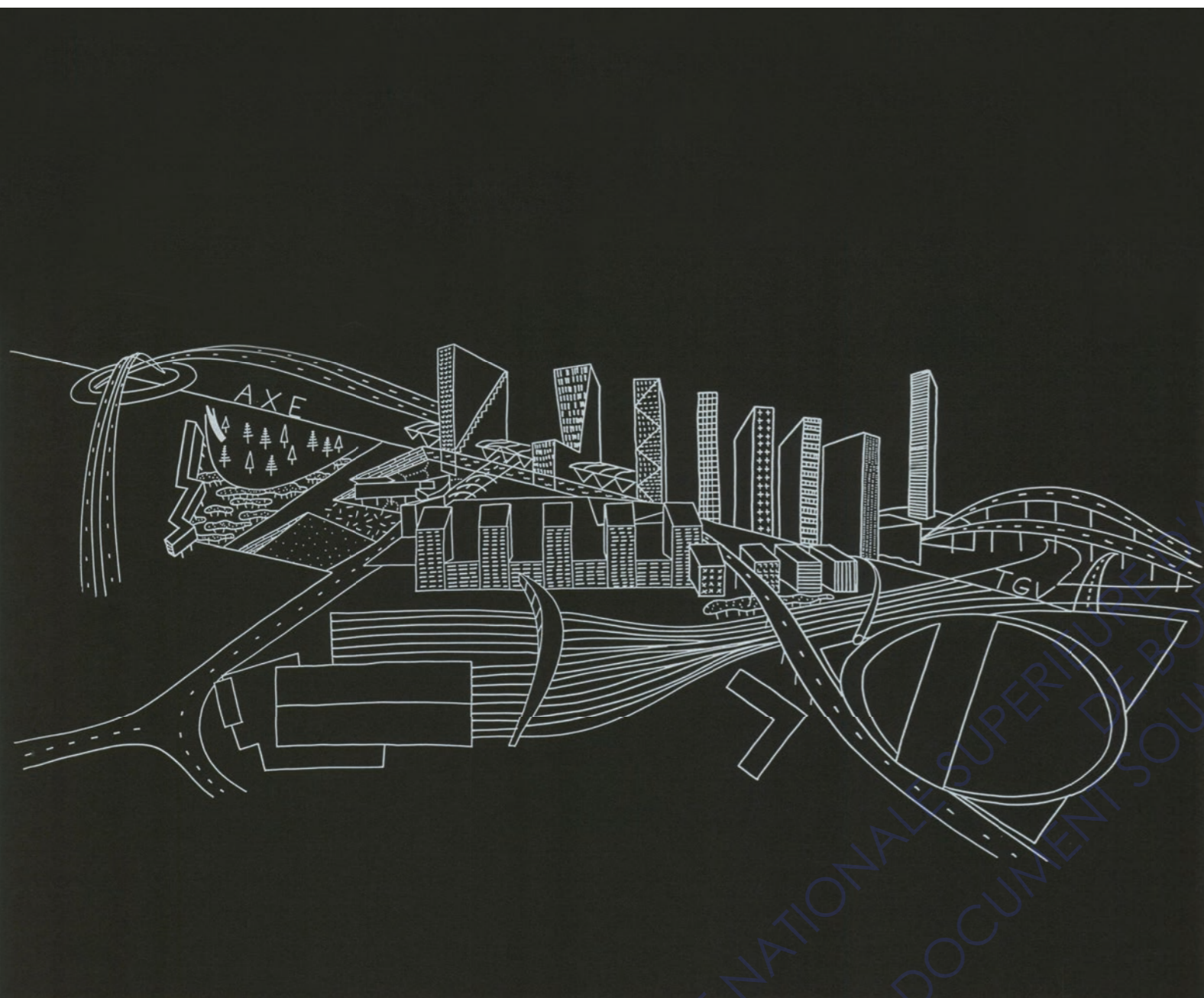
72. Lussault Michel, « La dérive de l'architecture (suite) », [en ligne], Tous urbains, 2013/2 (N° 2), p. 20, [Consulté le 11/21/2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-tous-urbains-2013-2-page-20.htm>

73. La Cecla, F., Contre l'architecture, Arléa-Poche, 2010, p.33

**Fig 17.** Espace urbain, Superkilen, réalisé par Topotek 1, BIG architectes et Superflex, Copenhague, Danemark

Cette continuité d'espaces publics se situe dans un quartier populaire au Danemark. Bien que ce projet soit très ancré dans l'histoire et la culture des habitants (il y a plusieurs objets qui ont été trouvés dans le monde, provenant des 60 nationalités différentes du quartier), il est légitime de se questionner sur l'effet « carte postale » du projet. Finalement, les objets auraient-ils un effet « Duchamps », à vocation simplement d'exposition. Dans les projets ils sont appelés des « folies ». Cette interrogation nous permet de nous demander si au delà du concept du projet (rassembler ces différents objets dans le but de créer des espaces publics 'hybrides' qui fédèrent), il ne s'agit derrière d'une ambition de marketing urbain? Sur la place nous pouvons trouver différentes enseignes telle qu'une pancarte de beignet américain. Superkilen serait alors, au même titre que la cité du vin à Bordeaux, la marque de Copenhague. Voir à ce propos GIMBAL, Julie, « Cultural identity and shared memory : a comparison of Superkilen and Piazza d'Italia as case-studies of contemporary place-making » dans Centre d'investigation transdisciplinaire (culture, espace, mémoire), Genius loci. Places and meanings, actes du colloque international, 20-22 avril 2016, Porto, Université de Lettres, vol. 2, p. 519-529.





**Fig 18.** Illustration de Rem Koolhaas, présentation du projet Euralille, 1990

Le passé industriel de la ville disparaît avec la pensée radicale de Rem Koolhaas sur la ville contemporaine. L'évolution de Lille est alors un total renouvellement et non une évolution de la ville. Olivier Mongin qualifie ce projet comme représentant «le pire» exemple en tant que projet dé-contextualisé.

pas seulement sur le devenir du métier d'architecte. Il est d'autant plus nécessaire de ne pas réduire l'architecture à la seule pratique des archistars. De nombreux architectes peu médiatisés contribuent tout autant à créer la ville.

Néanmoins, malgré la pluralité de projets architecturaux et urbains qui existent dans nos villes, une généralisation de ces derniers apparaît. Marc Augé prône une architecture mondiale s'insérant globalement dans l'esthétique actuelle de l'architecture contemporaine et de l'urbain d'aujourd'hui. **« À vrai dire, c'est le contexte qui a changé, c'est le contexte qui est global.<sup>74</sup> »**

Un contexte global revient à parler du phénomène de globalisation où les formes urbaines et les objets architecturaux tendent à se standardiser. Suite à une parenthèse sur un rapport au local, la fin du XX<sup>ème</sup> siècle se concentre sur le global. Des problèmes urbains semblables émergent et se résolvent de manière identique. L'exemple de la requalification des espaces publics en front d'eau, des friches urbaines réhabilitées ou encore de la diffusion de certains types architecturaux tels que les gratte-ciels, les aéroports et les centres commerciaux montrent que ce phénomène est mondial. (Exemple en illustration). Ces formes architecturales font alors référence au désir d'images, de repères urbains ancrés dans les villes actuelles qui entraînent par évidence un urbain standard, « qu'on retrouve un peu partout<sup>75</sup> » et où le contexte devient superflu voire inexistant.

Koolhaas, vient appuyer ce propos avec sa citation « Fuck the context ». Effectivement, la simple intervention du « coup de maître architectural » est légitime dans ce contexte de *Junkspace*.

**« L'esthétique est ici conceptuelle et non pas fonctionnelle. Comme l'œuvre architecturale n'est pas conçue en fonction d'une ville [...] circonscrite, il faut édifier des machines célibataires dont la logique n'est plus fonctionnelle mais conceptuelle ; puis les enfermer dans une enveloppe dont la vertu première est de faire image afin d'être médiatisable.<sup>76</sup> »**

*Olivier Mongin*

On peut prendre ainsi l'exemple d'Euralille ou du pont de Millau réalisé par Norman Foster. Cependant, encore aujourd'hui la plupart des projets d'architecture ou urbains tiennent compte (plus ou moins) de l'histoire, de la géographie du lieu dans lequel ils s'implantent. On peut citer l'agence de Bjarke Ingels (starchitecte), BIG, qui exprime finement à l'aide de schémas, son rapport au site (se référer au projet de la Méca à Bordeaux). Toutefois, il est légitime de se demander si leur prestige ne viendrait pas aussi de la reconnaissance mondiale qu'ont ces architectes ?

74. Augé Marc, « Retour sur les « non-lieux ». Les transformations du paysage urbain », [en ligne] Communications, 2010/2 (n° 87), p. 171-178 [Consulté le 11/21/2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-communications-2010-2-page-171.htm>

75. Lussault. M, Tous urbain, La dérive iconique de l'urbain, op. cit., p.20

76. Mongin,O, La condition urbaine. La ville à l'heure de la métropolisation, op. cit., p. 157



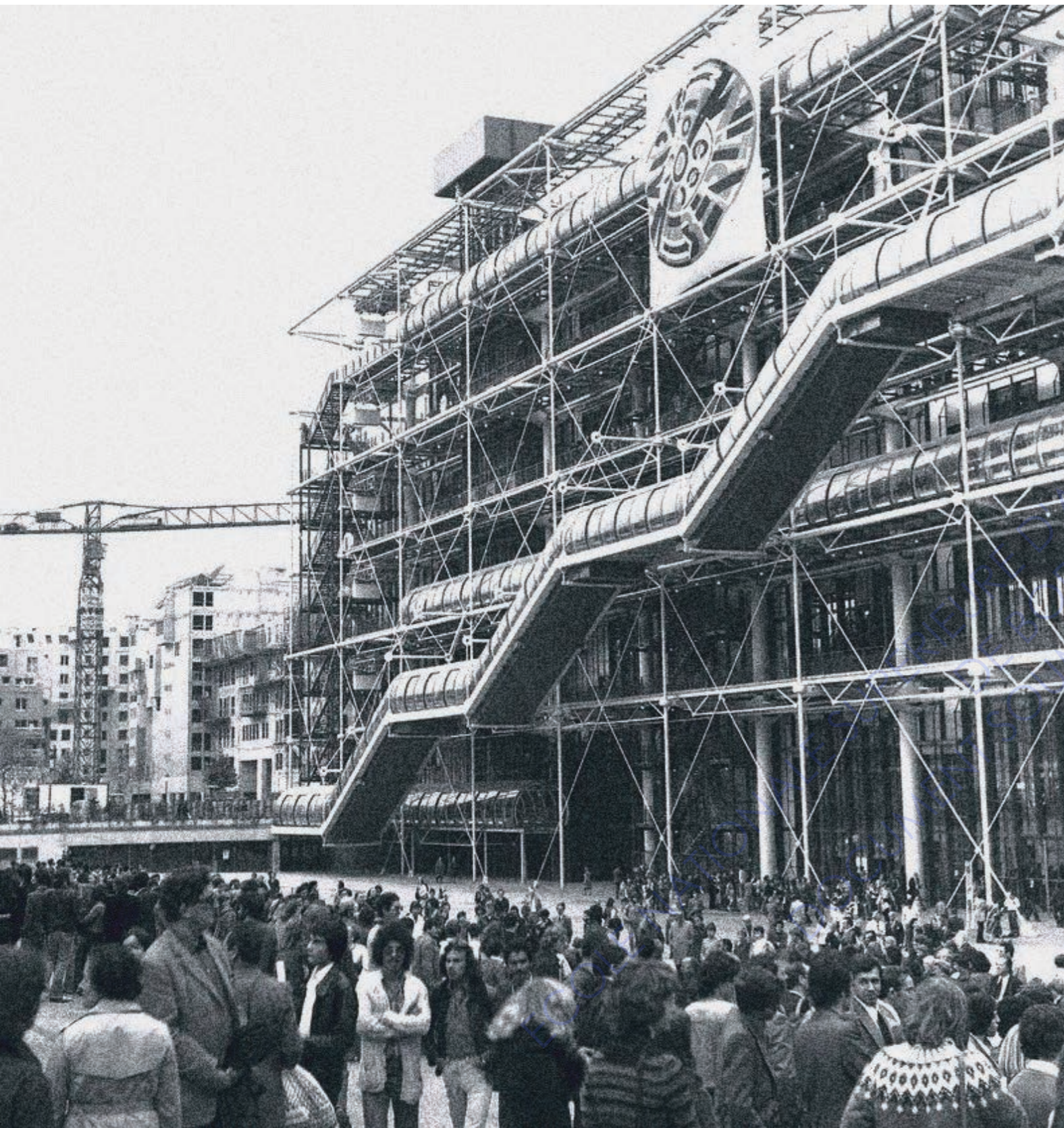


Fig 19. Photographie, Le Centre Pompidou, en octobre 1978, Osbornd / Flickr  
 Le Centre Pompidou : une inauguration et des réactions épidermiques, France Culture, Sinard.A et Combis.H.

### I. A. 3. L'hyper-lieu où les nouveaux espaces publics du XXIème siècle:

Bien que certains projets soient spécifiques et emblématiques d'une ville à l'image du centre culturel de Beaubourg créé par Richard Rogers et Renzo Piano à Paris, ces « espaces publics » vont être rapidement rattrapés par la consommation mondiale. Dès 1977, le centre Pompidou est un espace en libre accès (un des grands principes des espaces ouverts urbains). Cependant, peu à peu le centre culturel va subir les contraintes du tourisme culturel mondialisé. Effectivement en tant qu'image de la ville, elles se démarquent par leurs attractivités touristiques, culturelles ou encore historiques. Dans cet esprit, Jean Baudrillard écrit « **Beaubourg est à l'échelle de la culture ce que l'hypermarché est à l'échelle de la marchandise** <sup>77</sup> ». Traduit spatialement, en tant qu'immense boîte de jeux aux possibilités infinies, le hall de Beaubourg devient un des nouveaux exemples d'espaces publics dans lequel on peut accéder au bâtiment avec une sensation inédite de pouvoir redécouvrir la ville de Paris ; tout en vivant une expérience ascensionnelle originale, à travers des escalators, symboles du musée. On observe alors une similitude entre le shopping mall, conçu aux Etats-Unis dès 1950 par l'architecte Victor Gruen, et le centre culturel de Paris. Tous deux sont structurés par un espace de contact, de passage, un espace ouvert, en l'occurrence, le centre George Pompidou est inscrit dans l'urbain notamment par la présence du vide urbain qui fait place à la machine culturelle. Le bâtiment n'est rien sans ses espaces publics et vice versa. Notons surtout, l'un et l'autre ne sont rien lorsqu'ils sont vides de pratique.

De par son œuvre l'effet Beaubourg il dresse un exemple d'hyper-lieu. Michel Lussault théoricien de cette « espèce d'espace » en prenant le constat de Jean Baudrillard sur le centre George Pompidou, argumente sa vision positive de l'hyper-lieu du XXIème siècle dans l'article Beaubourg, hypermarché, hyperbrancher, hyperconnecter dans le journal Libération en 2017.

En formulant l'idée de l'hyper-lieu, il s'appuie en réalité sur la notion de « Non-lieu » que définit Marc Augé en 1992. Précisons, que le terme de non-lieux est né pour décrire les « nouveaux espaces » apparus par le phénomène de mondialisation. Marc Augé, à la fin du XXème siècle voit le monde de plus en plus s'uniformiser et perdre en diversité. Il présente alors les effets négatifs qu'apporte ce processus sur l'urbain, ou les espaces publics se voient vidés de toute identité. Le non lieu devient un terme péjoratif pour qualifier un espace. Ils ne sont ni bénéfiques à une forme de sociabilité ni à des expériences personnelles et collectives. Il associe ainsi cette théorie du « non-lieu » aux territoires de la mondialisation, aux installations permettant la circulation ainsi qu'aux moyens de transports.

On compte parmi-eux : les gares, aéroports et centres commerciaux qui augmentent et se fabriquent sur un même modèle. Ils se nomment plus précisément les « non-lieux empiriques ». Ces « lieux », « espaces publics » sont uniquement créés dans un but précis visant à la consommation et aux déplacements. On ne parle plus ici, de rêveries, de flâneries, de dérives urbaines dans lesquelles peuvent naître l'analyse visuelle que propose Kevin Lynch. Il n'y a plus d'expériences urbaines vécues. L'autoroute est un exemple majeur en tant que « non-lieu », où notre relation à la terre et au paysage vient être distancée au profit des panneaux d'indications routières et des publicités.

77. Baudrillard.J, *l'Effet Beaubourg. Implosion et dissuasion*, Galilée, 1977





**Fig 20.** Photographie, Seph Lawless, *Rolling Acres* - Akron, Ohio's Dead Mall, 2014.  
Cet «hyper-lieu» a été complètement abandonné en Amérique. Ce phénomène se répand petit à petit aux Etats-Unis en raison des crises économiques ou d'un changement radical des habitudes de consommations des habitants (Amazon).

Contraire au lieu anthropologique<sup>78</sup> le non lieu est alors «un espace qui ne peut se définir ni comme identitaire, ni comme relationnel, ni comme historique<sup>79</sup>».

Ce constat post-moderne permet une remise en question de la définition d'un lieu, notamment des lieux urbains au XXIème siècle. En se reposant sur l'hypothèse du non-lieu, Michel Lussault théorise l'hyper-lieu en tant qu'espace urbain contemporain permettant aujourd'hui d'exprimer des espaces intenses où s'inventent de nouveaux rapports à l'urbain, à la ville et de nouvelles formes de vie.

**« La caractéristique majeure de la mondialisation est ainsi de mettre en tension des logiques de standardisation des espaces d'existence et des logiques de différenciation permanente.<sup>80</sup> »**

*Michel Lussault*

« Hyper » correspond à des points de connexions majeurs, qui les situent dans plusieurs échelles à la fois. Ces territoires aux identités particulières, réunissent cinq principes.

L'intensité, à savoir, un regroupement de population démesuré.

L'hyperspatialité, qui rend un lieu accessible et connecté au monde.

L'hyperscalarité, ce même lieu s'inscrit dans le site à différentes échelles (locale, régionale, nationale et bien sûr mondiale). Il s'agit plus d'une échelle virtuelle que d'une échelle géographique.

Par ailleurs, c'est un lieu qui permet de vivre des expériences collectives et personnelles, dans lequel l'individu ressent une certaine sensibilité ou un engagement spécifique. Enfin, il est question d'affinité spatiale entre les individus.

Le modèle parfait de l'hyper-lieu qui regroupe chaque principe est Times Squares. Par ses voyages, Michel Lussault témoigne de ses propres impressions urbaines dans ce lieu. L'effervescence de Times squares est présente 24h/24h. Il est connecté par des smartphones qui permettent notamment d'échanger avec le monde. Ni horaires - ni contraintes, pas de rythme traditionnel, ces lieux se pratiquent à toute heure de la journée. C'est là, que s'effectuent les partages de mêmes photos, de mêmes discussions, sur les réseaux sociaux. On vit simultanément la même expérience. Cette notion de distance dans la proximité devient virtuelle contrairement à celle fondée dans les espaces publics où elle est réelle.

Nous sommes en droit d'éprouver le regret que décrit Augé par rapport à cette nouvelle façon de parcourir l'espace virtuellement ou dans un objectif précis. On vient dans ces hyper-lieux que nous connaissons déjà à travers de multiples photos partagées, publiées, montrées dans le monde entier, pour reproduire les mêmes images.

Ainsi, la relation entre le corps et l'espace est-elle toujours présente ? Peu à peu, l'hyper-lieu perd de son vivant afin de devenir de simples représentations et images. Plus précisément, à l'heure de la ville contemporaine, vivons-nous encore ces espaces remplis d'agitations et de pratiques urbaines, sont-ils des espaces vécus au sens physique du terme ?

78. Les lieux anthropologiques sont des « constructions concrètes et symboliques de l'espace ». Ce sont des lieux identitaires : susceptibles de permettre l'identification de celui qui y naît, y vit ou y meurt ; Relationnels, dans ces lieux il existe des relations de coexistence qui jouent entre les éléments qui le composent et historiques dans la mesure où il possède des repères temporels pour les habitants. Debarbieux.B, Institut de géographie alpine, Grenoble. Des lieux dans lesquels nous sommes susceptibles de vivre des expériences urbaines.

79. Augé.M, *Non-lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, Paris, 1992

80. Lussault.M, *Tous urbains, Les hyper-lieux : là où le monde est toujours pareil et chaque fois différent*, n° 18, p 15





Les hyper-lieux représenteraient alors les nouveaux espaces publics de la ville contemporaine. Apparus au XXI<sup>ème</sup> siècle, ils se développent dans ce que Michel Lussault appelle la dernière phase de mondialisation urbaine.

Il est intéressant de se questionner sur leur devenir. Les espaces publics traditionnels, les places de marché notamment perdurent encore aujourd'hui. Bien entendu celles-ci ont évolué, elles sont passées d'une place piétonne à celle réservée pour les voitures, pour ensuite être réaménagées en fonction des mobilités douces.

La place Saint Michel à Bordeaux où demeure le « grand-marché » installé auparavant sur la place du parlement est un bon exemple. Cet espace a continuellement été un haut lieu de commerce débouchant sur le grand-marché de Bordeaux, Les Capucins. Assemblage de différentes places, elles sont toujours présentes et s'inscrivent au cœur de l'urbain contrairement aux centres commerciaux abandonnés aux Etats unis, qui constituaient un des modèles de l'hyper-lieu. Aujourd'hui, ces derniers sont «morts». L'appellation « dead malls », signifie que ces espaces ont perdu peu à peu leur dynamisme et leurs fonctions dans le monde contemporain. Le shopping mall de Détroit en ruine aujourd'hui en est un bon exemple.

Dans le cas inverse, les hyper-lieux peuvent devenir ces endroits complètement déconnectés de la réalité et du contexte. Une sorte de sphère publique dans laquelle chaque individu agirait dans son propre intérêt. La vision, de l'hyper-lieu de Lussault permet un nouveau point de vue sur le résultat du phénomène de la mondialisation sur l'urbain et nos pratiques. Ces hyper-lieux existent aujourd'hui et peuvent être ces espaces singuliers de la ville contemporaine, ces identités singulières. Que deviennent les espaces publics, s'effacent-ils au profit des hyper-lieux dans la ville contemporaine ?

#### I. A. 4. L'hyper-lieu, archétype de la ville Générique :

Dans ce contexte, Rem Koolhaas observe plus précisément les métropoles contemporaines. Que deviennent-elles ? Elles se singularisent de plus en plus par leurs hyper-lieux. L'aéroport élément neutre auparavant devient une des caractéristiques importantes pour les villes contemporaines. Aujourd'hui, les voyageurs découvrent les métropoles principalement en premier depuis leur aéroport.

« Les villes contemporaines sont-elles [...] «toutes les mêmes»? Peut-on théoriser cette convergence ? [...] La convergence n'est possible que si l'on se débarrasse de l'identité [...] Et si cette homogénéisation apparemment accidentelle - généralement déplorée - était un processus intentionnel, un mouvement conscient, de la différence vers la ressemblance ? [...] « A bas le caractère! » Que reste-t-il une fois que l'identité a été abandonnée ? Le générique ?<sup>81</sup> »

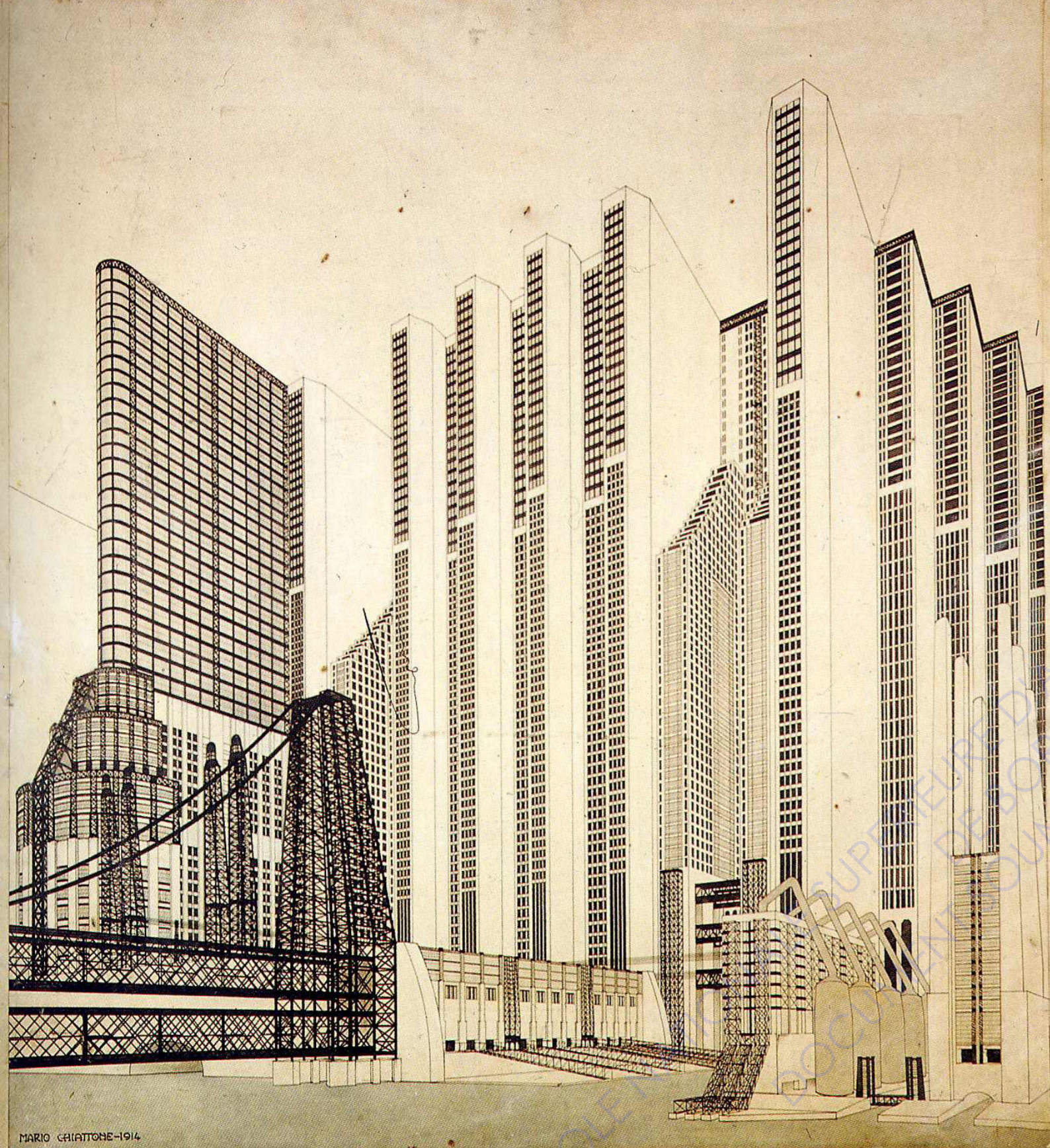
*Rem Koolhaas*

**Fig 21.** Photographie, Owen Byrne, The Mall, Toronto.

Cet «hyper-lieu» rassemble toute l'agitation de la rue sous un unique couvert. Rempli de pratiques et de vie, c'est par l'apparition de ses nouveaux espaces que la définition des espaces publics devient ambiguë.

81. Koolhaas.R, traduction Daniel Agacinski, Junkspace, La ville Générique, Payot & Rivages, 2001, p45





**Fig 22.** Mario Chiattoni, dessin d'une ville futuriste, *Construction d'une métropole moderne*, 1914  
L'architecte et urbaniste a participé à une exposition sur le thème futuriste. Dans ses dessins les êtres ou espèces vivantes ne sont pas représentés, c'est une ville démesurée.

Ainsi, Rem Koolhaas souhaite accepter les changements de la ville contemporaine actuelle. Il ne faut pas lutter! La question de l'identité au sein de la ville générique est essentielle. En effet, si depuis qu'elles existent, les villes sont singulières par leur histoires, leur contexte, leur géographie, ces spécificités s'atténuent dans le modèle de la ville contemporaine. Se diriger vers un nouveau concept de l'urbain autre que celui de la ville conventionnel serait alors nécessaire.

Etant le fruit de la mondialisation, il est légitime de signaler que les métropoles contemporaines abritent des bâtiments publics conçus en tant qu'éléments indépendants. Bien qu'il existe une uniformité globale (grandes tours, gratte-ciels, très peu d'éléments naturels), les styles architecturaux sont mixtes. La spécificité de chaque bâtiment se perd au travers du brassage architectural. Cela rend indissociable chaque ville générique les une des autres. L'unité de la façade des quais de Bordeaux vient appuyer ce propos en tant que contre exemple. Son homogénéité architecturale est alors visible et reconnaissable, contrairement à celle des grandes métropoles, Londres en particulier (« dont la seule identité est de ne pas avoir d'identité clairement définie est de moins en moins Londres<sup>82</sup>») ou Dubaï. Les quelques éléments architecturaux qui se démarquent à l'image des architectures monumentales ou symboliques dans les villes contemporaines, leur permettent d'acquérir une identité moins décelable, de part ce melting-pot architectural.

Par ailleurs, à l'égal de la pensée de Marc Augé, Koolhaas voit les villes s'uniformiser. Ce phénomène relève directement d'un problème d'identité urbaine, que ce soit celle à l'échelle du passant, de l'habitant ou bien de la ville elle-même. De ce constat, il amène la théorie de la ville générique.

**« La globalisation, c'est aussi l'urbanisation du monde, mais l'urbanisation du monde, c'est aussi une transformation de la ville qui s'ouvre à de nouveaux horizons <sup>83</sup> »**

*Marc Augé*

Par définition, la ville Générique est avant tout libérée de son identité. Or, cette dernière, correspond à une mise en relation d'un espace géographique avec son site, son patrimoine, ses caractéristiques culturelles et ses habitants. L'identité d'un territoire crée son appropriation par des individus. C'est ainsi que se forge le sentiment d'appartenance. Très important pour effectuer un lien entre la ville et l'homme, l'identité urbaine est un point d'appui pour la cohésion sociale et le développement de l'activité économique. Bien qu'elle puisse être essentielle pour certains, elle peut aussi être un frein. Koolhaas prend l'exemple de Paris, métropole et capitale dans laquelle on ne peut pas continuer d'étendre son identité, **« Paris ne peut devenir que plus parisien - d'ores et déjà, il est en passe de devenir un hyper-Paris, raffiné jusqu'à la caricature<sup>84</sup>. »** Dans le cas de la ville générique, elle empêche l'accès à la sur-modernité, elle « emprisonne », elle s'oppose à l'expansion d'un monde contemporain.

**« le processus d'agencement et de structuration de l'ensemble des représentations que les différents groupes sociaux internes et externes d'une ville se font d'elle, de son passé, de son présent et de son avenir, et ceci à un moment donné de l'histoire. <sup>85</sup> »**

82. Koolhaas.R, traduction Daniel Agacinski, Junkspace, *La ville Générique*, Payot & Rivages, 2001, p46

83. Augé.M, Retour sur les « non-lieux » Les transformations du paysage urbain, op. cit.

84. Koolhaas.R, traduction Daniel Agacinski, Junkspace, *La ville Générique*, op. cit., p46

85. Lapiere. J-W, *Les identités urbaines, Cultures, sous-cultures et déviances*, Blaise Galland, 1993





Fig 23. Imaginer l'avenir des villes, étude de Pablo Servigne, 2017.

L'architecte et urbaniste a participé à une exposition sur le thème futuriste. Dans ses dessins les êtres ou espèces vivantes ne sont pas représentés, c'est une ville démesurée. Cette image décrit une ville telle qu'un « horizon de déconnexion avec la nature, de pollution, de bruit, de violence ou de perte des liens sociaux ». Servigne.P, Imaginer l'avenir des villes, Barricade, 2017

Cette définition de l'identité urbaine, nous permet de comprendre ce que serait la ville générique. Une ville sans âme, où il n'y aurait donc plus de liens entre son histoire son contexte et ses habitants. Les questions entre individus telles que : « D'où venez-vous ? » n'auraient plus réellement de sens et de réponse.

Or, le fondement de la ville et témoins de son histoire, le centre a une réelle fonction d'identité urbaine. Il se situe au cœur des sujets de l'urbain, il nécessite un intérêt particulier. Il doit être à la fois ancien, fixé, figé, neuf et dynamique. Plus l'urbain s'étend, plus les périphéries se situent loin des centres (La morphologie des villes se trouvant majoritairement concentrique). Cette distance grandit inévitablement, or l'identité étant centralisée, les périphéries deviennent orphelines.

A Barcelone, le quartier de la mina, composé de grands ensembles (« quartier des gitanes ») a été délaissé par la ville. En situation de relégation, c'était un quartier en zone sensible, très insécure pour les habitants et les forces de l'ordre. Les habitants se sentaient exclus de la grande métropole. Les espaces publics étant inexistant, une requalification a été envisagée afin de créer une « rambla » en 2001 par Jornet Llop Pastor architectes. De ce fait, la mina, a été complètement transformée tant le sentiment d'appartenance à la grande métropole catalane était présent en raison des ramblas (ce paramètre n'est bien sûr pas le seul en rentrer en compte). C'est pourquoi la ville générique, se refuse d'être esclave du centre.

« La Ville générique est la ville libérée de l'asservissement au centre, débarrassée de la camisole de force de l'identité. La Ville générique rompt avec le cycle destructeur de la dépendance: elle n'est rien d'autre que le reflet des nécessités du moment et des capacités présentes. C'est la ville sans histoire. Suffisamment grande pour abriter tout le monde, accommodante, elle ne demande pas d'entretien. <sup>86</sup> »

Une ville qui se répète à l'infini noie les individus dans une masse de béton et d'acier, dans un amas de population. Le terme « noyer » prend tout son sens lorsqu'on parle d'une ville impersonnelle, les couleurs, les constructions et les matériaux sont semblables ou au contraire viennent former le chaos, dans lequel « l'imaginaire et la réalité peuvent se confondre<sup>87</sup> ». Dans la ville générique, les édifices sont parfois ennuyeux ou bien captivants. Le temps n'est plus à la construction, les architectes conçoivent dans « dix mille agences » inconnues, qui n'hésitent pas à bâtir pour bâtir. L'individu est mangé par la ville. L'habitant n'a plus de repère ou à l'inverse vient d'être aveuglé par d'innombrables images de lieux touristiques et de consommations. L'identité des villes ne serait pas physique mais seulement une représentation publicitaire qui attire les voyageurs. Effectivement la ville générique est un modèle urbain qui est restreint seulement par ses propres besoins. Rien ne peut se supprimer, rien n'est superflu, chaque espace remplit une fonction. La ville Générique devient le fantôme des villes. Rem Koolhaas note sa présence sur tous les continents du monde, en Asie, Europe, Amérique, Australie et en Afrique. Selon lui, seul l'Asie s'accorde à la ville générique, tandis que les autres pays rejettent la réalité des faits.

86. Koolhaas.R, traduction Daniel Agacinski, Junkspace, La ville Générique, op.cit., 49

87. Mongin.O, La condition urbaine, la ville à l'heure de la mondialisation,op. cit., p.155



Un des points importants de la ville générique est qu'elle se greffe aux nouvelles technologies, au cyber-espace. A tel point que l'expérience du coucher de soleil que nous connaissons tous, se ressent à travers « **le jeu subtil des nuances de blanc sur une enseigne lumineuse** <sup>88</sup> ». On est dans le monde virtuel. Or, le corps se déplace dans un environnement réel, il s'agit de « **maintenir un espace concret pour le corps, un espace d'habitation, de voisinage, de relations** <sup>89</sup> ». Le corps a besoin d'une relation au réel, à un monde, « **il ne peut vivre dans un réel qui ressemble à 'n'importe où'** <sup>90</sup> ». Ce n'est pourtant pas le cas de la ville générique.

La post-ville<sup>91</sup> est représentée selon différentes « échelles » : l'aéroport, l'urbanisme, les quartiers, l'architecture, la géographie, l'histoire, l'infrastructure et la culture. Telle une recette de cuisine, Koolhaas nous présente chacun de ses aspects. Cependant il oublie l'échelle de l'individu, (volontaire ou non?) Qui pratique les villes et les espaces publics, (faut-il encore qu'ils existent encore). Le calme de la ville générique projeté est atteint notamment par l'inexistence du domaine public. L'urbain est alors réservé aux déplacements, (dits indispensables), ou les autoroutes constituent l'ensemble des espaces publics, lorsqu'elles ne sont pas destinées au tourisme de masse ; où les « troupes » de consommateurs admirent une eau bleu turquoise au bord de la ville générique. La rue est remplacée par la voiture, d'ailleurs « la rue est morte ». Dénuée de tous domaines publics, les rues et les espaces ouverts urbains sont remplacés par des routes réservées à l'automobile. Des aménagements surélevés, des rampes, des promenades permettent au piéton d'avoir une « Illusion de ville ».

Dépourvue de toute identité, la ville générique se construit et se déconstruit à l'infini. Pur produit de la consommation, elle est coincée dans un cycle d'auto-destruction et de renaissance. Elle renie le passé, on ne peut l'améliorer, on l'abandonne. C'est une nouvelle ville entourée d'un ensemble d'autres villes changeantes et instables, sans identité. Composées de « quartiers-Alibi » où les programmes urbains correspondent uniquement à des bureaux, boutiques, centres commerciaux et hôtels, quel devenir pour les espaces publics ? La ville traditionnelle, ses places, la terre sur laquelle elle s'implante n'existe plus, « **C'est fini. Voilà l'histoire de la ville. La ville n'est plus.** <sup>92</sup> »

Si la ville traditionnelle doit faire place à la ville générique, la nature aussi. Elle ne se développe plus, « pas de saisons, un temps toujours ensoleillé ». A l'égal de cette explication, plus rien ne tient compte de l'écosystème ni de la situation géographique ou spatiale. L'histoire et la topographie du lieu ne comptent plus si ce n'est qu'elle peut devenir l'image de la ville. Le contexte représente uniquement un moyen de publicité. « **Si elle possède une montagne, une colline figurera sur le moindre prospectus, les menus, les billets, les panneaux d'affichage, comme si une tautologie sans faille pouvait seule convaincre.** <sup>93</sup> » On ne construit plus dans un environnement mais partout et n'importe où, à la fois. Il n'y a plus de juste milieu d'intervention urbain, plus aucune juste mesure.

88. Koolhaas.R, traduction Daniel Agacinski, *Junkspace, La ville Générique*, op. cit., p. 51

89. Hénaff.M, «Vers la ville globale : monument, machine, réseau», la ville à trois vitesses, [en ligne] Esprit, mars 2004, p.266 [Consulté le 11/01/2021], disponible à l'adresse : <https://esprit.presse.fr/article/marcel-henaff/vers-la-ville-globale-monument-machine-reseau>

90. Mongin.O, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la métropolisation*, op. cit., p. 233

91. Terme employée pour désigner la ville générique. Koolhaas.R, , *La ville Générique*, op. cit., p 55

92. Ibid, p. 77

93. Ibid p.51

Sur le modèle de Koolhaas, les villes contemporaines tendent à devenir « génériques ». Que déduisons-nous pour l'espace ouvert urbain. Que reste-t-il, à nos villes, à nos souvenirs, nos mémoires, et surtout à nos expériences urbaines, fondement de nos repères et appartenances ? La ville générique mène peu à peu à la mort des espaces publics, qui constituent un réel enjeu identitaire et symbolique.

Il faudrait ainsi, redonner place aux expériences personnelles et collectives de vie. Les espaces publics du XXIème siècle tendent à devenir de simples temples de la consommation. Sommes-nous en capacités aujourd'hui de trouver ou retrouver des espaces publics étant libres, gratuits, pratiqués, rythmés par la vie urbaine ? Pour cela, il ne faudrait donc pas « **se plier aux dures lois de la mondialisation urbaine ou rêver au cyber-espace, à des territoires qui n'ont plus de limites [mais] réfléchir à la nature de l'expérience urbaine en tant que telle** <sup>94</sup> » ?

Il est impératif de construire avec la ville qui est déjà là, la ville contemporaine avec son étalement urbain, ses fractures et ses enjeux. Résoudre un problème que partagent les métropoles contemporaines ne signifie pas trouver une solution unique à l'instar de la ville générique. Il n'y a pas de proposition tout prête comme une forme vers laquelle tend la ville générique et qui serait valable partout. Elles sont singulières. Il y a mille situations, mille villes. Certains tels que Bernard Huet pensent que le projet existe par son contexte, les deux interagissent inévitablement.

**«Un projet urbain est déjà potentiellement inscrit sur le territoire avant même qu'il apparaisse. Le rôle du concepteur se limite à lire attentivement le contexte existant, à l'interpréter assez finement pour 'révéler' le projet caché.»<sup>95</sup>**

C'est dans cet esprit que Bernardo Secchi et Paola Vigano décident qu'il faut concevoir les villes du XXIème siècle différemment. Leurs tailles, leurs dimensions, le contexte politique dans lesquels elles évoluent font que l'on ne peut pas répondre aux problématiques urbaines de manière universelle. Une des interrogations principales pour la ville contemporaines et ses espaces publics est de chercher des réponses pour éviter que tous les projets se ressemblent comme si l'architecture devenait monochrome ?

**“le monde de la surmodernité n'est pas aux mesures exactes de celui dans lequel nous croyons vivre, car nous vivons dans un monde que nous n'avons pas encore appris à regarder. Il nous faut réapprendre à penser l'espace.”**

*Marc Augé*

94. Mongin.O, *La condition urbaine, la ville à l'heure de la mondialisation*, op. cit., p.15

95. Huet.B, *Créer la ville. Paroles d'architecte*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2003, p. 102-103, cité dans Mongin.O, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la métropolisation*, op. cit., p. 246.





**Fig 24.** Cimetière de Courtrai, Paola Vigano et Bernardo Secchi, Belgique, 2000

Vue des plateaux depuis la route de crête vers la vallée. Le projet est situé sur un terrain en pente au sud de la ville. Le cimetière est ancré dans le paysage et dialogue avec la topographie du site.

## I. B - LES ESPACES PUBLICS SELON LA THÉORIE DE LA VILLE POREUSE :

Paola Vigano et Bernardo Secchi formulent ainsi des hypothèses afin de répondre aux grands projets urbains des métropoles contemporaines, Montpellier 2040, Lille 2030 ainsi que la prévision du Grand Paris. Travailler avec le « déjà-là » est un point essentiel, « **Ce serait absolument fou de ne pas faire ça**<sup>96</sup> » selon l'architecte, urbaniste Secchi. Plus littéralement, « La ville n'est pas vraiment un projet de création, la ville est un projet de transformation<sup>97</sup> ».

Nous avons pu voir que les villes européennes contemporaines sont « **hétérogènes, dispersées et inégalitaires**<sup>98</sup> ». Or, les projets urbains doivent s'inscrire dans le bouleversement qu'elles connaissent aujourd'hui (mondialisation, globalisation). Le duo d'architectes urbanistes questionne ces transformations afin d'apporter différentes réponses selon les milieux dans lesquels elles prennent place. C'est pourquoi, ce travail doit mener à des projets dits « radicaux » en affrontant les changements qui s'opèrent sur Terre notamment sur le plan climatique.

De cette manière, la ville devient un enjeu important pour faire face aux changements climatiques. La réflexion de Secchi et Vigano se fonde alors sur la rationalité écologique en réfléchissant aux transformations de l'urbain. Ils travaillent en particulier sur les friches ou les cicatrices industrielles et sur la mise en œuvre de nouveaux espaces verts pour la ville. Cette démarche vient les inscrire dans le mouvement du landscape urbanisme. En confrontation directe avec le « *new urbanisme*<sup>99</sup> », c'est à la fin des années 1990 que ce mouvement apparaît. Ce dernier souhaite abandonner les visions et exigences globales qui ont été utilisées dans l'architecture et l'urbanisme moderne. Le concept est d'inclure le principe de l'écologie<sup>100</sup> au sein de l'urbain. Le terme landscape permet d'affirmer que l'espace urbain est composé de divers paysages. Ainsi, il en découle des solutions « **pour appréhender la ville à l'échelle de l'urbain**<sup>101</sup> ».

**« [...] le landscape urbanism engage à s'atteler à la redéfinition de la sphère publique, c'est-à-dire à construire de nouveaux espaces ouverts à l'usage public, sans pour autant reproduire les modèles canoniques de l'espace public urbain. Il s'adresse à un grand territoire qui combine enjeux privés et publics. En Europe, depuis une vingtaine d'années, les programmes d'espaces publics, majoritairement mais non exclusivement urbains, ont été investis très largement par les paysagistes.<sup>102</sup> »**

96. Secchi.B, débat public «Le grand Pari(s) - A la recherche de nouveaux équilibres» du 17 mars 2009

97. «La ville de l'espace public», Chemetoff.A, *Les débats sur la ville 1*, op. cit., p. 25

98. Masboungi.A, Métamorphose de l'ordinaire, Grand Prix de l'urbanisme 2013 Paola Vigano, Parenthèse, 2013, p 15

99. Mouvement d'architecture et d'urbanisme fondé aux Etats-unis, il apparaît dans la période « postmoderne » et revient sur la ville traditionnelle.

100. L'écologie correspond à la science qui « étudie les milieux des différents êtres vivants » (Bonnet.F, Bonzani.S et Younès Chris, *Ville-nature et architectures des milieux*, Éditions du patrimoine, 2012, p 183)

101. Davodeau.H, *La dimension spatiale de l'action paysagère*, Annales de géographie, n°679, 2011, p.35

102. Appel à articles, *Paysages et environnement : quelle(s) mutation(s) des projets d'aménagement ?*, Espaces et société, n° 138, 2009, p.5



De nombreux autres professionnels partagent cette approche, particulièrement Alexandre Chemetoff, paysagiste, architecte et concepteur urbain, qui définit la fonction du paysage aujourd'hui comme «une autre manière d'envisager l'aménagement du territoire<sup>103</sup>». Une façon de penser l'ensemble du territoire au sein de sa dimension patrimoniale, géographique.

### I. B. 1. La ville Poreuse et les territoires spécifiques :

Les espaces ouverts s'épanouissent dans les espaces non bâtis, diffus et fragmentés de la ville contemporaine. Nous retrouvons alors le terme d'espaces ouverts. Par cette notion, Paola Vigano et Bernardo Secchi tente de répondre à ces enjeux à travers une réflexion sur le vide et la place qu'ils occupent dans l'urbain. A l'image des matériaux, cet espace vient composer la ville. Secchi et Vigano assurent que « planifier le vide signifie concevoir ce qui se trouve entre les choses, ce qui reste généralement en arrière-plan et n'émerge pas<sup>104</sup>».

L'espace ouvert correspond dans ce cas à la rencontre entre les espaces publics et les paysages, qu'il soient urbains, naturels ou industriels. Mutuellement, ils deviennent une « véritable infrastructure sociale<sup>105</sup>», « espaces ouverts destinés à activer la vie publique et citoyenne.<sup>106</sup> » Ce vide, caractéristique de l'espace ouvert, représente divers espaces allant des territoires cultivés aux territoires délaissés et/ou en devenir. Garder ses respirations dans l'urbain est un enjeu majeur. Pour comprendre ce que représente « ce vide » nous allons observer ce qu'il permet d'amener dans un projet. Il se perçoit notamment dans un de leurs projets la place du théâtre d'Anvers (Theaterplein).

Il est important de noter que pour arriver à ce projet, une réflexion a été menée sur le rôle du port d'Anvers à différentes échelles, celle de l'Europe, de la métropole Anversoise du quartier et du lieu spécifique. L'entrelacement des échelles au sein des projets urbains est extrêmement important pour comprendre la ville et ses spécificités. A partir de ces études, ils ont agi sur la ville et ses territoires et réalisé différents projets ponctuels. Ils ont observé les lieux, envisagé des thèmes pour chaque espace qui les ont conduits à une vision d'ensemble de la métropole. Par voies de conséquence Paola Vigano et Bernardo Secchi remportent divers concours d'espaces publics simultanément à leur projet sur le grand territoire.

Ainsi, la place du théâtre d'Anvers s'inscrit sur dans un grand vide urbain au centre de la ville, très dégradé. C'était un espace démesuré, non approprié par les habitants et non apprécié dans le quartier où un grand bâtiment brutaliste des années 70 (le théâtre) se trouve sur une des façades de la place. Or, « un grand espace public, même s'il est disproportionné, ne doit pas être nécessairement rempli et bâti. <sup>107</sup>» En mettant au coeur du projet l'espace vide et le travail du sol, ils n'ont pas souhaité réduire la place, mais l'articuler différemment à l'aide de quatre espaces majeurs. « L'espace public est très précieux, il doit être utilisé au maximum ! <sup>108</sup>»

103. «La ville de l'espace public», Chemetoff.A, *Les débats sur la ville 1*, (sous la dir. de Cuiller.F), Editions confluences, 1998, p. 19

104. Secchi.B et Vigano.P, *The territories of Urbanism*, Lotus international, 2012

105. Vigano.P, *Métamorphose de l'ordinaire*, Grand Prix de l'urbanisme 2013 Paola Vigano, Parenthèse, 2013, p 83

106. Mongin.O, *Les espaces ouverts de Rogelio Salmons à Bogotá*, n°11, 2012, p112

107. Vigano.P, *Métamorphose de l'ordinaire*, Grand Prix de l'urbanisme 2013 Paola Vigano, op. cit., p 96

108. Vigano.P, Conférence, «Anvers : la métamorphose d'une ville-port», (Cycle Ports - Enjeux économiques et territoriaux), Strasbourg, le 15 octobre 2013





**Fig 25. Theatreplein, Paola Vigano et Bernardo Secchi, Anvers, Belgique**

Vue des plateaux depuis la route de crête vers la vallée. Le projet est situé sur un terrain en pente au sud de la ville. Le cimetière est ancré dans le paysage et dialogue avec la topographie du site.

L'espace majeur correspond à un couvert urbain. C'est un grand volume qui vient rattraper les hauteurs du théâtre du haut de ses 24 mètres. Il s'agit d'un deuxième théâtre dépourvu de limites, ouvert à toute la population. Puis, face à lui, se trouve un jardin qui vient apporter des sols poreux et faire la transition entre le théâtre et les façades des cafés. Au sol, plus d'éléments perturbateurs, un sol lisse avec une pente très douce permettent une lisibilité complète de la place.

Sous le couvert, se déroulent différentes activités. Cette place devient multi-fonctionnelle et abrite différents usages (le marché hebdomadaire, des concerts et événements). Permettant des activités quotidiennes et ponctuelles, cette place est rythmée par la vie des habitants où l'on retrouve à première vue l'effervescence des espaces publics tels que la plaza de armas. Cette place fait alors preuve d' **« Une modernité moins abstraite et plus située »**<sup>109</sup> en relation avec son contexte. Cet exemple correspond à une nouvelle stratégie pour les spatialités au sein de la ville contemporaine. Elle amène une vision élargie des espaces publics. Le vide devient ce nouveau sujet pour la ville poreuse.

A partir de ces constats et ces enjeux, Secchi et Vigano vont alors se concentrer sur les espaces ouverts ou délaissés de l'urbain afin de répondre aux questions écologiques, sociales et économiques. De cette façon, ils théorisent «la ville poreuse». Ce terme naît de différents territoires comme Anvers en Belgique ou encore l'Italie avec la théorie de la ville diffuse du Venetto. Pour en comprendre sa genèse, nous avons besoin d'éclaircir ce que représente la ville diffuse pour Bernardo Secchi et Paola Vigano. L'idée de ville chaotique que développe Koolhaas, selon l'équipe de Studio<sup>110</sup>, existe en raison du désintérêt pour la ville dite ordinaire. Cette absence de pensée sur ce sujet, a donc entraîné ces deux architectes à s'intéresser à l'ordinaire et à le rationaliser. **« L'ordinaire est ainsi au coeur du métier de l'urbaniste afin que la ville durable ne soit pas l'exception mais le quotidien de la ville à toutes les échelles. »**<sup>111</sup> Ils se refusent de parler de périphérie urbaine, sinon de « Ville entre les villes ». Elle n'est pas le fruit du hasard. Comme nous avons pu le souligner précédemment, elle résulte des nouveaux modes de vie mais aussi des disponibilités foncières et des différents règlements d'urbanisme. En effet, aucun territoire n'échappe à cette logique ; Malgré ce phénomène, il ne s'agit pas de parler d'uniformité. Chaque ville relève de spécificités et de cultures différentes à l'inverse de la ville générique. **« Le contexte restant roi ici comme ailleurs »**<sup>112</sup>. Il est inévitable de penser chaque territoire de manière singulière. Une pensée que partagent Chris Younès, Frédéric Bonnet et Stéphane Bonzani, d'autres théoriciens liant la ville à l'environnement.

**Il apparaît désormais à nouveau nécessaire de savoir s'ajuster aux contextes, de s'attacher aux situations locales avec leurs spécificités plutôt que de procéder à une tabula rasa ou d'en rester à des modèles génériques ou des recettes préétablies, incapables de prendre en compte les conditions d'implantation d'un projet.**<sup>113</sup>

109. Vigano.P, *Métamorphose de l'ordinaire, Grand Prix de l'urbanisme 2013 Paola Vigano*, op.cite., p 82

110. Studio est une agence d'architecture, d'urbanisme et de paysage créée en 1990 par Paola Vigano et Bernardo Secchi

111. Vigano.P, *Métamorphose de l'ordinaire, Grand Prix de l'urbanisme 2013 Paola Vigano, Parenthèse*, 2013, p 33

112. Ibid, p. 83

113. Bonnet.F, Bonzani.S et Younès.C, « Ville-nature et architectures des milieux », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine [En ligne]*, 26/27 | 2012, mis en ligne le 01 novembre 2017, p.185 [Consulté le 11/21/2021], disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/crau/574>



A ce titre, il est nécessaire d'aimer les villes, toutes les villes. Regarder chaque morceau de territoire avec « amitié », le centre ville, les périphéries et les espaces tampons<sup>114</sup> est essentiel. Chacun d'entre eux peut être prometteur pour une certaine qualité de vie et de paysage. Paola Vigano insiste sur le regard que l'on doit porter sur l'urbain. Il doit être unique et porteur d'avenir pour la ville diffuse. Cela suggère de retrouver « l'amour des villes<sup>115</sup> ». En fonction de ces informations pragmatiques, il apparaît préférable de s'appuyer sur les exigences du « développement durable<sup>116</sup> » en proposant les risques éventuels en tant que sujet.

**Recycler les zones déjà construites, préserver des sols pour gérer les risques, envelopper les zones industrielles de nouvelles peaux pour qu'elles soient durables et mixtes, rendre la ville « poreuse » [...] jouer sur le végétal, la nature et l'agriculture pour dessiner un projet de territoire est à la portée du projet urbain pour ces grands territoires.<sup>117</sup>**

Paola Vigano

### I. B. 2. La porosité, une stratégie pour les futurs espace ouverts :

A partir de cette définition, la ville poreuse apparaît. Elle met l'accent sur ces méthodes pour régénérer les espaces ouverts urbains. Cette théorie s'est développée notamment avec une étude sur le Grand Paris ( une consultation internationale sur l'avenir de la métropole parisienne). Cette étude a été réalisée par un petite équipe de travail composée de Bernardo Secchi (1934-2014), Paola Vigano, des ingénieurs d'énergie, des écologistes pour la question sur l'eau, des mathématiciens experts en mobilité et des étudiants en urbanisme (doctorat et master européens).

Le concept de ville poreuse définit une ville perméable, accessible et isotrope. Elle correspond à des relations d'espaces entre les pleins et les vides, avec des proportions qui peuvent changer selon les territoires. A l'égal du terme « espaces publics », la notion de porosité est polysémique.

Selon les géologues, la porosité est matérielle. Elle correspond au passage de l'eau dans la roche par exemple. Cette définition se rapproche de celle que l'on peut trouver dans un dictionnaire, « État de ce qui est poreux. Fait d'être perméable aux influences extérieures (Larousse) », « Propriété d'un corps qui présente des interstices entre ses molécules (CNRTL) » ou encore « Rapport du volume des vides d'un matériau, d'un produit, d'une roche (notamment dans un gisement d'hydrocarbures) au volume total ( Géomorphol. 1979, CNRTL) ».

Cela traduit donc tout un vocabulaire qui parle d'infiltrations de mouvements à travers un matériau. Il s'agit ici d'utiliser cette notion comme un instrument de travail avec comme définition : « l' ensemble des espaces ouverts et libres dans la ville ». Sans travailler sur une nouvelle ville, cette théorie permet de prêter attention aux matériaux urbains, notamment au niveau des sols au sein de la ville existante. Elle se résume ainsi

114. Est désigné comme espace tampon, les espaces en devenir. Les zones qui se situent entre l'urbain et les campagnes.

115. Fortier.B, *L'amour des villes*, Institut français d'architecture, Editions Mardaga, Bruxelles, 1994.

116. Le développement durable est apparu dans les années 1970 dans des écrits scientifiques. Il correspond au développement en compte trois dimensions, écologique, sociale et économique afin que les sociétés humaines vivent et répondent à leurs besoins « sans compromettre la capacité des générations futures » à faire de même. (FUTURA PLANÈTE)

117. Masboungi.A, *Métamorphose de l'ordinaire*, Grand Prix de l'urbanisme 2013 Paola Vigano, op. cit., p 14

à un projet permettant de révéler, d'offrir des aménités<sup>118</sup> aux territoires sur lesquels elle rentre en jeu. Il y a différentes dimensions: des petites porosités ( dans l'intérieur des îlots) et des grandes porosités ( séries d'occasions d'Espaces publics ).

Paola Vigano et Bernardo Secchi, suite à leurs recherches et hypothèses, ont développé cinq points stratégiques sur la ville poreuse :

Le premier étant que la **ville poreuse est dense au sens de lieux significatifs**. Elle est composée d'une multitudes de lieux. Ces derniers sont spécifiques à chaque territoire, ils participent à la mémoire des habitants l'enseignement et la transmission. Ils se matérialisent soit par la présence d'un bâtiment, d'un quartier, d'un lieu à connotation symbolique, d'un parc ou encore d'un lieu de loisirs. Les monuments sont donc très importants, tout comme les lieux. Ainsi, ils sont représentatifs par leurs significations sociales et multi-culturelles et non par leurs images ou leur esthétique. Prenons l'exemple du Grand Paris, où ses banlieues constituent une véritable « **mosaïque de cultures et de paysages** <sup>119</sup> ». Cette stratégie permet de regarder le territoire sous une approche sensible afin de faire projet dans l'urbain. Ces « monuments », pourront alors devenir des points de repères dans la ville et participer aussi à sa mémoire.

Le deuxième principe permet de travailler avec l'eau. Le thème du vivant revient de plus en plus dans le projet d'architecture et d'urbanisme. Se pose ici la question des différentes écologies au sein de la ville qui se superposent. Leur relation prend alors effet au sein de l'espace urbain.

Felix Guattari affirme que les pratiques de l'écologie ne sont pas seulement des pratiques environnementales. Il en existe trois. L'écologie environnementale, qui représente l'homme, son rapport à l'environnement et la nature et au monde réel dans lequel il vit ; L'écologie sociale qui correspond aux rapport entre les réalités économiques et sociales, celui entre les hommes. Enfin l'écologie mentale expose le rapport entre l'homme et ses pensées. « **Une articulation éthico-politique [qui correspond à] l'écologie entre les trois registres écologiques, celui de l'environnement, celui des rapports sociaux et celui de la subjectivité humaine.** <sup>120</sup> »

Or, ici nous parlerons plus précisément de l'écologie environnementale qui vient en rapport au mouvement décrit précédemment (Landscape urbanism), depuis lequel le travail avec l'eau devient indispensable puisqu'elle représente une part importante dans la ville.

Historiquement, le lien entre l'eau et l'homme a toujours été présent. La vie s'est majoritairement développée autour des fleuves, des rivières ou des lacs. L'eau était un moyen de transport, d'échange commerciaux mais également un élément essentiel à la vie de l'homme. Elle a donc diverses utilités. Avant, synonyme de développement commercial et d'industrie, les berges étaient de vastes étendues habitées par des conteneurs et des entrepôts. Aujourd'hui la re-qualification de ces dernières permet une ré-appropriation de ces lieux privilégiés en rapport avec un des principaux éléments naturels présents dans le monde. La ville poreuse prend ainsi appui sur l'eau en tant que potentiel « **agent fondamental de transformations, richesse biologique et production de risques** <sup>121</sup> » pour la ville contemporaine.

118. Ensemble des bienfaits que procure la nature pour l'homme, ou qualité agréable ou utile associé à un lieu.

119. Vigano.P, conférence, Projet et territoire : la ville poreuse et autres, 25 février 2010.

120. Guattari.F, *Les Trois Ecologies*, 1989, p.12-13

121. Vigano.P, *Métamorphose de l'ordinaire*, Grand Prix de l'urbanisme 2013 Paola Vigano, op. cit., p 82



Elle permet de trouver de nouvelles stratégies spécifiques en lien avec sa biodiversité<sup>122</sup>. Il ne s'agit donc plus que la ville contemporaine tourne le dos à ce merveilleux sujet, qui est à développer en tant qu'espaces ouverts urbains contemporains.

Le troisième point stratégique est la percolation de la biodiversité, autrement dit, venir créer des parcs liants et non des éléments de séparations. Les espaces verts dans la ville sont divers et variés les grands parcs urbains (publics) et les petits espaces verts privés (jardin, parc résidentiels). Il convient de réinterpréter ces lieux de séparation et de distance tels que les espaces tampon (parcs ou « morceaux d'agricultures ») ou encore les barrières sociales. **« Il s'agit ici d'imaginer une bande avant le parc, qui serait désignée comme étant un "anti-parc" et serait équipée de telle sorte à être très attractive!<sup>123</sup> »** Cette stratégie permet de développer par exemple des réseaux de pistes cyclables. La ville poreuse permettrait d'imaginer une bande le long de ces espaces ouverts avec soit des écoles, des crèches, des petits espaces dédiés au sport. Il faut créer un liant entre les espaces verts et les différents quartiers de la région.

Le quatrième principe désigne les stratifications de la ville poreuse. Il consiste à réfléchir sur l'action des projets écologiques par rapport à l'amélioration de la vie urbaine. Pour cela, il suffit de connaître les différentes opportunités et possibilités pour bâtir. Afin de dépenser au minimum d'énergie lors d'un projet il est nécessaire d'utiliser l'existant, le démolir et reconstruire par dessus serait trop coûteux. Ainsi, il ne s'agit pas de bâtir sur la ville, il faut être bien plus radical et utiliser le déjà là. **« Recycler la ville, tel est l'enjeu .<sup>124</sup> »** On parle alors de porosité des matériaux. Il existe des matériaux plus faciles à recycler que d'autres, tels que les grands ensembles (matériaux très durs). La réflexion sur les différents types de bâtis mène à des matériaux plus ou moins faciles dans la ville.

Enfin le projet d'une ville isotopique est très important. Dans la plupart des villes, il est intéressant de remarquer que la population se déplace avec grandes difficultés. L'exemple du périphérique de Bordeaux en est la preuve. Pour 49% de chefs d'entreprises de la métropole bordelaise sur 1073, «les difficultés d'accessibilités ont un impact négatif sur l'activité économique<sup>125</sup>». Il y a une forte discrimination entre les différents territoires. Il s'agit alors de réfléchir sur les structures radio-concentrique où chaque réseau et déplacement sont hiérarchisés et non adaptés aux dimensions futures des métropoles. Parler d'espaces à différentes vitesses est le fondement de la ville isotopique. Dans le cas du Grand Paris, le TGV ne passe pas dans la ville, la solution est de connecter ses lignes de TGV par le biais des systèmes de vitesses moyennes et douces. C'est pourquoi le projet de Paola Vigano et Bernardo Secchi était de créer un réseau de 600 km de Tramway. Un maillage très long mais qui permet de connecter différents lieux enclavés. De plus, les transports en commun tels que le tramway ou le métro permettent de créer ou de requalifier de nouveaux espaces publics dans la ville. A Bordeaux, l'apparition du Tramway dans le centre ville historique a conduit de nombreuses requalification de places publiques existantes, comme la place Peyberland en 2002.

122. La biodiversité est définie par la diversité et la variété du monde vivant (espèces vivantes) présente dans un milieu. Elle est composée de différents écosystèmes.

123. Vigano.P, conférence, Projet et territoire : la ville poreuse et autres, 25 février 2010

124. Masboungni.A, (d'après un entretien avec Paola Vigano), *Métamorphose de l'ordinaire, Grand Prix de l'urbanisme 2013* Paola Vigano, Parenthèse, 2013, p 105

125. César.N, Bouchons à Bordeaux : les solutions suggérées par des experts, Sud Ouest, 26 septembre 2019



Une place anciennement « saturée, avec une accumulation de panneaux de signalisation, de feux, de barrières dans tous les sens, des bus qui circulaient dans le sens inverse des voitures. Un endroit de blocage, sans cohérence. [Il était question de] se positionner par rapport à cela, en dé-saturant l'espace et en mettant en valeur le vide<sup>126</sup> » .

Aujourd'hui, la place est sobre, dégagée et lisible. Elle est l'une des grandes places de Bordeaux. Pratiquée par la une grande partie de la population bordelaise en raison de la présence des arrêts de Tram A et B, elle est fréquentée aussi par des terrasses de café et des jeunes.

La ville poreuse refuse l'idée de différents pôles dans la ville. Ce système serait très Français et ne marcherait plus (ou très peu) aujourd'hui pour le duo d'architectes. En effet, en majorité, la société actuelle change plus d'une fois de travail. Ainsi, habiter dans le même secteur proche de son travail ne fonctionne plus aujourd'hui ! Il faut alors imaginer un réseau d'irrigations dans lequel le collectif crée ce support isotropique. Il s'agit de donner à chacun dans toutes les parties de la métropole les même droit d'accessibilité.

Ainsi, la théorie de la ville poreuse repose sur quatre principes, la porosité, l'accessibilité, l'isotropie et la perméabilité. Pour imaginer cette théorie on peut l'appliquer à un projet d'espace collectif au sein de grands ensembles :

**«On doit passer à travers les grands ensembles on ne doit pas faire des projets pour les grands ensembles. <sup>127</sup>»**

*Paola Vigano.*

126. Neau.B (architecte, agence King-Kong), *Il a fait place nette*, sud Ouest, 31 décembre 2011

127. Vigano.P, débat public «Le grand Pari(s) - A la recherche de nouveaux équilibres» du 17 mars 2009

**Fig 26.** La nouvelle Moscou, un projet de transport en commun pour la Moscou de l'après pic pétrolier. Le développement des transports en commun permet à la ville d'être isotropique.





**Fig 27.** Hoge Rielen, Kasterlee, Belgique : Une architecture paysage, Paola Vigano et Bernardo Secchi, espaces publics et Auberge de jeunesse, 2013

L'auberge est en forme de O qui entoure une partie de la forêt. Le bâtiment est entièrement construit en bois.

Le désir de projet de studio était que chaque élément du bâtiment devait contribuer au plus haut niveau possible de durabilité et d'efficacité.

### I. B. 3. L'écologie en tant que support des espaces publics spécifiques :

Réfléchir sur l'urbain aujourd'hui, revient selon Paola Vigano à s'interroger sur de nouvelles stratégies fondées sur les ressources de la ville et son renouvellement. Nombreux de ses composants ont été construits par l'Homme. En effet, c'est depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, que tout s'est accéléré, « l'âge de la machine thermique et des technosciences a remplacé les sociétés agraires et artisanales <sup>128</sup> ». C'est ainsi que l'Holocène<sup>129</sup> disparaît au profit de l'anthropocène<sup>130</sup>, une ère où l'impact de l'activité humaine s'est imposé sur l'environnement et les facteurs naturels. L'homme a donc modifié la planète laissant des empreintes dans les couches géologiques. « En 2012, plus de 50% de la surface de la terre a déjà été transformée par notre action directe <sup>131</sup> »

L'École de Chicago est la première à établir un lien entre l'homme et son écosystème<sup>132</sup>. Néanmoins les sociétés occidentales ne le généralisent que depuis 1960. Aujourd'hui, il est au cœur de chaque projet d'urbanisme pour l'équipe studio « l'environnement est un terrain d'action.<sup>133</sup> » L'écologie et l'urbanisme partagent tous deux, ce milieu. Dicté par la recherche de solutions à de réelles questions sur l'environnement, ce lien entre ces disciplines est alors nécessaire à la gestion urbaine. Cette démarche vient en contradiction avec l'esprit de la ville générique vu précédemment. A travers l'écologie, il y a ici un désir de faire projet par l'espace ouvert qu'il soit urbain ou non.

Par conséquent, fabriquer des espaces créatifs en lien avec la nature permet une nouvelle approche des espaces publics. Différents de ceux qu'on nomme traditionnels<sup>134</sup>, ils ont malgré tout, une importance majeure dans l'urbain. Ils forment certaines respirations et liens entre les quartiers et les populations au sein de la ville contemporaine.

**«Paola Vigano défend ainsi le projet réformiste, celui qui intègre l'ensemble des questions arides de la ville, fondé sur la rationalité écologique et la fabrication de l'espace public, dans une démarche progressive et en appui sur le réel. »**

*Ariella Masbounji*

128. Stevens.R et Servigne.P, l'anthropocène, l'ère de l'incertitude, Barricade culture d'alternatives, 2013

129. L'holocène correspond à une période de stabilité du climat, l'âge interglaciaire depuis environs 10 000 ans.

130. L'anthropocène est défini par Pau Crutzen, comme étant « l'ère dans laquelle l'espèce humaine est devenue la principale force géologique sur Terre », Stevens.R et Servigne.P, l'anthropocène, l'ère de l'incertitude, Barricade culture d'alternatives, 2013. Ce terme représente littéralement « l'âge de l'Homme » est reconnu officiellement le 29 août 2016 (FUTURA PLANÈTE)

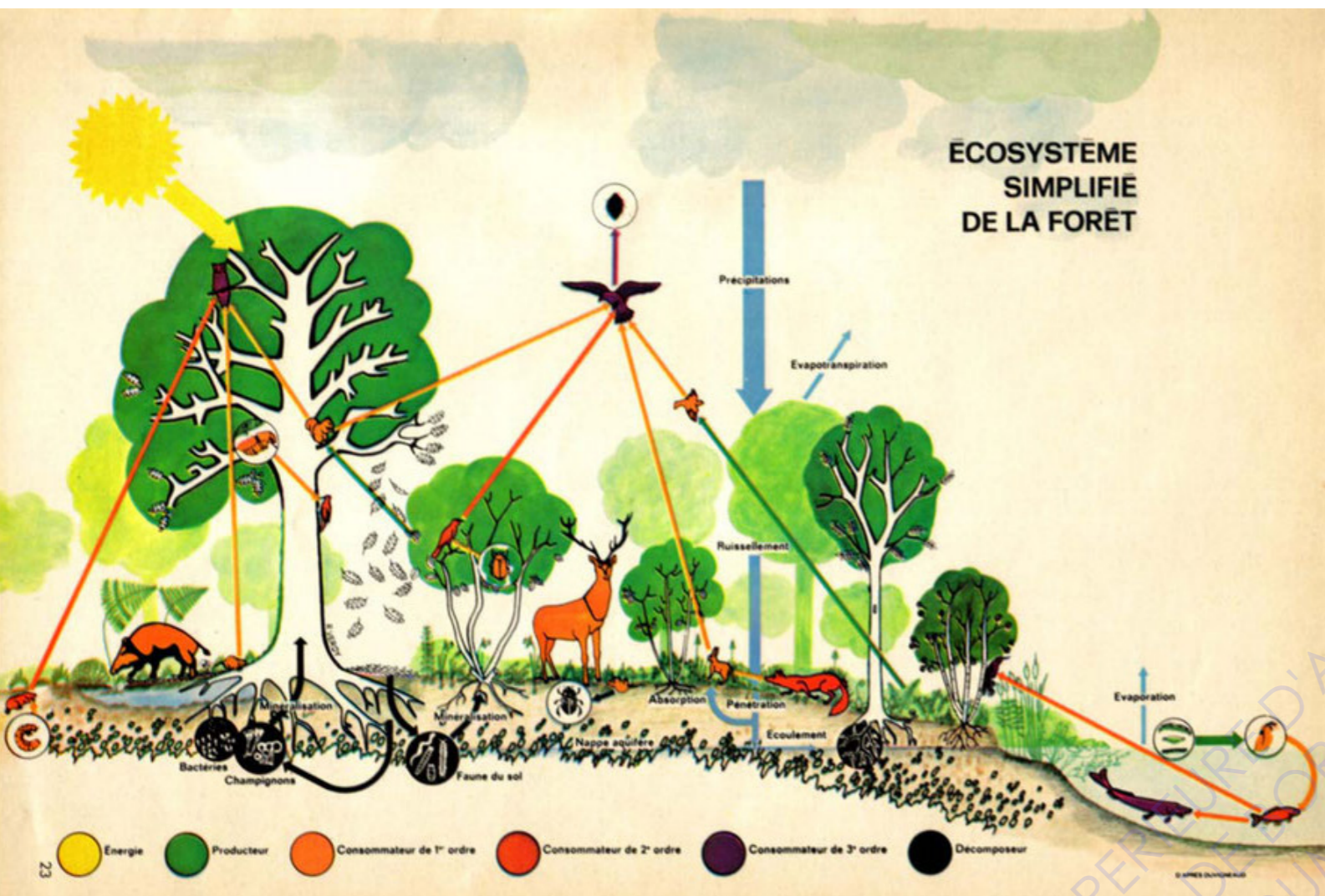
131. Hooke.R et Martin-duque.J, Land transformation by humans – A review, Geological Society of America, n° 12, 2012, p. 4-10

132. Les écosystèmes constituent la biodiversité, elle-même définie par une science qui apparaît au XX<sup>ème</sup> siècle, l'écologie. Créée par l'écologue britannique Arthur Tansley en 1935, l'écosystème se caractérise par les organismes vivants et l'environnement physique où ils se développent. ( Barbault.R, chercheur en écologie, Le concept d'écosystème en écologie, Futura planète, 2011)

133. Armand-Fargues.M, L'environnement urbain entre écologie et urbanisme, Orstom, Paris, 1996, p 167

134. Ils représentent dans ce cas-la, les parcs et les places.





Cette stratégie urbaine et architecturale repose sur la vision de la ville dans le temps. Il faut agir pour une perspective sur une longue période ; dans une idée plutôt élargie qui tient compte de toute une série de possibilités. Savoir se projeter dans le futur permet de connaître les priorités pour la ville aujourd'hui et établir celle de demain. Il est important de placer le projet au cœur du réel tout en le pensant durable. Pour cela il est donc nécessaire de travailler sur plusieurs échelles à partir de différents scénarios. Le projet urbain de Montpellier 2040 montre qu'en s'appuyant sur l'environnement et donc la rationalité écologique, on arrive à développer des espaces publics urbains spécifiques à travers la ville existante. C'est le fruit d'une connaissance du territoire par le biais de nombreuses promenades et informations des habitants. L'échelle du local vient s'entremêler à celle du territoire. Ce projet privilégie les thèmes environnementaux telle que la gestion de l'eau et de la biodiversité. La mobilité a été étendue comme faisant partie des droits de citoyenneté. Par ces thématiques, nous nous projetons dans le devenir des villes contemporaines en tant que ressource renouvelable. De plus, elles « posent les espaces ouverts et publics au centre de la réflexion sur le futur de la ville et son territoire.<sup>135</sup>»

Fig 28. Relations trophiques au sein d'un écosystème forestier, 1954, Duvigneaud.

Debrun.G, Conférence, Proposition pour une architecture urbanistique poreuse, Ensag, 3 avril 2014

On remarque que l'homme n'apparaît pas au sein de ce schéma. Or, il manque un élément fondamental. L'homme qui, par son action sur la planète est l'élément qui influence le plus les écosystèmes aujourd'hui. Ce qui va ainsi amener au concept de l'anthropocène.

135. Vigano.P, *Métamorphose de l'ordinaire*, Grand Prix de l'urbanisme 2013 Paola Vigano, op. cit., p 118





## I. C - LES ESPACES PUBLICS ET LEURS MILIEUX

D'autres approches ont été menées sur l'architecture, l'urbain et l'environnement. Au cours de ces quelques lignes nous avons vu que la notion de milieu était utilisée pour remplacer celle de l'environnement. Or, le terme « milieu » a fait l'objet de diverses recherches pour expliquer l'espace dans lequel nous évoluons. Il est tout d'abord défini scientifiquement en tant qu'ensemble des éléments matériels et des circonstances physiques qui entourent et influencent ou conditionnent les cellules, les organismes vivants (CNRTL, Biologie, géologie et géophysique). Si l'on construit ou bâtit un projet dans un milieu, il s'agit aussi de s'intéresser à sa définition géographique ; « Espace naturel ou aménagé qui entoure un groupe humain et dont les contraintes climatiques, biologiques, politiques, etc. retentissent sur le comportement et l'état de ce groupe » (CNRTL, 1970). C'est un terme ambigu « puisqu'il signifie à la fois ce qui est « au centre » (par exemple, dans "l'église est au milieu du village") et ce qui « est autour » (par exemple, dans "l'eau est le milieu vital des poissons").<sup>136</sup>»

Par conséquent dans le domaine de l'architecture, le milieu ne se limite pas seulement au lieu dans lequel se situe le projet mais il le construit. Ces différentes définitions signifient plus généralement que différentes contraintes agissent sur le milieu et qu'il interagit réciproquement avec ce qui l'entoure. Ainsi, il prend en compte une pluralité de domaines d'études, économiques, sociologique, géographique et historique. Le milieu représente l'ensemble de chaque composant et élément matériel ou immatériel qui nous constitue. Plus il y a de milieux, plus ils se complexifient.

Effectivement, « Le milieu ne va pas sans multiplicité.<sup>137</sup> » Il y a ainsi mille milieux qui composent notre monde (pour reprendre l'expression de Chris Younès). Ils se superposent et s'entremêlent. Ces derniers interagissent avec l'Homme. Prenons l'exemple d'un parc naturel qui est un milieu en soi, tout comme peut l'être la flaque d'eau qui se situe dans ce dernier. Nous sommes alors à la fois dans un « grand » milieu lui-même composé de « moyens milieux » qui sont constitués de plusieurs « petits milieux ». Nous pouvons représenter cette idée par la fractale qui est l'objet mathématique représentant une structure similaire à toutes les échelles. (voir schémas ci-contre). Dans notre monde, il y a une succession de milieux qui sont interdépendants. Il est intéressant de constater que Bernardo Secchi parle aussi de fractalité mais pour nommer une forme de ville du XXI<sup>ème</sup> siècle. Pour lui, il existe des villes fractales telle que Brescia (ville située au nord de l'Italie). Elles sont composées d'un « ensemble de fractures d'espaces de ville morcelée et irrégulière<sup>138</sup> » dans lesquelles on arrive à trouver un emboîtement d'échelles dans le tissu urbain. Elle forme un des trois concepts de la ville du XXI<sup>ème</sup> siècle dans l'approche de l'architecte et urbaniste<sup>139</sup>.



Fig. 29. Représentation de la fractale, une figure mathématique.  
A l'image de la fractale, les milieux s'imbriquent et se superposent.

Fig. 30. Georg Gerster, Wheat field after harvest near Salt Lake City, Utah, USA, 1966

136. Berque, A., *Logique des lieux de l'écumène*, Communications, 2010, p. 20

137. Bonnet, F., Bonzani, S. et Younès, Chris, *Ville-nature et architectures des milieux*, Éditions du patrimoine, 2012, p. 182

138. Kouassi, S., *La trinité du concept de Bernardo Secchi : concept de ville* [en ligne], Mémoire de master I : architecture, aménagement de l'espace, Toulouse, 2015, 120 pages, [Consulté le 10/11/2020], disponible à l'adresse : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/>

139. Bernardo Secchi crée différents concepts pour parler de la ville du XXI<sup>ème</sup> siècle, celui de la ville diffuse, de la ville fractale et de la ville poreuse.





La ville correspond alors au milieu de l'Homme par excellence. Or, par son expansion, elle dévore petit à petit « **des pans entiers de nature agricoles ou non agricole qui deviennent dès lors des morceaux de ville.**<sup>140</sup> ». Par cette opposition entre l'urbain et la nature seulement, quelques éléments naturels subsistent car ils sont pour la plupart, « **cultivés et entièrement maîtrisés par l'homme**<sup>141</sup> ». L'art de construire chez l'homme a toujours établi un rapport proche ou distant avec les milieux naturels, « **en se tenant à distance par crainte ou respect, en tentant une imitation voire une symbiose ou bien en cherchant à le maîtriser jusqu'à une exploitation aveugle.** »

Aujourd'hui, nous nous efforçons de constater les différentes transformations produites par l'impact de nos techniques dans le monde. Chris Younès s'intéresse alors au rapport entre la nature et l'urbain et crée le néologisme « ville-nature ».

140 Chalas.Y, *La ville de demain sera une ville-nature*, L'observatoire, n°37, 2010, p. 3

141. Younès.C, *Ville contre-nature*, Philosophie et architecture, La découverte, 1999, p 288

**Fig 31.** Photographie, *Growing rice, Fars Province, Iran 1976*. Pain et Le Sel, Paris, Arthaud, 1980.

« Il y a toujours plusieurs milieux en jeu (social, naturel, technique, culturel, psychologique...), mais ceux-ci se superposent et s'entremêlent. » (Bonnet.F, Bonzani.S et Younès Chris, *Ville-nature et architectures des milieux*, Éditions du patrimoine, 2012, p 182)

### I. C. 1. Le concept de ville-nature

« Il ne faut pas être trop naïf quand on aborde cette question de la ville-nature (en la confondant, par exemple, avec la « végétalisation » devenue une mode).<sup>142</sup> »

En effet, ce concept repose sur un réel chamboulement de l'idée que nous avons sur ce qui est naturel. Elle ne correspond pas à une ville totalement verte, cela serait impossible compte tenu qu'elle n'est qu'un artifice. Par contre, elle vient renouer avec les éléments primaires présents sur notre territoire. Il s'agit ainsi de préserver un héritage et de favoriser la vie sous toutes ses formes. Cependant de nos jours, la ville peut être définie en tant que nature au sens propre. Plus riche que certaines campagnes dépourvues de vie, elle accueille diverses espèces vivantes. Or, le vivant étant indissociable du milieu, nous devons penser ces derniers en tant qu'éléments interdépendants. Georges Canguilhem fait ressortir ce lien étroit par l'exemple d'un poisson dans l'eau. Si on le retire de son milieu, il meurt.

La ville contemporaine représente un enjeu d'écologie urbaine puisqu'elle permet le développement de nombreuses vies animales.

L'étude des milieux et du vivant serait ainsi essentielle pour penser et imaginer différentes conditions durables pour l'avenir de nos villes. La ville-nature se retrouve sous différents aspects : une densité raisonnée d'espaces verts bâtis par l'Homme, un travail en profondeur avec les différents éléments naturels tels que, l'eau, le vent, le soleil, la faune, la flore ainsi qu'une diversification des moyens de transports. Composer ces milieux habités relève de certaines adaptations et coexistences entre ce qui est de l'ordre naturel et de l'ordre artificiel (entre les « **écosystèmes et l'anthropisation.**<sup>143</sup> ») Il s'agit donc de créer des lieux urbains en symbiose avec le vivant. La nouvelle thématique sur la nature permet alors de concevoir de nouvelles postures architecturales qui regardent la nature sous un autre angle, en la captant, en la révélant et en la ménageant à défaut de « **la réduire à sa merci**<sup>144</sup> ».

D'après les multiples enjeux qu'introduit la ville-nature, comment faire la relation entre la ville et ses milieux ?

L'architecture principal constituant de l'urbain répond elle seule, à une synthèse de différents domaines (la proportion, l'usage, le décor) et de composants (Hommes, éléments naturels, végétaux, animaux, soleil, vent). Ces derniers se situent dans des milieux qui doivent être associés. Comment harmoniser des éléments qui peuvent être contradictoires au sein de la ville contemporaine? L'architecture des milieux est une théorie qui permet de répondre à ces questions écologiques et sociales en apportant « **un renouvellement de la pensée urbaine et architecturale, et des pratiques associées.**<sup>145</sup> »

142. Bonnet.F, Bonzani.S et Younès.C, « Ville-nature et architectures des milieux », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine* [En ligne], 26/27 | 2012, p. 183, mis en ligne le 01 novembre 2017, [Consulté le 11/21/2021], disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/crau/574>

143. Ibid, p.183

144. Younès.C, « La Ville-Nature », *Appareil* [En ligne], Numéro spécial | 2008, mis en ligne le 30 juin 2008, consulté le 30 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/appareil/455>

145. Bonnet.F, « Architecture des milieux », *Le Portique* [En ligne], 25 | 2010, document 12, mis en ligne le 25 novembre 2012, [Consulté le 20 janvier 2021], disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/leportique/249>





### I. C. 2. L'extension du domaine de l'urbanisme : l'entrelacement des échelles

Frédéric Bonnet, grand prix de l'urbanisme 2014, est un des fondateurs de l'architecture des milieux en collaboration avec Chris Younès. A l'inverse des bâtiments contemporains d'exception créés par les archi-stars, cette théorie amène à concevoir des projets modestes.

**« C'est un principe d'économie. Plutôt que d'attendre le grand soir, et que des projets plus considérables –qui n'advieront jamais - ne résolvent certaines contradictions territoriales, il faut considérer que toute énergie dépensée appuie un mouvement plus ample. C'est le premier terme de la juste mesure. <sup>146</sup>»**

**Frédérique Bonnet**

146. Bonnet.F, *Architecture des milieux*, Le portique, n°25, 2010, p 3

**Fig 32.** Photographie, Parc portuaire du Havre, OBRAS, 2003-2006

Le parc s'ouvre sur le paysage.

Cette photographie représente exactement l'expression tant utilisée dans ce mémoire «une valeur ajoutée au site». en effet, pour l'anecdote : après avoir envoyé ses photographies au magazine *Topos*, la journaliste a demandé : «Le site est magnifique, avez-vous des images du projet?». C'est cette disparition dans le paysage démontre un travail remarquable.

Dans ce contexte, il s'agit d'un « **urbanisme ordinaire d'exception**<sup>147</sup> ». Le projet ne doit pas prendre la place du paysage mais lui apporter une valeur ajoutée. Cependant, il représente obligatoirement des mutations sur le territoire. Pas seulement à l'échelle de l'édifice, il comprend autour de lui l'apparition de nouveaux usages et de nouvelles pratiques. Chaque projet inclut majoritairement des transformations ou formations d'espaces publics et de paysages. L'architecture et la nature sont dans ce cas là liées à travers neuf éléments, l'eau, l'air, la terre, le feu mais aussi la gravité, l'usure et l'altération, la résistance, la lumière et bien sûr le vivant<sup>148</sup>. Ces derniers sont très diversifiés. Il n'y a pas de réponse automatique et généralisée pour concevoir un édifice ou un projet urbain. En effet, il doit être en relation avec ses milieux. Ces derniers se reconstruisent continuellement, ils sont « **sans cesse en mouvement**<sup>149</sup> ».

Ainsi, il faut les prendre en compte pour concevoir une architecture correspondant justement à ses milieux. Cette exacte mesure permet une pensée spécifique et unique qui échappe à la standardisation. Une architecture en accord avec la ville sur mesure de François Grether<sup>150</sup> lorsqu'il parle d'une ville sans excès. C'est avant tout une recherche d'équilibre : il s'agit de « **trouver la juste mesure de ses espaces publics, le bon équilibre entre le neuf et l'ancien, et qui recrée les liens avec le paysage et la géographie.** <sup>151</sup>»

Cette harmonie est possible à l'aide de quatre dispositifs : la responsabilité du petit sur le grand, l'entrelacement des échelles, les ancrages et les passeurs et enfin les résistances et les ressources. Dans le cadre de ce mémoire, nous développerons seulement les deux premiers qui représentent des stratégies développées par et pour les espaces publics. Étendre le domaine de l'urbanisme à de nouveaux enjeux sociaux, écologiques, géographiques et paysagés, est aujourd'hui essentiel.

Quelle que soit notre action sur le territoire elle contribue à un engagement bien au-delà de son propre milieu. Il est question ici d'intensifier le lien entre l'architecture et l'urbanisme. Henri Gaudin rejoint cette approche en affirmant que ce lien se crée dans la mesure où la construction est pensée comme un entrelacement de plusieurs formes et non pas en tant que construction d'objets solidaires. En tout état de cause, «**La production architecturale est à l'origine d'interrogations qui affectent l'option d'un urbanisme de projet, le rapport du privé et du public et notre conception de l'espace public.**<sup>152</sup>»

Néanmoins, aujourd'hui, l'opportunité de travailler sur de grands projets se fait rare. Alors, s'il est de notoriété commune que le grand a une responsabilité sur le petit, il est aujourd'hui nécessaire de questionner la responsabilité du petit sur le grand. Ainsi, les « petits » projets telles qu'une crèche, une école ou une place ont une responsabilité plus importante sur le territoire.

La place, accueille en effet les événements de la commune dans lesquels se retrouvent

147. Masbouni.A, , *Extension du domaine de l'urbanisme, Grand prix de l'urbanisme 2014*, Matérialité et esprit des lieux, Parenthèse, 2014, p.16

148. Bonnet.F, *Architecture des milieux, Intégration de la nature, du vivant et de ses cycles*, op. cit, p. 2

149. Bonnet.F, «Echelles, juste mesure», *Architecture des milieux*, op. cit., p. 3

150. François Grether est un architecte urbaniste. Il a reçu le grand prix de l'urbanisme en 2012 pour sa proposition de « ville sur mesure »

151. Grether.F, *La ville sur mesure, Grand prix de l'urbanisme 2012 François Grether*, op. cit., p. 6

152. Mongin.O, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, op. cit., p. 244





les habitants mais peut aussi attirer ceux des communes voisines la liant de ce fait à un territoire plus large où elle peut aussi puiser matériaux et savoir-faire. Une halle de marché à Strasbourg ne doit-elle pas se différencier de ses homologues toulousaines ? L'architecture vient s'insérer dans une vision élargie. Plus précisément, après avoir réalisé un «éco-hameau» dans le village de Bertignat, L'agence d'architecture de Boris Bouchet (ancien collaborateur de Frédéric Bonnet) conçoit ses espaces publics. Il a souhaité optimiser au maximum le côté fédérateur de ces espaces en proposant d'une part aux anciens et nouveaux habitants des journées de formation de construction de murets en pierre sèches (afin de réaliser la fontaine ci-contre). D'autre part, il a invité les habitants du village à plusieurs journées de plantations, pour les aider à découvrir l'histoire et l'étymologie des plantes présentes sur le territoire puis apprendre à les semer et les planter dans les espaces publics de l'éco-hameau. Ces méthodes sont «économiquement avantageuses» et mettent surtout en avant, l'espace ouvert urbain en tant que premier lieu de rencontres et d'échanges entre les habitants. Ce sont les termes de la juste mesure, selon lesquels chaque énergie employée doit être justement dépensée. Il s'agit d'optimiser le rapport entre effort et effet.

Les objets de transformations du territoire résonnent à différentes échelles. Frédéric Bonnet s'engage à faire attention à chacune d'entre elles. Ses projets en montrent l'exemple, que ce soit l'échelle d'un parc (Parc de la Ereta, Alicante, 1993-2003) ou d'une place de village (Odenas, Beaujolais, 2011-2012), l'intérêt porté dans chaque projet étant équivalent. La fontaine à Les Chaux de Boris Bouchet montre combien l'apparente banalité du programme n'induit pas de fait une simplicité du projet. En effet, elle relève d'une étude à l'échelle de toute la commune d'Ambert. Marqué par la présence de nombreux hameaux, le territoire communal est très vaste. L'agence Boris Bouchet architectes a donc décidé d'installer des promenades depuis Ambert vers la campagne. Il était question uniquement de travaux de jonctions ou de réalisation de chemins, cependant quelques petites actions ont été entreprises à certains endroits dont la reconstruction de deux lavoirs extérieurs. Il n'est donc plus question de se conformer au système de construction pyramidal aujourd'hui généralisé dans la conception partant de la plus grande échelle à la plus petite.

Il s'agit d'une méthode plus complexe selon laquelle les échelles s'interpénètrent et se répondent afin que le projet « **concerne largement le contexte dans toutes ces dimensions**<sup>153</sup> ». En lieu et place des échelles largement démocratisées que sont la situation, le site, le contexte et enfin la parcelle, cette démarche prend appui sur des échelles de l'ordre de la géographie, du site, du plan et de la matière. Ces questions s'entrecroisent afin d'habiter les différents milieux présents sur le territoire.

153. Bonnet.F et Bigarnet.M, *Extension du domaine de l'urbanisme, Grand prix de l'urbanisme 2014*, op. cit., p 18

Fig 33. Fontaine ECO-HAMEAU, Boris bouchet architecte.





**Fig 34.** Photographie, Coeur de ville de Sainte-Etienne, OBRAS, 2019-2013

La fontaine a été l'œuvre d'une entreprise locale stephanoise qui se trouvait à moins de 3 km de la place sur laquelle, elle se situe aujourd'hui. «Le savoir faire stephanois est ainsi mis en scène sur l'espace emblématique de la ville», Bonnet.F, *Extension du domaine de l'urbanisme, Grand prix de l'urbanisme 2014*, op. cit., p 90

Pour reprendre l'exemple employé par Frédéric Bonnet, le choix du matériau questionne l'échelle de la matière. Il s'agit de l'usage et de la structure d'un projet mais aussi de sa provenance. L'échelle de la géographie est alors aussi utilisée. En effet, dans une ambition de localisation de l'architecture et d'interaction avec le milieu dans lequel le projet se trouve, le choix des matériaux est considérable. Les places au cœur de Saint-Étienne prennent appui sur cette démarche. **« Les objets sont fabriqués par des entreprises régionales<sup>154</sup> »**. L'architecte-urbaniste donne un sens au projet par l'intervention des différentes ressources du territoire. Effectivement, si aujourd'hui on recherche de plus en plus à faire des «circuits courts<sup>155</sup>» pour des raisons économiques et écologiques, la question socio-culturelle est importante. Un des premiers «ciments» du vivre ensemble correspond au sentiment d'appartenance, plus précieusement à la fierté des habitants de faire partie de ce territoire. Ce sentiment se crée dès lors que l'on partage un certain nombre de valeurs et de richesses. Ces dernières se définissent notamment par les savoir-faire locaux et les ressources présentes sur le territoire. Au sein de cette ville post-industrielle, il existe des savoir-faire traditionnels particulièrement sur le métal et le verre. Ainsi, la première action des concepteurs fut de rechercher, dans le territoire stéphanois, les entreprises sur lesquelles il pourraient s'appuyer pour réaliser les éléments du projet. De cette manière, le lieu est lié au territoire, les luminaires sont composés d'un verre fabriqué à Saint Just (à 20 minutes de Saint-Etienne), d'un mat en inox, soudé réalisé au nord de Saint-Étienne. Cette démarche offre bien plus d'avantages que la simple stratégie du circuit court. Les autochtones ont alors le sentiment et même la certitude que la place a été réalisée par des habitants proches ou de leur entourage. Ces espaces publics ont été dessinés à partir du savoir-faire des artisans. De cette façon ils sont plus spécifiques et plus susceptibles d'être occupés et appropriés par les habitants. Par conséquent, il s'agit bien, lorsqu'on parle de ces espaces, **«de cet ensemble de relations et de décisions, et non pas d'une espèce 'd'aménagisme' qui prévaut aujourd'hui dans l'aménagement des villes.<sup>156</sup>»**

Cette interrogation repose aussi sur le principe de frugalité. En effet, **« l'époque attend de l'urbanisme des réponses, talentueuses, sobres et stratégiques.<sup>157</sup> »** Il est ainsi préférable de réfléchir aux différentes solutions à disposition afin de trouver la plus pragmatique notamment sur le plan économique. Le projet frugal permet alors d'optimiser et de mutualiser les ressources disponibles sur le site. Par conséquent, l'engagement financier ne sera pas centré uniquement sur le projet mais pourra apporter des bienfaits aux milieux qui l'entourent.

**« La frugalité c'est savoir mieux décider pour mutualiser. Ce n'est pas construire moins bien, moins cher et médiocrement. C'est au contraire, construire aussi bien en mutualisant et en optimisant les investissements.<sup>158</sup> »**

*Frédéric Bonnet*

Cette frugalité est remarquablement amenée au sein du projet de la place Saint-Michel à Bordeaux, réalisée par OBRAS.

154. Ibid, p. 86

155. Le circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui essaie de se mettre en place de plus en plus dans le monde afin d'empêcher le transport facultatif et illogique de ces derniers.

156. «La ville de l'espace public», Chemetoff.A, *Les débats sur la ville 1*, op. cit., p.25

157. Ibid, p 20

158. Bonnet.F, Interview, Obras Architecture : Place Saint Michel, Agora Bordeaux, 2014





### I. C. 3. Des espaces publics singuliers, l'exemple de la place Saint-Michel à Bordeaux (OBRAS)

Le quartier Saint Michel aujourd'hui représente l'addition de cultures diverses et variées français, espagnols, italiens, portugais. Toutes ces populations se sont regroupées pour des raisons économiques et politiques au fil des années. La place Saint-Michel représente encore le cœur de ce quartier cosmopolite et populaire avec au centre le marché. C'était un espace dégradé et difficile à rendre accessible en raison de nombreux obstacles présents qui empêchaient de circuler. Ainsi en 2013, afin d'améliorer la qualité de ses espaces publics, la ville de Bordeaux entreprend sa requalification. C'est un des derniers espaces ouverts urbains non requalifiés par la métropole.

Obras, agence d'architecture et d'urbanisme fondée par Frédéric Bonnet et Marc Bigarnet, est choisie pour réaliser cette nouvelle place de Saint Michel. Contrairement à la place de la Victoire simultanément en travaux, le projet de la place Saint Michel est abordé dans une dynamique de préservation des espaces publics. Il est utilisé l'expression, « espace Saint Michel » pour parler de la place. En effet, elle correspond à un assemblage de quatre espaces et de quelques rues qui lui sont juxtaposées, l'enjeu étant de ne pas changer l'âme du quartier. Il n'était donc pas question de modifier sa grande diversité d'usages et de rythmes durant la journée qui lui donnait une grande richesse. Le dessein de ses espaces publics est de pouvoir recevoir tous ces croisements dans les meilleures conditions possibles. Il s'agissait de conserver les mêmes usages, le marché, les terrasses ainsi que les différentes vitesses sur la place (automobile, vélo, piéton).

C'est à partir de la topographie du site, que se dessine le calepinage du sol. Le premier travail consistait à retrouver une lisibilité, une certaine simplicité par rapport au nivellement de la place. Un sol qui disparaît au profit de l'effervescence du lieu et de sa basilique. L'espace va ainsi être dégagé, permettant une lecture compréhensible d'une grande surface « comme une peau qui est tendue et qui accompagne la topographie du lieu ». La place se situe entre deux fortes identités paysagères spécifiques à Bordeaux, le coteau et le plateau des berges de la Garonne. Elle est donc en pente. Le travail minutieux du sol permet d'adoucir cette topographie et de guider l'individu vers les Quais. C'est la précision de l'architecte qui se superpose au métier d'urbanisme. Le détail du sol de chaque pavé, chaque dalle, se ressent sur le grand territoire. De plus, un exercice de tracé est réalisé afin de dialoguer avec la flèche de Saint-Michel. En effet, celui-ci ne peut se voir seulement que depuis sa pointe. Le projet est dès lors remarquablement situé.

Par ailleurs, cet espace est une place héritée. Sa forme complexe démontre qu'elle est l'œuvre des transformations du tissu urbain bordelais. Le sol accompagne les façades et permet une grande diversité de flux. Inconsciemment, l'utilisateur est guidé par les courbes du calepinage du sol qui se base sur le contour des places. « **Le sol suit les forces du quartier et d'une rue à l'autre les chemins trouvent une certaine évidence.** <sup>159</sup> »

Fig 34. Photographie, Place Saint-Michel, OBRAS, 2012

159. Bonnet.F, Interview, Obras Architecture : Place Saint Michel, Agora Bordeaux, 2014





Fig 1. Photographie, Place Saint-Michel, OBRAS, 2012  
Le moniteur





**Fig 1.** Photographie, Place du village d'Odenas, Rhône, France.

Ce projet est majeur pour le village, puisqu'il établit une centralité visible pour celui-ci. La place accueille un unique espace public qui permet de multiples usages. C'est un projet simple et frugal. Des chemins (finement tracés et élaborés) établissent des liens entre le village et les vues vers le grand paysage.

Cette frugalité se ressent par les détails très simples qui permettent de combiner tous les usages et pratiques de la place mais aussi par le choix des matériaux. Il y a peu de diversité dans le choix des éléments qui composent les sols. Le premier est une pierre qui provient d'Aragon<sup>160</sup>, à quelques heures de Bordeaux qui induit une réduction de coût de transport de la matière. Puis, les trottoirs sont à l'image du centre ville Bordelais. Ils sont carrelés de carreaux de céramique en terre cuite tandis que les bordures sont faites de calcaire beige.

Le projet s'efface au profit des pratiques quotidiennes, ponctuelles ou encore temporaires. Finalement, par un travail simple mais au combien minutieux du sol, c'est tout un espace ouvert urbain qui permet de concilier une multitude d'usage et la totalité des vitesses parcourant la place. **« Un peu comme aux échecs, où une grille pourtant élémentaire permet tous les jeux possibles. <sup>161</sup>»**

A travers ces différents constats et recherches, nous avons pu connaître et comprendre trois théories différentes qui se réfèrent à la ville contemporaine et ses espaces publics. Il serait intéressant maintenant de croiser ses constats avec un espace ouvert urbain existant. A l'image des territoires étudiés par Paola Vigano et Bernardo Secchi, nous nous intéresserons à la métropole Bordelaise, reflétant la ville contemporaine à l'heure de la mondialisation. Une étude a été réalisée par l'agence d'urbanisme Bordeaux métropole sur les réflexions préparatoires pour l'élaboration d'un Guide de conception des espaces publics de la Communauté urbaine de Bordeaux. Il retrace alors les mutations observées dans l'espace ouvert urbain et émet des stratégies quant aux nouveaux espaces publics de la métropole.

Les quais de Bordeaux, espace ouvert urbain emblématique de la ville ne seront pas l'objet d'étude de ce mémoire. Œuvre remarquable en terme d'espaces publics, ils sont réalisés par le paysagiste Michel Corajou et représentent un exemple en tant que requalification des bords d'un fleuve pour les métropoles. Cependant, afin d'amener les questions des spécificités et de la frugalité d'un projet urbain, il semble pertinent de nous interroger sur le devenir de la rive droite de Bordeaux, et plus précisément de ses berges, en plein changement. Propice à de nombreux aménagements urbains, tel que la Zac « cœur de bastide » ou encore la zac « bastide de Niel » c'est un site qui caractérise parfaitement la ville contemporaine et ses mutations. Les berges rive droite, induisent la question du devenir de ses espaces ouverts urbains. Comment ont-ils été pensés ? Cet exemple nous permettra alors de déterminer différents enjeux soulevés par les espaces publics contemporains.

<sup>160.</sup> L'Aragon est une région au nord-est de l'Espagne.

<sup>161.</sup> OBRAS, site officiel, SMI - Réaménagement de l'Espace Saint-Michel, Bordeaux, équation géographique, 2015





Fig 1. Michel Desvigne, vue depuis la rive droite sur la façade illuminée du XVIIIème siècle des quais rive gauche Parc aux Angéliques, Bordeaux, France, Béatrice Fichet, les photographes.

## **PARTIE 2**

### **A LA RECONQUÊTE DES ESPACES PUBLICS BORDELAIS**





## 2. A - VERS LE GRAND BORDEAUX :

Bordeaux, ville dans sud ouest de la France, est élue à la fin de l'année de 2016 : la ville la plus tendance du monde par le guide de voyage *Lonely Planet*. Classée devant grandes villes connues dans le monde entier, telle que Los Angeles, elle devient « la destination la plus attractive pour l'année 2017<sup>162</sup> ». Comment a-t-elle pu évoluer et devenir aussi remarquable ?

162. Bosredon.M, *Bordeaux : La ville élue la plus « tendance » au monde selon le Lonely Planet*, Journal 20 minutes, 2016.

Fig 39. Photographie, Quais de la Douane, Bordeaux, France, 1948.

Archives La Mémoire de Bordeaux Métropole.

### II. A. 1. Le projet urbain de 1995 : L'ouverture sur l'espace ouvert urbain majeur de la ville :

Pour cela, il est important de recentrer Bordeaux dans son contexte historique. C'est seulement depuis les années 1960 qu'elle est promue et reconnue « métropole d'équilibre<sup>163</sup> » pour compenser le regroupement des pouvoirs à Paris. Elle devient alors le siège administratif d'Aquitaine qui crée la communauté urbaine de Bordeaux regroupant 27 communes.

Les infrastructures et équipements routiers et ferroviaires se multiplient afin de permettre à la commune de voir sa population augmenter. De nouveaux franchissements sur la Garonne prennent place avec la construction de deux ponts routiers (le pont saint Jean en 1965 et le pont d'Aquitaine en 1967). Malgré ces nouvelles traversées, une dissymétrie importante est constatée entre les deux rives à Bordeaux. La rive droite est délaissée et les quais de la rive gauche sont dans leur « non-statut ». La ville tourne le dos à la Garonne et à la rive droite. C'est donc sur la rive opposée que se développe la ville. Les aménagements urbains se créent en périphéries (Grand-Parc en 1957, la cité lumineuse en 1960, le parc des expositions à Bordeaux lac en 1969 et le campus qui croît dans les communes de Talence et Pessac). Ainsi la ville horizontale se forme, on assiste à une multiplication des zones d'activités et de l'urbanisation en maisons individuelles. L'agglomération de Bordeaux prend forme, les habitants délaissent le centre ville qui vieillit et noircit en raison de la pollution. Il faut tourner la page de la ville stabilisée du 19<sup>ème</sup> siècle, la ville contemporaine est là. C'est une ville discontinue, où le lien entre les différents tissus urbains est presque inexistant.

« Cette zone de non droit, derrière des grilles difficilement franchissables, ces hangars abandonnés, ces marrées de voitures, ce fleuve vide et ces façades noires ont eu une vertu majeure : celle de provoquer mon attention et mon désir<sup>164</sup> ».

*Alain Juppé*

C'est alors, qu'à partir des années 90 est lancé un grand projet urbain afin de réinventer la ville, sous la direction d'Alain Juppé maire en 1995 de Bordeaux qui a succédé à Jacques Chaban-Delmas. Il s'agissait ainsi de sortir la ville du « repli sur les triangles de ses boulevards classiques, du sommeil de son grand port abandonné et de ses rives délaissées<sup>165</sup> ».

Le projet urbain de 1996 a pour objectif de créer un lien entre les quartiers et la CUB. Ainsi, il est question ici d'apporter à Bordeaux son rôle de vrai cœur de l'agglomération urbaine. Nous nous concentrerons ici, sur le développement des espaces publics qui ont clairement rassemblé la population dans le centre ville, autour de la Garonne. L'arrivée du Tramway qui précède la création des nouveaux espaces ouverts urbains bordelais a eu de grandes conséquences sur la transformation du centre-ville. Ce moyen de transport a permis de réduire les distances entre les deux rives et les multiples quartiers de la commune. Il a donc joué un rôle essentiel dans l'appropriation de Bordeaux par ses habitants.

163. « De nouveaux équilibres (de 1945 à nos jours) », *Bordeaux 1995-2015*, sous la dir. D'arc en rêve-centre d'architecture, Mollat, 2004

164. Juppé.A, *Bordeaux, chronique métropolitaines 1995-2017*, Dominique Carré éditeur, Paris, 2013

165. De Portzamparc.C, « donner une direction au temps », dans *Bordeaux 1995-2015*, op. cit.





**Fig 40.** Photographie, Vue sur le pont de pierre, Tramway C, Bordeaux, France.  
The tram as a bridge over the social divide

Ainsi, certains quartiers bordelais tels que « les aubiers » ne se sont plus à l'écart du centre et une liaison directe est établie avec la rive droite, qui permet ainsi de les relier. Le tramway devient donc **« une colonne vertébrale qui structure et fédère l'espace<sup>166</sup>»**.

Ce transport en commun est venu jouer le premier rôle des espaces publics en rassemblant et fédérant les populations. Sa venue a permis d'apporter un nouveau regard sur les quais et la Garonne. Il a été utilisé en tant qu'outil de reconquête urbaine.

En effet, il était question de faire circuler le tram **« en site propre<sup>167</sup>»**. Il devait être séparé des autres flux afin de pouvoir remplir correctement sa fonction : transporter la population à l'heure. Il était impératif qu'il n'y ait aucun obstacle sur ses lignes. Une remise en question des circulations et des modes de déplacements a été mise en œuvre. Par ailleurs, il s'agissait d'intégrer le tramway et ses aménagements dans la CUB afin qu'ils apparaissent comme une « évidence » dans le paysage urbain. C'est pourquoi les équipes Brochet-Lajus-Pueyo (BLP), Signe ainsi qu'Elisabeth de Portzamparc se sont chargés de donner une écriture simple et lisible des installations que nécessitait ce nouveau transport en commun. Ils ont gardé un même vocabulaire dans toutes les communes et quartiers qu'ils regroupent. Le même matériau est utilisé, à savoir les bordures en granit ainsi que les barrettes signalétiques lumineuses, parce que c'est aussi ça l'espace ouvert urbain, travailler le sol et créer des repères dans la ville. Cependant chaque traitement de sol s'adapte à son contexte spécifique dans lequel le tramway intervient. Certains aménagements vont être plus végétalisés que d'autres ceux des zones périphériques par exemple.

Ce réseau est à l'origine constitué de 3 lignes. Il se construit en plusieurs phases qui consistent à les prolonger ou comme c'est le cas pour la 3ème phase, d'en rajouter une 4ème. Ainsi, chacune d'entre elles conduira finalement au-delà de la rocade.

**« Bordeaux est une des premières agglomérations françaises à avoir envisagé son tramway non comme un simple projet de transport, mais comme un véritable outil de développement urbain<sup>168</sup>».**

Le deuxième projet majeur du plan urbain de 1995 a encore une fois l'ambition d'accéder à la rive droite au même titre que le tramway. Dans une recherche d'équilibre territorial, il s'agissait de se questionner sur un nouveau franchissement de la Garonne. C'est l'apparition du pont Chaban-Delmas qui vient réunir les quartiers des Chartrons, de Bacalan et la Bastide. Il a été inauguré en mars 2013 et se situe à équidistance des deux ponts emblématiques de Bordeaux (Pont d'Aquitaine et Pont de Pierre). Par sa présence il permet le développement de futurs quartiers.

Ce fut le **« symbole le plus éclatant de cette révolution urbaine et le signe clair de l'entrée de Bordeaux dans le club des grandes métropoles<sup>169</sup>»**.

166. «Le tramway bordelais ou la marche tranquille d'une révolution urbaine», Lajus.E, *Bordeaux/chronique métropolitaine 1995-2017*, op. cit., p. 33

167. Ibid., p. 32

168. Ibid., p. 35

169. Larüe-Charlus.M, *Bordeaux 2030, vers le grand Bordeaux, une métropole durable*, Direction générale de l'aménagement de la ville de Bordeaux, mars 2009, p. 12





Fig 41. Michel Corajou, Les quais de la Garonne, Bordeaux, France, 2010. Photographie. Imbrication des différentes strates d'espaces publics.

## II. A. 2. Un nouveaux regard sur les espaces publics :

Ainsi, ces deux projets ont permis de développer tout un réseau d'espaces publics autour de ses aménagements urbains. Le grand projet de 1995, consistait bien évidemment à requalifier l'espace des quais. Un espace très important pour la ville qui était connu par le public seulement à travers des grilles et ponctué par des hangars industriels. Traversé uniquement en voiture, c'est avec l'arrivée du tramway que le piéton a pu investir totalement les lieux (voir coupes). Notons qu'en 1999, Michel Corajou remporta le concours de réaménagement des quais, son idée étant axée sur le paysage et la scénographie de l'ombre et la lumière. Par son projet d'espace ouvert urbain il réconcilia les habitants et la ville-centre avec le fleuve et la rive droite. Les quais permettent aujourd'hui de mettre en valeur le patrimoine architectural de Bordeaux et de « dialoguer » d'une rive à l'autre à travers la Garonne. Sa simplicité offre une grande vue dégagée sur les façades continues du XVIIIème siècle. Nous pouvons alors parler de valeur ajoutée au paysage urbain bordelais.

C'est un exemple d'espaces publics étant donné qu'il réunit à lui seul différentes séquences permettant de nombreux usages aux habitants. Une première partie au sud, le parc (des sports) Saint-Michel, permet de multiples pratiques sportives extérieures en plein centre-ville au bord de l'eau.

La séquence 2 est sûrement la plus extraordinaire. Tout l'enjeu de cet espace repose sur un élément principal : le miroir d'eau. Il fait face à la place de la bourse et lui apporte un nouveau regard. L'urbaniste/paysagiste a fait un « pari ». « **L'idée du miroir d'eau est venue subrepticement** <sup>170</sup> ». C'est un remarquable succès qui permet de rafraîchir l'été et de refléter la beauté des façades lumineuses l'hiver. Michel Corajou a souhaité lier l'architecture, le ciel et l'eau en proposant une immense surface inondable en quelques secondes et évoluant en fonction des heures de la journée. L'eau apparaît sous différentes formes, liquide ou vaporeuse, et peut être calme ou agitée par le vent. Cela laisse l'image du fleuve qui se rapproche des façades historiques. Le miroir d'eau révèle ainsi la monumentalité de la place créée au XVIIIème siècle. A l'inverse de ce que déclare Olivier Mongin<sup>171</sup>. En effet, ce vaste espace permet aujourd'hui de grands rassemblements sociaux, d'ordres événementiels ou parfois politiques. Repérable par l'attractivité du miroir d'eau cette séquence est aussi marquée par une « série de jardins de lumière <sup>172</sup> », de chemins et d'espaces de repos. C'est toute la maîtrise des paysagistes qui est évoquée par ces grandes allées plantées qui se développent en fonction des saisons.

Les quais Louis-XVIII quant à eux se composent d'une « grande prairie » arborée permettant lors des fortes chaleurs de pouvoir profiter de l'ambiance des quais tout en étant abrité.

Enfin, la partie 4 et 5 se situe au niveau du quartier des Chartrons formant des strates d'espaces publics aux différents usages, un parvis, les lignes de tramway, un boulevard et un plateau sur lequel un parcours sportif (skatepark) est venu se greffer.

170. « Ombre et lumière, les quais rive gauche », Corajou, M., *Bordeaux/chronique métropolitaine 1995-2017*, op. cit., p. 18

171. Mongin, O., « Métamorphose de l'espace public », [en ligne], *Esprit*, 2012/11 (Novembre), p. 74, [Consulté le 11/01/2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-esprit-2012-11-page-73.htm>, Olivier Mongin déclare dans son article que les espaces publics sont en perte de monumentalité et de visibilité politique.

172. « Ombre et lumière, les quais rive gauche », Corajou, M., *Bordeaux/chronique métropolitaine 1995-2017*, op. cit., p. 26



Ainsi, la réussite des quais tient compte de sa générosité, ils associent tous les déplacements compris dans la ville, les vitesses rapides (automobile, motos), les vitesses moyennes (tramway, bicyclettes, trottinettes, skateboard) et enfin les vitesses réduites (piétons, rollers). L'individu peut alors apprécier cet espace par le biais de diverses expériences urbaines, en flânant, en marchant, en s'arrêtant, en passant et en observant à travers les vitres du tramway. C'est un réel espace à vivre pour les bordelais et les populations venues de tous autres horizons.

Par ailleurs, d'autres espaces publics ont vu le jour et transformé le centre ville. C'est par exemple, le cas des places Pey-Berland, et de la Victoire ainsi que du cours de l'intendance (voir annexe 1). Ces espaces se sont révélés et sont devenus des lieux emblématiques de la ville. Les architectes/urbanistes ont accordé plus d'ampleur aux mobilités douces, en « piétonnant » et réaménageant un grand nombre d'espaces publics.

**« Des villes où l'espace publics fonctionnent bien, ce n'est pas par hasard, c'est parce qu'il existe une vraie culture des architectes, des services techniques et des hommes politiques. Nous nous appuyons sur une histoire des places publiques, des cours et avenues pour créer notre projet de manière plus ou moins consciente. La ville de Bordeaux a refait nombre d'espaces publics, cela traduit une haute qualité de civilisation <sup>173</sup>».**

*Frédéric Neau*

De plus, il est important de comprendre que ces espaces ouverts urbains amènent de la lisibilité à la ville parce qu'ils ont été réalisés minutieusement sans avoir l'ambition de se démarquer par rapport aux quais. Nous pouvons citer le cours de l'intendance qui dévoile en quelque sorte le promontoire du grand théâtre sur lequel s'assoient aujourd'hui des centaines de personnes tout au long de la journée. C'est en travaillant avec le « déjà-là » que les architectes/urbanistes ont su s'ajuster afin de réaliser des espaces publics accueillant une multitude d'usages et de pratiques tout en préservant le patrimoine existant. **« C'est alors que Bordeaux devient une ville du sud <sup>174</sup>»**. En effet, elle favorise le dehors, le domaine public et permet aux habitants de se libérer du dedans <sup>175</sup>. En créant de réels espaces publics gratuits et accessibles pour tous, la CUB devient le théâtre de la vita activa en tant que « lieu » d'intenses pratiques urbaines par les populations. Aujourd'hui nous sommes donc capables de réaliser des expériences urbaines au sein de l'agglomération bordelaise à travers un parcours urbain. **« La ville prend forme au fil d'un parcours <sup>176</sup>»** permettant de vivre des pratiques corporelles dans les espaces publics. Ces chemins sont ponctués par des lieux repérables à travers leurs effervescences (ici, les espaces publics majeurs bordelais) et sont la genèse d'une **« image mentale qui se forme progressivement et se confond avec l'idée même de la ville <sup>177</sup>»**. Ainsi, Bordeaux se transforme « morphologiquement » mais ses investissements pour les espaces ouverts urbains permettent aux individus de se forger une nouvelle idée de l'agglomération.

173. Neau.F, extrait du débat « espaces publics/espaces privés », Agora 2008, biennale d'architecture et d'urbanisme et de design dans *Bordeaux 2030, vers le grand Bordeaux, une métropole durable*, op. cit., p. 17

174. Juppé.A, *Bordeaux/chronique métropolitaine 1995-2017*, op. cit., p. 6

175. Notion du dedans/dehors similaire à celle du privé/public dans *la condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation* d'Olivier Mongin.

176. Mongin.O, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, op. cit., p.38

177. Ibid., p.42



Fig 42. Photographie, Place de Pey-Berland, KINGKONG architecture, Bordeaux, France.





Fig 43. Carte de Bordeaux métropole, France.

Avant tout il est important de se repérer à l'échelle métropolitaine et de comprendre l'évolution de bordeaux et ses relations entre son centre-ville et ses quartiers

Il est néanmoins intéressant de remarquer que ce parcours urbain n'existe qu'en raison de la présence du Tramway. En effet, son réseau vient complètement restructurer la ville.

### II. A. 3. Basculement de la ville vers la métropole :

Nous l'avons rappelé dans la section précédente (I.A.1), au cours du XXème siècle, nous sommes passés peu à peu de la « ville à l'urbain, d'entités circonscrites à des métropoles <sup>178</sup> ». Ce mécanisme peut se définir simplement « comme un phénomène de concentration des richesses humaines et matérielles dans les villes les plus grandes. [...] C'est un processus de transformation de l'ensemble des territoires urbains <sup>179</sup> ».

Ainsi, les métropoles sont caractérisées par des flux centralisés. En effet, si nous parlions de la « ville réseau » pour définir la ville à l'ère industrielle nous parlons désormais de « ville en réseau <sup>180</sup> ». La première désigne des liaisons entre les villes (notamment par le commerce maritime) puis la seconde spécifie une ville qui s'organise en fonction des flux, où les lieux urbains correspondent à leurs branchements.

La métropole est composée d'une ville-centre et de ses périphéries qui influencent tout un territoire. « Le fait métropolitain renvoie à l'étalement urbain <sup>181</sup> ». Plus précisément, elle est donc caractérisée par son extension urbaine et par les multipolarités qu'elle tente de mettre en réseau à travers différents flux. Alors que la ville traditionnelle rassemble en son centre la métropole, se tourne vers le dehors et essaie de s'y raccrocher. Ainsi, par le biais des nombreux réseaux, les périphéries sont liées aux centres-villes et inversement. C'est pourquoi, en raison de l'arrivée du Tramway et du pont Chaban-Delmas nous pouvons commencer à parler de la métropole Bordelaise.

Afin de la développer, le premier grand projet urbain et ainsi suivi d'un deuxième, le Grand Bordeaux 2030. Il ne s'agit pas ici, de détailler chaque projet, mais de révéler les enjeux du grand Bordeaux qui permettent d'illustrer ses nouveaux aménagements d'espaces publics.

Nous allons tout d'abord démontrer que Bordeaux s'inscrit dans la compétition mondiale des métropoles. Nous nous référerons aux « critères de métropolisations <sup>182</sup> » observés par Charles Gachelin pendant une vingtaine d'années sur de multiples métropoles. Dans cette étude de cas nous en traiterons cinq : le choix de la qualité, l'accessibilité, la mise en place d'une nouvelle structure spatiale, une nouvelle image urbaine et enfin la création d'un grand événement.

178. Ibid., p.12

179. « Mobilité et temps de la vie quotidienne ? Quels enjeux pour la conception et la gestion des villes ? », Ascher.F, *Les débats sur la ville 1*, (sous la dir. de Cuillier.F), Editions confluentes, Bègles, 1998, p. 203

180. Mongin.O, *La condition urbaine. La ville à l'heure de métropolisation*, op. cit., p.133

181. Ibid., p. 187

182. Charles Gachelin a décomposé le processus de métropolisation en « dix commandements » : Les effets de seuils, le choix de la qualité, une nouvelle image urbaine, l'accessibilité, la mise en place d'une nouvelle structure spatiale, créer un grand événement, faire émerger un pouvoir métropolitain, affirmer une dimension internationale, enclencher des dynamiques et gérer la métropolisation.



*Le choix de la qualité.* Selon Gachelin, la ville est attractive par la qualité de vie qu'elle offre. Ainsi, les nouveaux projets d'aménagements urbains permettent à la ville de Bordeaux de proposer différentes façons de l'habiter. Ce premier élément montre l'investissement haut de gamme qui fait la métropole d'aujourd'hui. L'aménagement du quartier des bassins à flots est supposé proposer un cadre de vie autour des bassins avec une dynamique d'espaces publics équivalente à celle des quais, tout en se situant à proximité du centre ville grâce à la présence du tramway.

*L'accessibilité.* Nous l'avons signalé précédemment, ce dernier est un élément majeur qui fait de Bordeaux une métropole. Aujourd'hui, son réseau est l'un des plus étendus en France (44km). En 2022, il permettra de relier l'aéroport au centre ville. C'est le signe que les flux sont de plus en plus importants dans l'agglomération. Ainsi dans une vision plus élargie, la mobilité est devenue une des questions majeures pour la gestion des distances et des vitesses permettant de lier Bordeaux aux autres territoires. C'est un fait de la mondialisation. Bordeaux devient de plus en plus proche (en terme de vitesse) de Paris, avec l'arrivée de la ligne à grande Vitesse en 2017 (2h). Par conséquent, la ville devient une porte d'entrée, une « gateway ». D'autre part, la création des liaisons entre l'aéroport, la gare et le centre ville démontre aussi que Bordeaux s'inscrit dans une démarche de métropolisation.

*La mise en place d'une nouvelle structure spatiale.* Cela amène à la mise en place d'une nouvelle structure spatiale pour créer l'aire métropolitaine. Le développement de la rive droite notamment a été possible par l'apport de nouveaux franchissements de la Garonne. Au même titre qu'autrefois où les villes se développaient au niveau des fleuves et des rivières, elles croient aujourd'hui dès lors qu'un espace devient accessible. Ainsi, l'augmentation et le prolongement des lignes de tramway permettent le développement de nouveaux quartiers. Nous en avons l'exemple avec l'opération des 50 000 logements à Bordeaux construits autour des lignes de trains et de tramway.

*Une nouvelle image urbaine.* Pour devenir une métropole il s'agit de créer un signe urbain témoignant du changement d'image de cette dernière. La requalification des quais par Michel Corajou ou encore plus récemment la Cité du vin offre une nouvelle représentation urbaine. Cette structure devenue curiosité attire les populations et la multiplicité de ces bâtiments particuliers sont des atouts à même de développer le tourisme.

*La création d'un grand évènement.* C'est la création de grands événements internationaux tel que l'euro 2016 ou bientôt (peut être) les JO de Paris 2024<sup>183</sup> qui attire la population. Ils permettent aux villes d'obtenir une « une notoriété mondiale<sup>184</sup> ». Bordeaux et la CUB ont prôné la réalisation d'un lieu comme le stade MatMut atlantique à Bordeaux Lac ou encore l'Arkéa Arena à Floirac.

Nous venons de démontrer que par ses nouveaux aménagements urbains Bordeaux est passée du statut d'agglomération à celui d'une métropole. Cette dernière implique un nouveau regard sur les espaces publics fait qu'affirment Christian Devillers, Alexandre Chemetoff et Philippe Panerai, lors d'un débat sur les devenirs de la ville. Ils insistent sur la « **qualité et primauté des espaces publics<sup>185</sup>** » pour les métropoles du XXIème siècle.

183. Le matmut Atlantique fait partie des sept stades sélectionnés par le COJO pour accueillir les Jeux Olympiques de Paris 2024

184. « Dynamique d'émergence d'une métropole et accessibilité », Gachelin.C, *Les débats sur la ville 1*, op. cit., p. 86

185. Cuviller.F, *Les débats sur la ville 1*, op. Cit., p. 10

En effet, il est question aujourd'hui de construire pour les habitants, pour leur confort et leurs multiples pratiques. Ces espaces doivent être réversibles et susceptibles d'être pratiqués par tous. Ils renvoient à différents usages et ne sont pas réduits à la seule fonction qu'ils doivent remplir. Ainsi « **c'est une métropole d'Europe qui apparaît<sup>186</sup>** » Il est évident que toutes ces attractivités se développent parallèlement à l'augmentation de la population bordelaise et pas seulement « **Le monde évolue vite [...] 80 % des français sont aujourd'hui des urbains<sup>187</sup>** ». La population est une véritable question pour les métropoles aujourd'hui. En effet bien que cela ne rentre pas dans les critères de Gachelin, le phénomène de densification est propre aux métropoles. Si au XVIIIème siècle on préconisait la faible densité<sup>188</sup>, le retour de la densification pour des raisons de ville durable est envisagé. En effet pour lutter contre l'étalement urbain, la métropole se tourne vers un nouveau modèle de ville, une ville dense et compacte. Différents arguments permettent d'affirmer ce modèle.

*Des arguments énergétiques :* L'étalement urbain provoque de nombreuses consommations d'énergies notamment en raison de la dépendance à l'automobile.

*Des arguments urbanistiques :* La ville compacte réduit la circulation automobile au profit du développement des transports en commun et permet donc l'aménagement des espaces publics.

*Des arguments économiques :* L'effet C.A.M.E<sup>189</sup>, où les activités sont centrées sur les nouvelles économies.

*Des arguments sociologiques :* La ville dense permet la diversité et la proximité entre les individus.

**« La ville est bien une affaire de corps, de ce corps individuel qui sort de lui-même pour s'aventurer dans un corps collectif et mental où il s'expose à d'autres<sup>190</sup> ».**

Cette densité est un des points essentiels abordé par les futurs projets urbains Bordelais. Ces derniers tendent à amener Bordeaux métropole vers Bordeaux la métropole durable. Il est question ici du plan urbain « Le grand Bordeaux » qui s'achèvera dans dix ans mais aussi du plan millionnaire de Bordeaux 2046 (quand la métropole atteindra les un million d'habitants), une densité sur laquelle insiste Olivier Brochet lors de la présentation du film « *Bordeaux, horizon 2046 vu par Olivier Brochet (BLP) et Christian Devillers* » dans le cadre d'agora 2010. Il s'agit cependant de savoir jusqu'où Bordeaux souhaite aller car en 1900 seulement 11 agglomérations comptaient plus de 1 million d'habitants dans le monde, en 2000, 350 puis nous pouvons dire que plus de « **35 villes dépassent aujourd'hui le seuil des 10 millions d'habitants<sup>191</sup>** ».

D'après Alain Juppé (maire de Bordeaux de 1995-2019), « **Bordeaux ne veut pas devenir une mégapole<sup>192</sup>** » et compte tenu des nouveaux enjeux Bordeaux métropole souhaite se diriger vers la métropole durable.

186. De Portzamparc.C, « donner une direction au temps », dans *Bordeaux 1995-2015*, op. cit., p. 10

187. Larüe-Charlus.M, *2030 vers le grand Bordeaux, une ville durable*, op. cit., p. 40

188. La densité rimait avec l'insalubrité, l'entassement. Il s'agit alors d'éviter la promiscuité avec les autres.

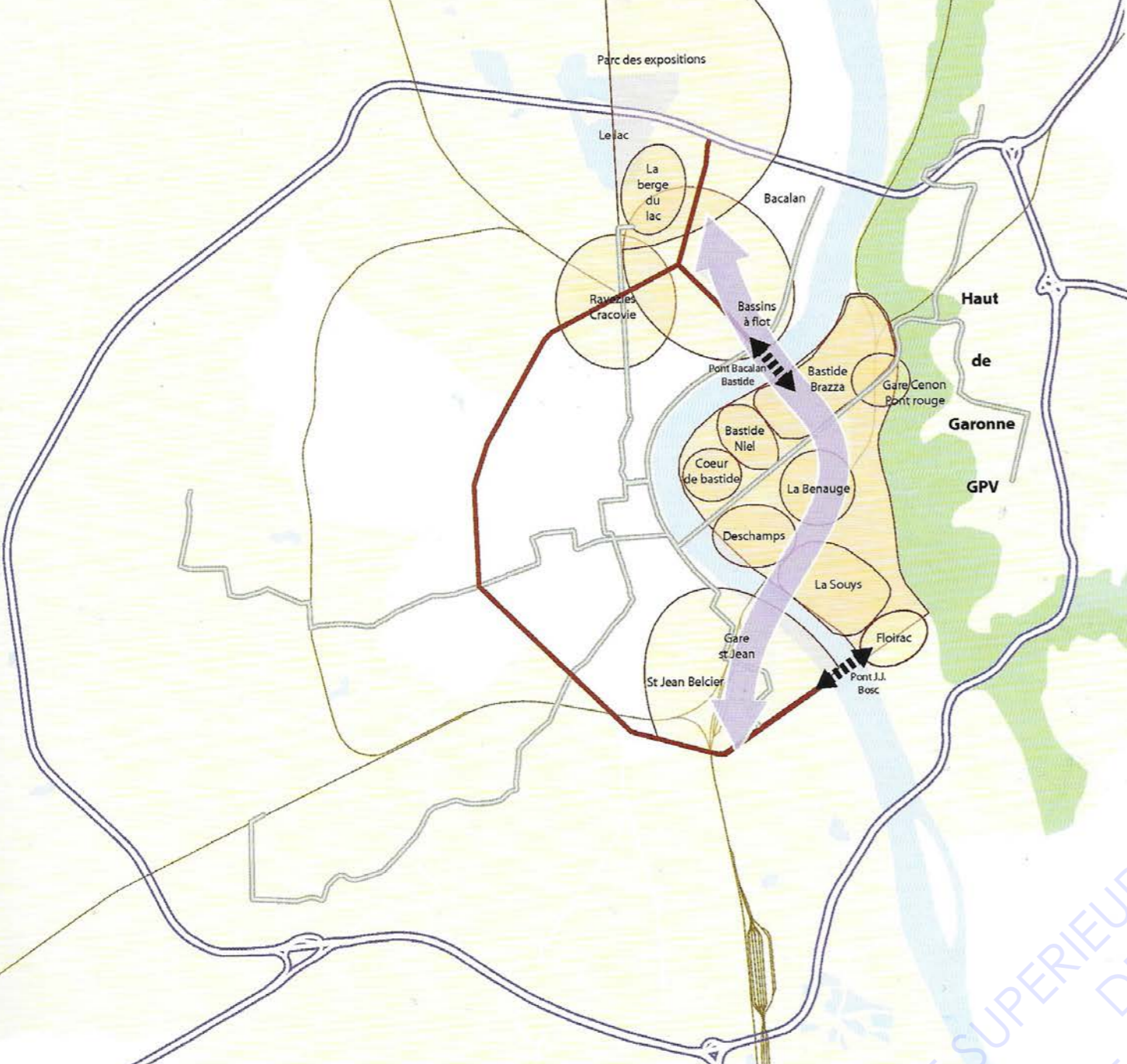
189. L'effet C.A.M.E correspond aux termes : Compétitivité, Attractivité, Métropole et Excellence.

190. Mongin.O, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la métropolisation*, op., cit., p. 30

191. Ibid., p. 164

192. Juppé.A, « Du croissant de lune à la pleine lune, 2030, vers le Grand Bordeaux », *2030 : vers le Grand Bordeaux Du croissant De lune à la pleine lune* (sous la dir. de Larüe-Charlus.M) [en ligne] Direction générale de l'aménagement de la Ville de Bordeaux, février 2013, p. 97 [Consulté le 12/01/2021], disponible à l'adresse : <http://www.bordeaux2030.fr>





#### II. A. 4. De la métropole à la métropole Durable :

Dès le projet urbain du grand Bordeaux il est question de ville durable. Il s'agit donc d'une ville où ses habitants ne consommeraient pas la totalité des ressources mises à disposition afin de la préserver pour les générations futures : « **Bordeaux ville durable : une ville rayonnante pour les générations futures** <sup>193</sup> ».

Ce projet urbain s'inscrit sur un arc de développement principalement orienté sur la rive droite, traversant la Garonne et allant du nord au sud. (voir illustration). « **L'arc de développement durable de Bordeaux [...] sous-tend une démarche de projets conçus comme un écosystème** <sup>194</sup> ».

193. Larué-Charlus.M., 2030 : vers le Grand Bordeaux, Du croissant De lune à la pleine lune, op. cit., p. 57

194. «L'arc de développement durable en projets», Duchène.M, Bordeaux,chronique métropolitaines 1995-2017, op. cit., p.

Fig 44. Carte de Bordeaux métropole et son arc de développement pour une métropole Durable, France.

Ces aménagements urbains se concrétisent à partir des années 2010, notamment avec le développement des quartiers des Bassins à Flot, de la gare/Belcier, celui de Garonne/Eiffel sur la rive droite ainsi que le projet des 30 hectares de la caserne Niel et des friches ferroviaires à la Bastide. La ville est alors entrée dans une étape qualifiée de « tapis de bombes » par Jean Marieu <sup>195</sup> étant donnée la multiplicité des nouveaux projets qui apparaissent progressivement (voir annexe 2).

L'utilisation des deux rives est fondamentale dans le cadre du projet du Grand Bordeaux, il est nécessaire de passer du **croissant de lune, à la pleine lune** <sup>196</sup> (voir annexe 3). Pour cela, la question est de savoir comment agrandir Bordeaux sans la dénaturer. La spécificité de la ville est alors nécessaire à préserver, tout en entrant dans le XXIème siècle. Nous pouvons reprendre l'expression de Michel Corajou « passer de l'ombre à la lumière » (utilisée en principe pour définir la re-qualification des quais), pour qualifier la traversée de la Garonne dans le but de transformer la rive droite. Cependant il s'agit tout de même de faire progresser la métropole, alors se développer oui, mais à condition de garder une cohérence d'ensemble sur la rive droite et tout cela en respectant une dimension durable. Étant en pleine mutation le domaine d'urbanisation de la rive droite est extraordinairement puissant. Ainsi, le dialogue entre les deux rives, la ville et son paysage (le fleuve, les coteaux) pourra être réussi si la diversité proposée est réglée <sup>197</sup>. Il ne s'agit pas de vivre dans une ville moderne générique dans laquelle chaque architecte, voire archistar, crée une fantaisie ; Mais habiter une métropole dont la modernité permet de la représenter, où pourquoi pas une extravagance jaillit dans un ensemble harmonieux. Néanmoins, ce projet d'unification des deux rives autour du fleuve n'est possible que si Bordeaux développe encore et encore ses différentes accessibilités (voir annexe 4). Elle doit devenir une ville ouverte et ainsi être facilement perméable et desservie par les rails, par les airs, par la mer et bien sûr par la route.

Notons un paradoxe important entre une ville hyperconnecté (voir annexe 5) aux autres territoires, hyper-accessible et la métropole qui parallèlement à ces enjeux, vient renouer avec ses espaces publics par la réintroduction du piéton et des mobilités douces. Si les villes du XXème siècle se sont modelés par la vitesse à l'origine d'une catégorie d'espaces ouverts urbains privilégiant les automobiles (les quais avant leur requalification par exemple), la ville du XXIème siècle, elle, met le piéton au centre des espaces publics et se penche vers une « éloge de la lenteur ». Par conséquent, Il y a une contradiction entre le désir d'hyper-mobilité inscrit dans les villes contemporaines et l'aspiration à des mobilités plus lentes.

Bordeaux travaille néanmoins sur un nouveau plan de développement des transports en commun et de mobilités douces, dont un plan de pistes cyclables. Ces installations s'étendent en fonction d'un parcours des « bords d'eau <sup>198</sup> ».

195. Cuiller.F, Les débats sur la ville 1, op. cit., p.10

196. Juppé.A, «Du croissant de lune à la pleine lune, 2030, vers le Grand Bordeaux», op. cit., p. 3

197. C'est ce que Bruno Fortier tente de résoudre en créant l'atelier Garonne.

198. Ibid., p. 56





**Fig 45.** Les nouvelles modalités d'aménagement des espaces publics, Bordeaux Métropole, A-urba, France.  
Faire projet - Rssourcerie - Lexique - Principes - Fabrique des espaces publics - Boite à outils - Végét-eau - Matériaux - Agencements

## II. B - Une politique des espaces publics bordelais :

Se rapprocher du fleuve et de la nature est un des maîtres mots de ce projet de ville durable. C'est en pensant en tant qu'écosystème que l'ensemble des projets urbains doit se développer.

A partir d'une étude sur les espaces publics à vivre et leur devenir dans les métropoles contemporaines, Bordeaux métropole a établi de nouvelles modalités pour leurs futurs aménagements. En effet, à travers les récents projets de la ville, nous avons pu constater à quel point les espaces ouverts urbains avaient une place majeure dans la métropole bordelaise. Ils doivent répondre à des enjeux urbains, humains, économiques et environnementaux.

Aujourd'hui, ils reflètent l'image de la ville, si nous parlons de Bordeaux une des premières images mentales est celle du miroir d'eau ou celle des quais de la rive gauche. Ils rassemblent aussi différentes exigences, les qualités paysagères (*qu'est ce que je vois*), le confort de l'utilisateur (*Qu'est ce que j'y fais?*), la tranquillité (*Suis-je en sécurité?*), l'accessibilité (*Comment je m'y rend ?*) et la compréhension du site (*Je sais où je suis et pourquoi*).

Afin de les rassembler, la cub a souhaité créer un guide des modalités pour les espaces publics. Un premier guide de conception avait paru en 2009 et s'adressait uniquement aux concepteurs. Il consistait seulement à diriger ces espaces vers une méthodologie, des techniques et une harmonisation générale pour les aménagements de la ville. Cependant, le contexte ainsi que l'environnement n'ont pratiquement aucune conséquence au sein de ce manuel.

Or, depuis 2009, les pratiques ont évolué, nous recherchons des espaces publics plus souples et plus réversibles.

C'est dans une approche totalement opposée à celle de la ville générique qu'A-urba réalise en 2014 une étude prospective sur les espaces publics contemporains. Que sont-ils devenus, pour quels usages ?

Plus tard en 2018, Bordeaux métropole s'associe à A-urba pour concevoir un nouveau guide qui permettrait de comprendre et connaître selon les auteurs, les nouvelles modalités pour des espaces publics contemporains de Bordeaux métropole.



## II. B. 1. Des espaces publics à vivre à Bordeaux :

Si nous regardons un peu plus en détail l'étude espaces publics à vivre élaborée en 2014, il s'agit avant tout du domaine public et des nouveaux usages à apporter en fonction des modes de vie. En effet, cette première analyse dirige la création des espaces ouverts urbains pour le domaine public et non vers leur privatisation.

Pour exprimer ce que représente le domaine public, voici le contre exemple le plus évident : la promenade sainte-Catherine. Située en plein centre-ville de Bordeaux, la rue Sainte-Catherine est la plus commerçante de France. La promenade Sainte-Catherine est directement accessible par cette rue principale. Morphologiquement, c'est une respiration dans la ville, cependant elle n'a pas échappé à la mondialisation. Effectivement, la société Redevco (foncière hollandaise) joue sur la limite entre les espaces publics et les espaces privés commerciaux et crée un espace dédié à la consommation. Cet hyper-lieu est composé d'une rue et d'une place privatisée. Tout les attributs de l'espace ouvert urbain sont là, rue, place, fontaine, arbres et individus. Ils pratiquent les lieux la journée librement et « gratuitement » cependant, cet espace n'est pas accessible de 23 heures du soir, à 8 heures du matin. En référence à la définition ambiguë des espaces public en introduction, cet espace est alors un espace libre. Il correspond plus à un temple de la consommation qu'à un espace ouvert urbain. C'est un réel centre commercial à ciel ouvert, qui effleure la limite du privé et du public. L'individu s'aventure sur la place sans savoir qu'il rentre dans un « centre commercial ».

C'est ce que tente d'empêcher l'étude prospective de A-urba, en définissant les espaces publics en tant qu'espaces publics de proximité menant vers le domaine public. Que signifie alors le terme proximité ? Il y a ici la notion de contexte urbain principalement sur le plan social afin de s'adapter à chaque mode de vie dépendant notamment des quartiers. Ainsi, cela permet de créer des espaces à travers les spécificités du lieu et de lutter contre « **l'uniformisation des espaces publics, dont l'aménagement et la gestion sont industrialisés**<sup>199</sup> ».

Il est donc question de l'usager. Pour qui créons-nous les espaces publics ? A l'inverse du Xxème siècle, où ces derniers étaient créés majoritairement pour les mobilités rapides (automobile), Bordeaux métropole envisage de cibler toute son attention sur l'individu. Bien que « **la voiture roulera et stationnera toujours dans l'espace public**<sup>200</sup> » nous pouvons modifier à partir des nouveaux espaces ouverts urbains, sa vitesses, son lieu ainsi que son moment de stationnement.

De plus, ce vocable « **proximité** » intégré à l'expression « espaces publics », dénote que la ville ne souhaite pas devenir illimité. Un vaste espace dans lequel on se retourne contre la condition urbaine en repoussant les limites, en ne se souciant pas de la proximité<sup>201</sup> et des liens entre les individus, la ville et le paysage. Paradoxalement à l'augmentation de la privatisation de l'espace ouvert urbain, les architectes/urbanistes tentent de réintroduire le domaine public dans leurs projets.

199. A-urba, « Quelques défis à relever pour l'aménagement des espaces publics », *Des espaces publics à vivre. Etude prospective* [en ligne], août 2014, [Consulté le 12/01/2021], disponible à l'adresse : [https://www.aurba.org/2014/09/Espaces\\_publics\\_vivre.pdf](https://www.aurba.org/2014/09/Espaces_publics_vivre.pdf)

200. Ibid., p.29

201. Mongin.O, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la métropolisation*, op., cit., p. 136

L'exemple du quartier Masséna à Paris réalisé par Christian de Portzamparc en témoigne. Effectivement, l'îlot ouvert est un concept qu'il développe depuis les années 80 à travers la rue ouverte. « **Aujourd'hui la ville doit pouvoir allier le grand avec le moyen, l'ordinaire avec l'exceptionnel pour être vivante et évolutive**<sup>202</sup> ». Cet architecte utilise dans son projet d'îlot, la géométrie du vide qui correspond à l'imbrication des espaces publics au sein de son projet. C'est alors que les seuils représentent un enjeu important dans l'étude de a-urba afin de créer différentes strates d'espaces qui permettent à l'individu de passer du dedans au dehors progressivement.

« **L'individu, l'homme de l'espace privé et de l'intériorité, tente ainsi de s'extérioriser dans une vie publique. Homme de la vita activa, l'urbain s'expose au-dehors, hors de chez lui, il s'ouvre à l'espace public et à l'expérience de pluralité humaine**<sup>203</sup> ».

Il y a alors une progression de la sphère individuelle, à la sphère commune (ou collective) jusqu'à la sphère publique, notamment par les nouveaux usages qui font de la gare, des centres commerciaux ou bien encore des terrasses de restaurants des espaces libres. Ce sont ces trois enjeux qui résident dans les recherches effectuées en 2014, le domaine public, la recherche de spécificité et de seuil.

Par conséquent A-urba élabore un outil qui permet de concevoir ou de vérifier les différentes échelles présentes dans l'espace ouvert urbain. Cependant, contrairement aux deux théories étudiées précédemment, seule l'« échelle d'altitude » permet d'effectuer un lien entre les spécificités des espaces publics et des grands paysages de l'agglomération. Elle correspond à l'identité du territoire dans lequel il s'insère. En revanche, le « contexte » urbain est très présent notamment à travers l'échelle d'usage et de proximité. Par ailleurs, afin de s'intéresser aux nouvelles « définitions » des espaces publics, une échelle d'accès permet de comprendre de quels espaces il s'agit (publics ou libres).

202. De Portzamparc.C, concours quartier masséna [en ligne], 2012, [Consulté le 01/01/2021], disponible à l'adresse : <https://www.christiandeportzamparc.com/quartier-massena/>

203. Mongin.O, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la métropolisation*, op., cit., p. 52



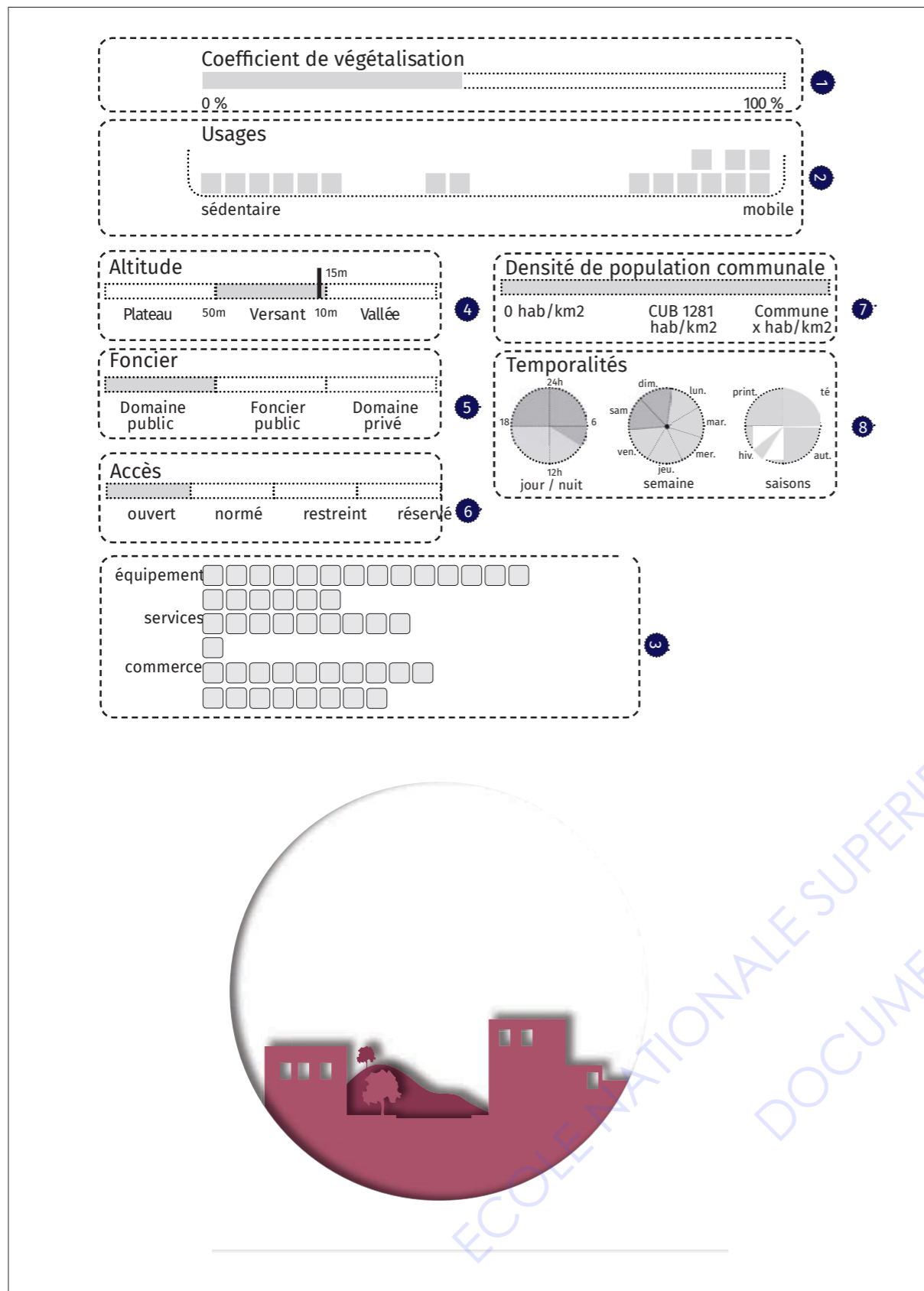


Fig 46. Les échelles des espaces publics de proximité - A-urba.

1. Echelle de végétalisation - 2. Echelle d'usages - 3. Echelle de proximité - 4. Echelle d'altitude - 5. Echelle foncière - 6. Echelle d'accès - 7. Echelle de densité - 8. Echelle de temporalité

Fig 47. Schéma explicatif personnel de la proximité

## II. B. 2. Pour des espaces publics de proximités

Bien qu'il n'apparaît pas dans leur schéma conceptuel pour les espaces publics contemporains le néologisme espaces publics de proximité intègre les proximités naturelles. Elles sont aussi de nature historiques, résidentielles, intermodales, actives et de projets. Elles correspondent aux différents domaines à étudier en priorité qui permettent d'élaborer de nouvelles façons de concevoir les espaces publics contemporains. Chacune d'entre elles étant spécifique à un espace donné elles permettent de trouver une « **logique d'équilibre territorial global**<sup>204</sup> ».

Or, la notion de proximité dans sa définition la plus générale (dans l'espace), correspond à la situation d'une chose qui est à faible distance d'une autre ou de quelqu'un ; Plus précisément de deux ou plusieurs choses qui sont rapprochées. (CNRTL). Ainsi, les espaces publics de proximités interrogeraient seulement l'environnement et les milieux qui lui sont proches. Nous pouvons penser que le terme proximité renvoie au vocable « lien », notamment lorsqu'il s'agit d'espaces publics en tant que « catalyseur de biodiversité » :

**« Les espaces publics ont un rôle à jouer dans la sensibilisation de chacun à leur appartenance à une métropole-écosystème. A ce titre, ils doivent participer à fonder d'inédites proximités entre les différents représentants du monde vivant, particulièrement dans un contexte de raréfaction de nombreuses espèces<sup>205</sup>. »**

En fonction des domaines dans lequel ce terme est employé, il peut avoir des variations dans son acception géographique :

Évidemment, la proximité géographique renvoie à une notion de distance. Il est question du « **nombre de mètre ou de kilomètres qui séparent deux entités**<sup>206</sup> ». Pourtant, la proximité n'est pas si évidente que ça. En effet, elle peut être relative. Parlons-nous de la proximité à vol d'oiseau, ou de la proximité par déplacement ? Dans ce cas la, prenons l'exemple des deux rives à Bordeaux. Si nous nous trouvons sur la rive gauche, au CAPC nous ne sommes qu'à 450 mètres du Parc aux Angéliques qui se situe en face de nous. Nous sommes donc à proximité de celle-ci. Néanmoins, étant pratiquement à équidistance des deux ponts, nous devons avancer environ de 1,5 km pour arriver au pont de pierre, puis franchir la Garonne sur 450 mètres et marcher encore 800 mètres afin d'arriver au Parc aux Angéliques. In fine, nous aurons parcouru plus de 2,7 km soit une distance six fois plus grande que les 450 mètres du départ. Le temps de cheminement est aussi multiplié.

C'est pourquoi la proximité géographique peut être simplement mesurée en distance métrique ou prendre en compte le temps et le coût du transport. Nous admettrons que : « La proximité est graduelle (on est plus ou moins loin de, plus ou moins près) et qu'elle est relative notamment aux moyens de transport<sup>207</sup> ». En reprenant, l'exemple précédent, si le Batcub<sup>208</sup> se trouve entre les deux ponts, nous nous déplacerons en bateau sur seulement 450 mètres.

204. A-urba, « Pour un espace public de proximités », *Des espaces publics à vivre. Etude prospective*, op. cit., p.67

205. Ibid., p. 67

206. Torre.A, *Retour sur la notion de Proximité Géographique*, Géographie, économie, société, n°11, 2009, p. 65

207. FIJALKOW.Y, « Proximité géographique », in CASILLO I. avec BARBIER.R., BLONDIAUX.L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. URL : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/proximate-geographique>.

208. Transport nautique de la Communauté urbaine de Bordeaux.





**Fig 48.** Photographie, les quais rive gauche, Bordeaux, France.  
 Ville de Bordeaux, Béatrice Fichet, les photographes, les agences d'architecture  
 Premier objectif de Bordeaux métropole Durable : Favoriser les éléments naturels, la nature et l'eau.

Ainsi, la nuance abordée par la définition des proximités géographiques nous permet de remettre en question le néologisme *Espaces publics de proximités*. Effectivement, cela tendrait à mettre une certaine distance ou espace<sup>209</sup> (grande, petite ou minime?) entre les éléments ou les composants naturels et historiques au travers duquel s'implante le projet.

Ainsi, il apparaît que *les espaces publics de proximités* soit encore une appellation trop nuancée et peut être pas assez axée sur les milieux avec lesquels ils interagissent.

### II. B. 3. Les nouvelles modalités d'aménagement des espaces publics :

Quatre ans plus tard, neuf cahiers apparaissent. Ce sont *les nouveaux guides des modalités d'aménagement des espaces publics*. Les modes de vie ayant évolué, les espaces ouverts urbains doivent répondre à des enjeux de divers univers, mobilité, économie, sociologie et environnement.

Ils sont composés de guides méthodologiques, programmatiques et techniques, eux même respectivement composés des cahiers : faire projet, ressourcerie et lexique ; Principes, fabrique des espaces publics et boîte à outils ; Végét-eau, matériaux et enfin agencements. Ces guides s'appuient sur les enjeux soulevés par les espaces publics à vivre, mais centrent l'axe de développement principal sur l'environnement.

En effet, il est question de replacer le contexte au cœur des réflexions. De cette façon, leurs aménagements seront peut être, plus justes, plus économes et plus respectueux de l'environnement. Néanmoins, il est important de noter que ce guide contrairement à l'ancien n'a pas l'ambition de diriger les concepteurs vers une ou plusieurs réponses toutes faites, il donne des possibilités de directions et de parti pris notamment en fonction des situations urbaines et environnementales.

Dans la même pensée que Secchi et Viganò ou encore celle de l'architecture des milieux, **«chaque projet est unique et doit se penser en fonction des singularités du lieu, des usages, de la commande, du programme, des contraintes diverses<sup>210</sup>»**.

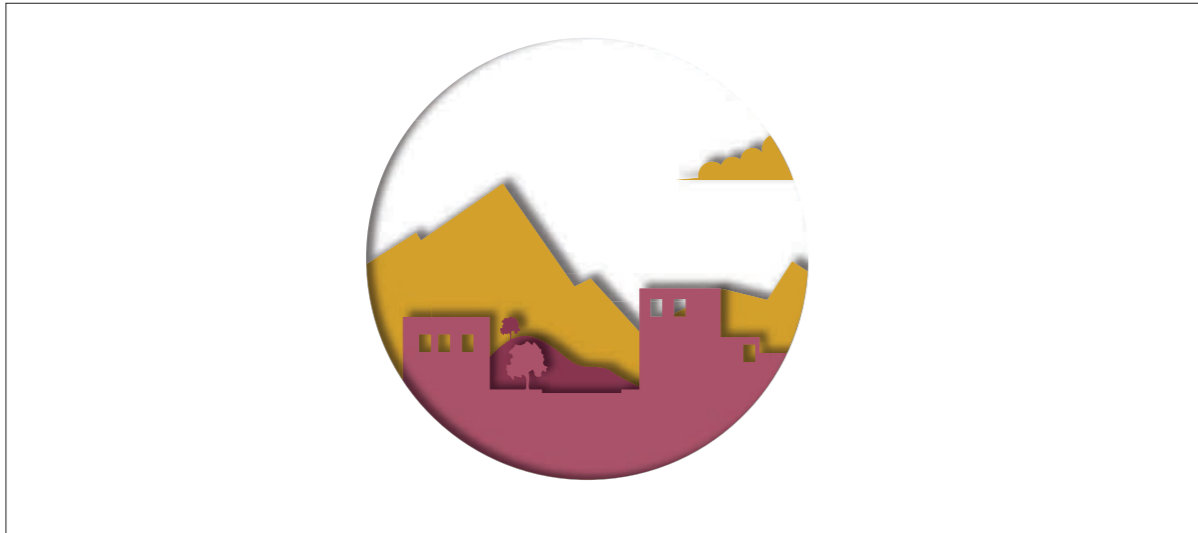
Les directions qui permettent d'élaborer ces mosaïques de stratégies reposent sur la recherche d'équilibre entre les différents modes de déplacements présents dans la métropole, l'intégration de la nature dans l'urbain (voir annexe 6) et l'union de la population à travers ses espaces, pour **« une ville plus conviviale et apaisée dans ses quartiers<sup>211</sup>»**. Huit objectifs y sont énumérés : Favoriser l'eau et la nature dans l'espace public (allier urbanisme et écosystème), le libérer et renforcer la politique du stationnement métropolitain, concevoir des lieux capables d'évoluer (des espaces réversibles et multi-fonctionnels), ponctuer l'espace public de lieux de pause (favoriser la cohésion sociale), favoriser le maillage des circulations pédestres, choisir les bons aménagements de sécurité, intégrer dans les pratiques le « juste-coût » et la récupération de l'existant (construire un projet frugal et avec le « déjà-là ») enfin, favoriser la participation et expérimenter. Ici, nous nous intéresserons au rapport entre les espaces publics et leurs contextes. En effet, de nombreux éléments seraient à développer ; cependant au vu de nos études précédentes nous nous concentrerons uniquement sur ces relations.

209. Pour les géographes, lorsque qu'on parle de proximité, on évoque l'espace qui se situe entre deux entités.

210. Bordeaux métropole, A-urba, « Préambule », dans *Nouvelles modalités d'aménagement des espaces publics*, [en ligne], 2018, n°1, p. 7, [Consulté le 12/01/2021], disponible à l'adresse : <http://fichiers.bordeaux-metropole.fr/>

211. Ibid., p. 7





**Fig 49.** Schéma des proximités et du contextes :  
Les proximités sont représentées en rouge et le contexte vient s'ajouter.

Si nous nous référons au guide de méthodologie, « Faire projet », le point n°4 insiste sur le fait de comprendre le contexte local à travers une étude historique, parcellaire et topographique. C'est un point qui peut paraître évident. Un projet situé et inscrit dans son milieu ne peut pas être juste dessiné, il faut connaître son site. A l'instar du travail de Frédéric Bonnet ou Paola Vigano, il s'agit d'un travail minutieux « précis et adapté à un faisceau de données<sup>212</sup>».

Bordeaux métropole souhaite ainsi donner plus d'importance au contexte urbain et environnemental. Ce sont les « principes fondamentaux pour une programmation des espaces publics selon une cohérence territoriale<sup>213</sup>». Nous consultons alors le guide de programmation où il est question de montrer les trois éléments qui s'imbriquent dans les espaces publics contemporains. Le premier étant le domaine public qui regroupe les voiries et les perméabilités vertes et douces<sup>214</sup>, le deuxième correspond au contexte urbain et enfin le dernier met en évidence le contexte environnemental.

### II. B. 3. a. Le contexte urbain :

Définissons le contexte. Nous avons parlé des proximités, qui correspondent aux éléments matériels se situant à une certaine distance du projet. Le contexte équivaut à l'ensemble de ce qui entoure et compose le site. Il prend en compte les composants du territoire. Il comprend la terre et sa géographie qui n'ont pas été considérés jusqu'alors dans la définition des proximités. Ainsi, le contexte urbain désigne les éléments et la morphologie des territoires.

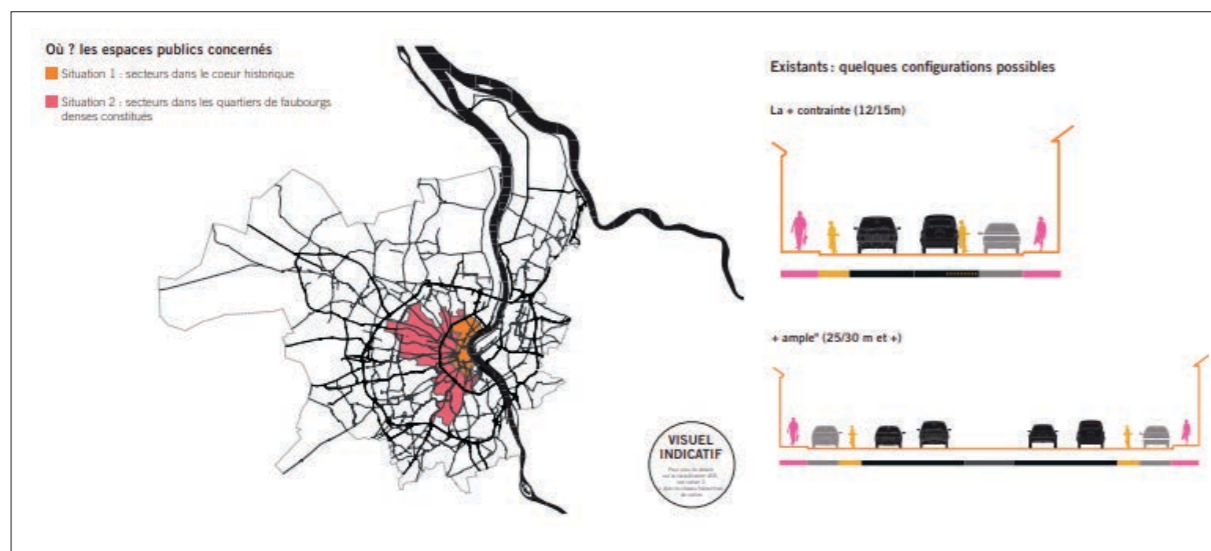
Bordeaux métropole possède de par sa superficie une pluralité de contextes urbains. Dans le guide, nous pouvons recenser diverses situations urbaines. Nous en comptons huit selon un travail réalisé en 2013 par Bordeaux métropole et les communes de l'agglomération : le cœur (le centre de Bordeaux), les Faubourgs (Talence), les sites de projets (Bassin à flot), les tissus mixtes, les centralités résidentielles (Gradignan), les villages urbains (Bouliac), les secteurs économiques (Mérignac) et enfin la nature (Parc des co-teaux, Floirac). Pour chaque contexte, le guide nous apporte une table d'orientation afin de nous donner les enjeux que disposent chaque situation. Si nous réalisons un projet un cœur de Bordeaux, un des desseins principaux est de développer la nature en ville ou encore de libérer les espaces publics et les lieux de pose. En effet, il s'agit de la lisibilité contextuelle dont l'objectif est de rendre l'espace plus compréhensible pour l'utilisateur et plus harmonieux. Nous pouvons dire qu'il n'est plus question d'aménager les espaces publics mais de les ménager.

212. Bordeaux métropole, A-urba, « Faire Projet », dans *Nouvelles modalités d'aménagement des espaces publics*, [en ligne], 2018, n°1, p. 14, [Consulté le 12/01/2021], disponible à l'adresse : <http://fichiers.bordeaux-metropole.fr/>

213. Bordeaux métropole, A-urba, « Principes », dans *Nouvelles modalités d'aménagement des espaces publics*, [en ligne], 2018, n°1, p. 14, [Consulté le 12/01/2021], disponible à l'adresse : <http://fichiers.bordeaux-metropole.fr/>

214. Les perméabilités correspondent aux aménagement qui favorisent les continuités douce et verte, respectivement les continuités piétonne et celle de nature.



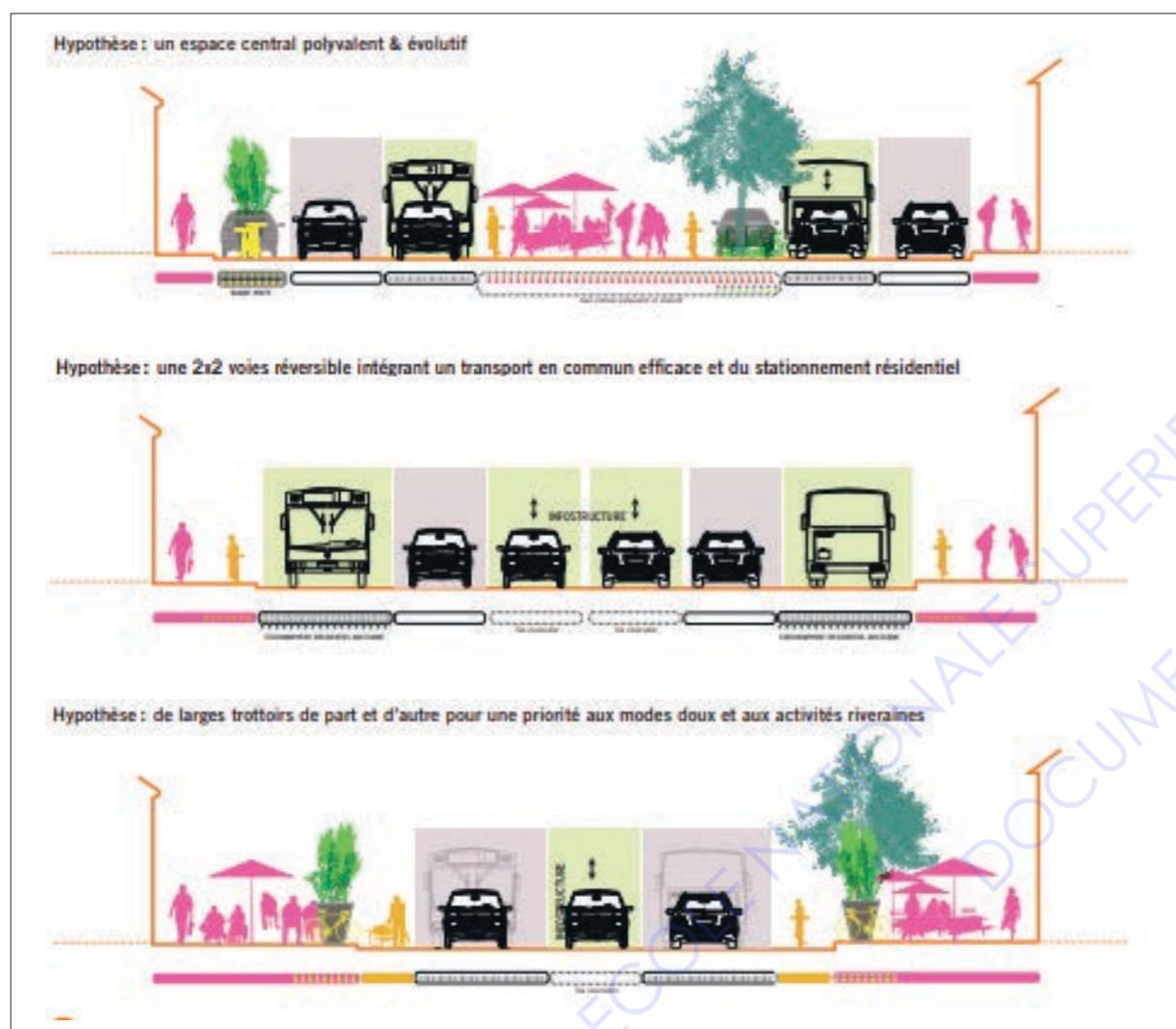


Ces principes nous dirigent vers plusieurs hypothèses émises dans le cahier n°5, « Fabrique des espaces publics ». Elles permettent de montrer comment concevoir l'espace ouvert urbain en faisant la synthèse des différents axes donnés auparavant. Bien entendu, « Cette fabrique présente une illustration de possibilités et non une somme de règles à laquelle se référer<sup>215</sup> ». Il est important de signifier que ces types de documents permettent d'harmoniser la métropole et laisse le libre arbitre aux concepteurs. En effet, les hypothèses répondent seulement à l'organisation des différentes voiries. Chaque supposition est déclinée en fonction du type de voirie<sup>216</sup> (quel domaine public?) et de la situation urbaine (où se situons-nous dans la métropole?) C'est donc un tableau à double entrée.

Cependant, nous pouvons nous demander, si découper la métropole en différentes situations urbaines en y associant diverses hypothèses, n'est-ce pas en quelque sorte généraliser les contextes de projets. En effet, si nous réalisons deux projets d'espaces publics dans le centre-ville de Bordeaux, l'un sur la place André Menier (à proximité du marché des Capucins), l'autre sur la place de Stalingrad (à hauteur du pont de pierre, rive droite), les situations urbaines identifiées dans le guide sont identiques : ce sont des espaces où la voirie est à vocation relationnelle et de proximité<sup>217</sup>, dans des secteurs de grands projets centraux où les configurations sont amples (25m et +).

Pourtant, leur contexte est complètement différent. L'une est une place bordée par des mails d'arbres au sol végétalisé, un « petit parc » dans la ville, située sur la rive gauche de Bordeaux à proximité d'établissements scolaires ; l'autre beaucoup plus vaste s'ouvre sur la Garonne, rive droite. Par conséquent, nous ne pouvons pas nous contenter de parler des situations urbaines pour aborder le contexte urbain. Ce dernier est bien plus précis. Comme il est souvent répété dans les guides, « chaque projet est unique » tout simplement car chaque contexte l'est aussi. Il serait alors impossible de répertorier tous les contextes différents. C'est pourquoi, il serait plus judicieux d'évoquer simplement le terme de situation urbaine serait plus judicieux.

Le concepteur peut tout aussi bien se référer uniquement au cahier de la boîte à outils qui propose les instruments qui conduisent aux huit objectifs amenés pour les espaces publics contemporains. Il est donc son propre maître. Ainsi, en fonction du but à atteindre, il est préférable de choisir les outils adaptés qui représentent des aménagements, des intentions, des accroches et des dispositifs.



**Fig 50.** Extrait du cahier n°5, Fabrique des espaces publics, Bordeaux Métropole, A-urba.  
Situations urbaines identifiées  
Coupes existantes  
Coupes hypothétiques

215. Bordeaux métropole, A-urba, « Fabrique des espaces publics », dans *Nouvelles modalités d'aménagement des espaces publics*, [en ligne], 2018, n°1, p. 14, [Consulté le 12/01/2021], disponible à l'adresse : <http://fichiers.bordeaux-metropole.fr/>

216. Trois modes de voirie sont répertoriées : les voiries à vocation dominante des déplacements (cours, boulevards, rocade), les voiries à vocation relationnelle et de proximité (quartiers résidentiels) et les perméabilités vertes et douces.

217. Se référer au cahier des « principes », carte des voiries à vocation relationnelle et de proximité (VRP) p. 22





Fig 51. Photographie rue Kleber, Bordeaux, France.  
Opération [Re]centre, redécouvrir la rue.

Afin, de travailler les espaces publics de la métropole durable il s'agit aussi de traiter le contexte environnemental.

### II. B. 3. b. Le contexte environnemental :

Ce dernier prend en compte les différents composants environnementaux du site, à savoir, l'eau, le climat, la végétation, le sol et les usager. Il est question de porter un regard sur la « vie des végétaux et donc aux strates physiques qui la conditionnent<sup>218</sup>». Le contexte environnemental prend appui sur les ambiances urbaines et l'évolution des espaces publics en fonction des climats.

C'est ici que ces principes rejoignent ceux de la théorie de la ville poreuse. En effet, il est question de matière. Quels matériaux peuvent être perméables ? Autrefois, l'utilisation des sols imperméables était standardisé pour des raisons de confort de roulement, nous remarquons progressivement qu'ils ne sont pas obligatoires pour la totalité des usages.

La rue Kléber à Bordeaux qui a fait l'objet de l'opération [RE]centres à Bordeaux, a été réaménagée sous un nouveau regard, celui de l'agence AVA. En partant de l'idée que la densification de la métropole devait être accompagnée d'une réflexion sur l'espace public, il s'agit de percevoir la rue différemment. La voirie était utilisée majoritairement par la circulation et le stationnement des automobiles. Ainsi, l'ambition de ce projet consistait à le supprimer, créer un revêtement unitaire au sol avec un matériau poreux et intégrer des espaces végétalisés (en pleine terre) permettant diverses appropriation par les habitants. Penser la porosité des matériaux permet alors de concevoir l'espace ouvert urbain « du dessus et du dessous » qui ne se limite pas au sol. L'enjeu est d'apporter de la « fraîcheur » dans les îlots urbains. Pour cela, il s'agit de modifier le climat « local » en pensant le végétal à l'échelle du vivant et non en tant qu'ornement de la ville. Le contexte environnemental a lui aussi été découpé en plusieurs « socles » : le plateau des landes, le versant viticole, la plaine alluvionnaire et le plateau de l'Entre-Deux-Mers. A partir de ses grands territoires différents enjeux sont présents notamment ceux qui amènent à la gestion des risques d'incendie et d'inondation.

A Bordeaux, le premier élément phare du contexte environnemental est la Garonne. C'est lors d'Agora 2010 qu'une étude a été réalisée par Marc Barani sur la notion de patrimoine. Elle a permis de se tourner vers une autre vision que celle occidentale où le patrimoine fait référence à la matière. Ainsi, il établit par les outils architecturaux tel que la typologie et la morphologie (qui permettent de lire la ville), l'adn de Bordeaux (un code génétique). Nous comprenons alors par quel moyen et comment la ville s'est développée. De cette manière, nous seront plus aptes à prévoir ses mutations. Marc Barani nous affirme alors que « l'eau ou la mémoire de l'eau (les canaux, la Garonne, etc..) a pu avoir une grande influence sur le parcellaire, donc sur la ville et ainsi sur la forme urbaine<sup>219</sup>»

218. Bordeaux métropole, A-urba, « Principes », dans *Nouvelles modalités d'aménagement des espaces publics*, [en ligne], 2018, n°1, p. 47, [Consulté le 12/01/2021], disponible à l'adresse : <http://fichiers.bordeaux-metropole.fr/>

219. Barani.M, entrevue à propos de son exposition « Héritage Hérésie », Agora 2012





Au travers de ce mémoire, nous émettrons l'hypothèse que le premier patrimoine historique de la métropole bordelaise est son fleuve. Il s'agit alors de repenser les espaces ouverts urbains de la métropole par la Garonne et les risques dont elle est à l'origine lors d'inondations. Les quais de la rive gauche étant déjà requalifiés, c'est à travers le territoire en projet de la rive droite que nous pouvons réaliser des espaces publics qui prennent en compte ses éléments.

**Fig 52.** Photographie, Les quais rive gauche, Bordeaux, France.  
Ville de Bordeaux, Béatrice Fichet, les photographes, les agences d'architecture La Garonne.





Fig 53. Michel Desvigne, le parc aux angélique et la Garonne, Bordeaux, France. Photographie

## **PARTIE 3**

### **L'EXEMPLE DU PARC AUX ANGÉLIQUES, VERS LES NOUVEAUX ESPACES PUBLICS CONTEMPORAINS**





Fig 54. Charte graphique de paysage, réalisée par Michel Desvigne en 2002

### III. L'EXEMPLE DU PARC AUX ANGÉLIQUES, VERS LES NOUVEAUX ESPACES PUBLICS CONTEMPORAINS.

#### III. A. L'exemple du parc aux angéliques :

L'eau de la Garonne est donc l'élément naturel charnière de la métropole. Pour le projet de Bordeaux 2030, elle représente un réel vecteur identitaire. Etant à l'origine des tracés les plus anciens de la ville, il s'agit de renouer avec le fleuve. Bordeaux doit devenir « une seule et même ville autour du fleuve <sup>220</sup> ». Dans l'avancée du plan Bordeaux 2030, nous ne devons plus parler de Bordeaux et sa rive gauche mais « Bordeaux les Deux rives <sup>221</sup> ».

Le développement des berges de la rive droite n'est pas la symétrie des quais de Michel Corajou. Il était donc question de travailler non pas avec la grande façade du XVIIIème mais avec le fleuve. Cependant, la Garonne est une richesse mais aussi une contrainte. Une première initiative était de créer un parc des Deux rives, afin d'avoir d'un côté du fleuve Bordeaux la ville de pierre et Bordeaux la ville paysage de l'autre.

Parallèlement à cette première idée, la métropole a souhaité créer une charte graphique de paysage pour affirmer le rôle et la place de la nature dans les processus d'aménagement. Il fallait lier une « nature partout et pour tous <sup>222</sup> » dans l'objectif de l'amener dans le cœur de vie des habitants. C'est Michel Desvigne qui la réalisa au début des années 2000 (2002-2005). Elle avait le dessein de garder une continuité paysagère nord-Sud dans la ville. C'est par les anciens et actuels tracés hydrauliques que les continuités végétales apparaissent. En effet, si nous la mettons en opposition avec la carte des tracés hydrauliques, nous pouvons dire que les continuités paysagères suivent les anciens chemins frayés par l'eau. Au sein de cette charte, un énorme vide apparaît, le parc de la rive droite.

C'est lorsqu'il a été question de l'aménagement de la rive droite que ce parc s'est révélé. En effet, la ville de Bordeaux renonce alors d'aménager une grande partie des berges rive droite (plus d'une dizaine d'hectares) mais de la « ménager ». « 80 hectares sur la rive droite de la Garonne sont à destination de parcs <sup>223</sup> ».

220. «Bordeaux les deux rives», Perrault.D, livre source a trouver

221. Ibid.,

222. Desvigne.M, « Imaginer l'espace public », conférence Agora 2014, Exposition 2014 : Interviews alvéole n°3 [en ligne], consulté le [11/01/2021], disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/>

223. Desvigne.M, extrait du débat « La nature en ville » Agora 2008, biennale d'architecture d'urbanisme et de design, dans *Vers 3030 le grand Bordeaux, une métropole durable*, op. cit., p. 120





Fig 55. Carte schématique d'un futur plan d'aménagement pour la métropole bordelaise réalisé par Dominique Perrault. Il correspond aux prémices du grand parc de la rive droite

### III. A. 1. Des nouveaux espaces publics pour la rive droite : Le parc aux Angéliques

Ce parc a pour ambition de s'étendre sur plus de six kilomètres, du pont Chaban-Delmas (au Nord) jusqu'au deuxième futur pont emblématique le pont Jean-Jacques Bosc. Plus précisément des communes de Lormont à Floirac. Nous pouvons observer différentes séquences, quais de la Souys au quai de Brazza, puis les quais Deschamps et enfin les quais Queyries. Il y aura ainsi plus de 40 hectares constitués d'un sol majoritairement poreux. Cette épaisse lisière végétale permettra d'accepter l'eau, que ce soit celle des pluies ou celle de la Garonne. La philosophie du projet étant de pouvoir avoir une porosité de sol maximale afin de laisser passer les eaux naturelles à travers le terrain.

L'aménagement des nouveaux quartier de la rive droite fut confié à Bruno Fortier. C'est avec sa en collaboration, que Michel Desvigne amène l'idée d'un parc « géant » qui accompagnera progressivement la densité des nouveaux quartiers et leurs rez de chaussées tout en privilégiant les éléments naturels du site (La Garonne et ses écosystèmes). C'est un grand vide végétal, une « respiration naturelle en plein cœur de l'agglomération bordelaise<sup>224</sup> ». Cela permet aux habitants de la commune de profiter des espaces publics disponibles en ville aux abords de la Garonne sans être tenus de sortir de la ville pour se ressourcer. Contrairement aux années 70 où l'installation des parcs s'est généralisée hors du centre ville (Bordeaux lac), ce parc témoigne d'un nouvel aménagement du territoire. Il est le commencement d'un urbanisme bordelais qui se lie à son territoire à ses éléments naturels et sa géographie. Il s'agit alors d'aménager ce grand vide. Les questions sont simples, comment fabriquer ce vide ? En combien de temps ? Et à quel prix ?

La première « tranche » réalisée a été celle qui précède les nouveaux aménagements de la rive droite (Braza, Bastide de Niel, Garonne/Eiffel). Ces premiers espaces publics dessinés sont à l'origine de différentes ambiances et viennent former une boucle d'espaces ouverts urbains en vis à vis des Quais. Beaucoup de pratiques sportives et d'événements sont présents aujourd'hui, les *10 km des quais*, qui constituent un parcours d'une rive à l'autre en passant par le Parc aux Angéliques.

**L'ambiance dans ces parcs le week-end n'est pas différente de celle des quais bordelais. C'est un lieu où l'on se retrouve, des équipement existent. On pratique la ville dans les parcs, mais elle contient bien de la vie sociale. Ce n'est pas le mur d'enceinte devenu végétal, une ceinture verte. C'est l'inverse lieu de viabilisation de la ville, depuis lequel on la perçoit et la parcourt<sup>225</sup>.**

Ce lieu est-il contextualisé ? Comment Michel Desvigne a-t-il fabriqué ce vide ?

224. Mairie de Bordeaux, *Parc aux angéliques*, Bilan d'aménagement, [en ligne], consulté le [11/01/2021], disponible à l'adresse : <http://explorateur.ecocites.logement.gouv.fr>

225. Desvigne.M, *Vers 3030 le grand Bordeaux, une métropole durable*, op. cit., p. 121

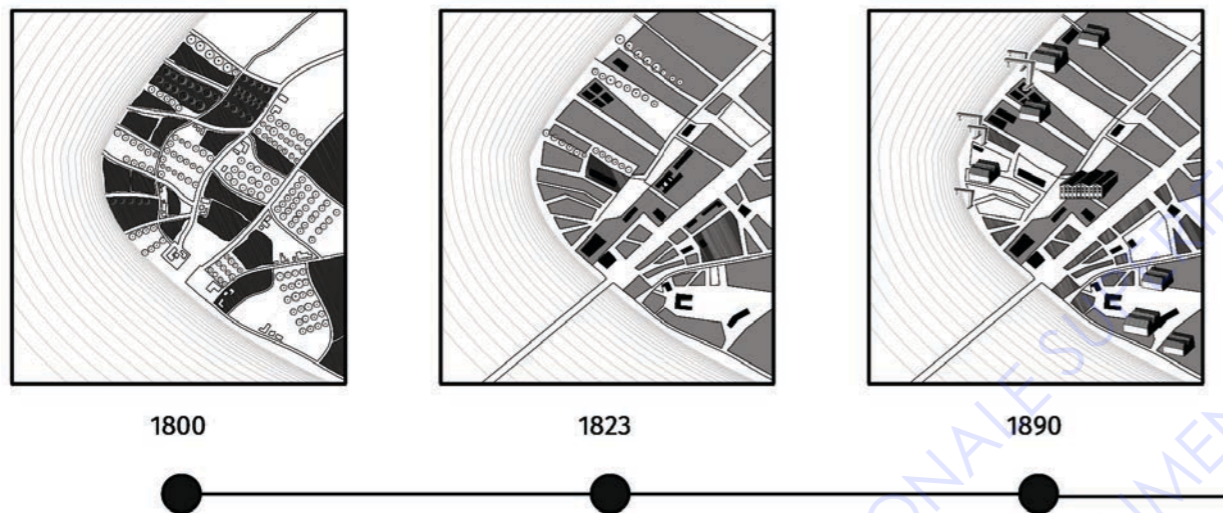


### III. A. 2. Un espace ouvert urbain ancré géographiquement et historiquement :

La structure du parc n'est pas le fruit du hasard. Il ne s'agit absolument pas de recréer une fausse géographie ou une fausse nature qui soulignerait la présence du fleuve. Il est question de renouer progressivement avec la géographie du territoire d'aujourd'hui. Il est important d'en comprendre ses tracés, son histoire et son parcellaire.

*De la prairie à la friche industrielle.* La rive droite a longtemps été délaissée par la commune de Bordeaux. Dès l'arrivée du pont de pierre elle commence à s'urbaniser puis avec la révolution industrielle, se transforme en un véritable «champs» d'entrepôts. Après la désindustrialisation elle se retrouve vide de sens et de pratique. Elle devient une friche industrielle. Il s'agit alors de les requalifier et d'y créer un immense espace ouvert urbain. Ainsi, Michel Desvigne souhaite réaliser un grand parc à l'américaine, où l'arbre n'est pas un objet mais symbole de la mutation du territoire.

*Un tracé géographique.* Le plan du parc prend donc appui sur ces anciens tracés. C'est un grand parc progressif, qui se dessine en fonction du parcellaire et des anciens cheminements hydrauliques. De cette manière, ce nouvel espace urbain vient se lier à la géographie du site en épousant son relief et ses contours. Par ailleurs, les dalles en béton des anciens entrepôts ont laissé place à des sols poreux permettant de retrouver la topographie «naturelle» des berges de la rive droite.



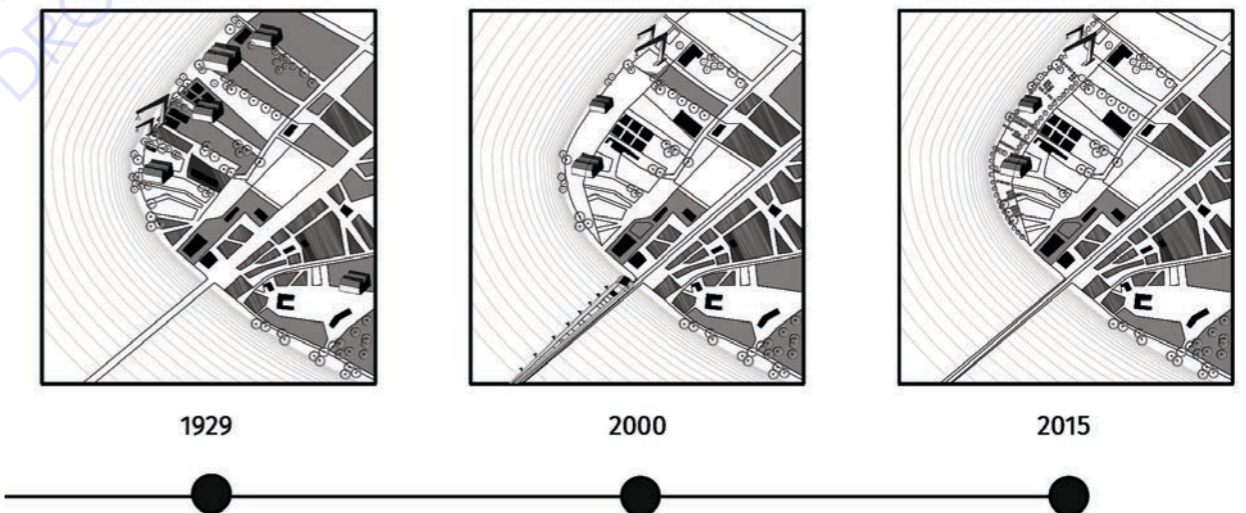
*La rive droite.* Jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, les berges de la rive droite ressemblent à de grandes plaines ponctuées de quelques hameaux. Bordeaux correspond seulement à la rive gauche et ne s'occupe pas des terres de l'autre côté du fleuve. Les vastes étendues s'étalent jusqu'aux coteaux. Cette rive est inondable et vit au rythme des marées.

*L'arrivée du pont.* En 1822, le pont de pierre fut construit. A partir de ce moment là, la rive droite commence à s'urbaniser. Progressivement, des rues et avenues apparaissent, notamment la route de Paris (qui deviendra l'avenue Thiers). L'ère industrielle survient et les entrepôts sont construits en lieu et place de la nature.

*L'ère industrielle :* Les industries deviennent de plus en plus nombreuses en raison de l'arrivée du deuxième pont ferroviaire. Les équipements militaires et les chantiers navals font aussi leur place sur les berges. Le quartier naturel de la Bastide devient un quartier industriel.

C'est un parc qui se construit progressivement dans le temps et qui transforme le panorama et la géographie du site. Ces anciens tracés permettent d'introduire des ramifications au sein des nouveaux aménagements. Ces espaces publics deviennent des liants entre l'architecture et le paysage.

*Le tracé historique.* Ce parc s'aménage alors en différents séquençages (huit séquençages pour la première tranche en 2010). Dès lors qu'un terrain peut être racheté par la mairie, cette parcelle est rétrocédée au Parc aux Angéliques. Néanmoins, ces abandons aléatoires ne laissent pas prévoir l'évolution du parc. Il s'étend peu à peu et des bandes d'arbres s'alignent sur les anciennes traces du temps. De plus, les matériaux utilisés permettent des rappels du passés. En effet, les dalles de béton détruites sont concassées sur place afin de réaliser le fond de forme pour créer certaines surfaces minérales du parc. Il y a donc une double mémoire du lieu. Une première est inscrite en fonction des anciens tracés et la deuxième se fait progressivement dans le temps où les différentes strates du paysages permettant de deviner la succession des phases de plantations. Plus tard, nous pourrons comprendre comment ce parc s'est développé. Il est donc question d'un espace public contextualisé et situé. Si nous devions le placer ailleurs, il ne correspondrait en rien à un autre site. Tout simplement car il interagit avec ses milieux naturels



*La désindustrialisation.* La crise de 1929 a eu de lourde conséquence sur la rive. En effet, elles sont peu à peu désertées et les industries sont laissées à l'abandon. On voit apparaître des friches industrielles sur les berges. Dès les années 70, le port autonome disparaît et laisse place à des zones d'activités vides dans lesquelles émerge la nature.

*L'arrivée du TRAMWAY :* la requalification de la rive droite. Suite à l'arrivée du tramway, le quartier bastide de la rive droite peut alors s'épanouir. Connecté à la rive gauche, la rive droite se développe. De nombreux nouveaux quartiers émergent tout en laissant l'opportunité au parc aux Angéliques d'apparaître. Il s'agit de préserver les berges de la Garonne.

*La plantation progressive du Parc.* Petit à petit les parcelles vendues à la commune de Bordeaux et laissées pour le parc aux Angéliques. Selon les différentes parcelles, les arbres sont plus ou moins denses. La plantation progressive permet de former un parc rythmé en fonction du temps et des saisons qui se dessinent peu à peu face aux quais de la rive gauche.

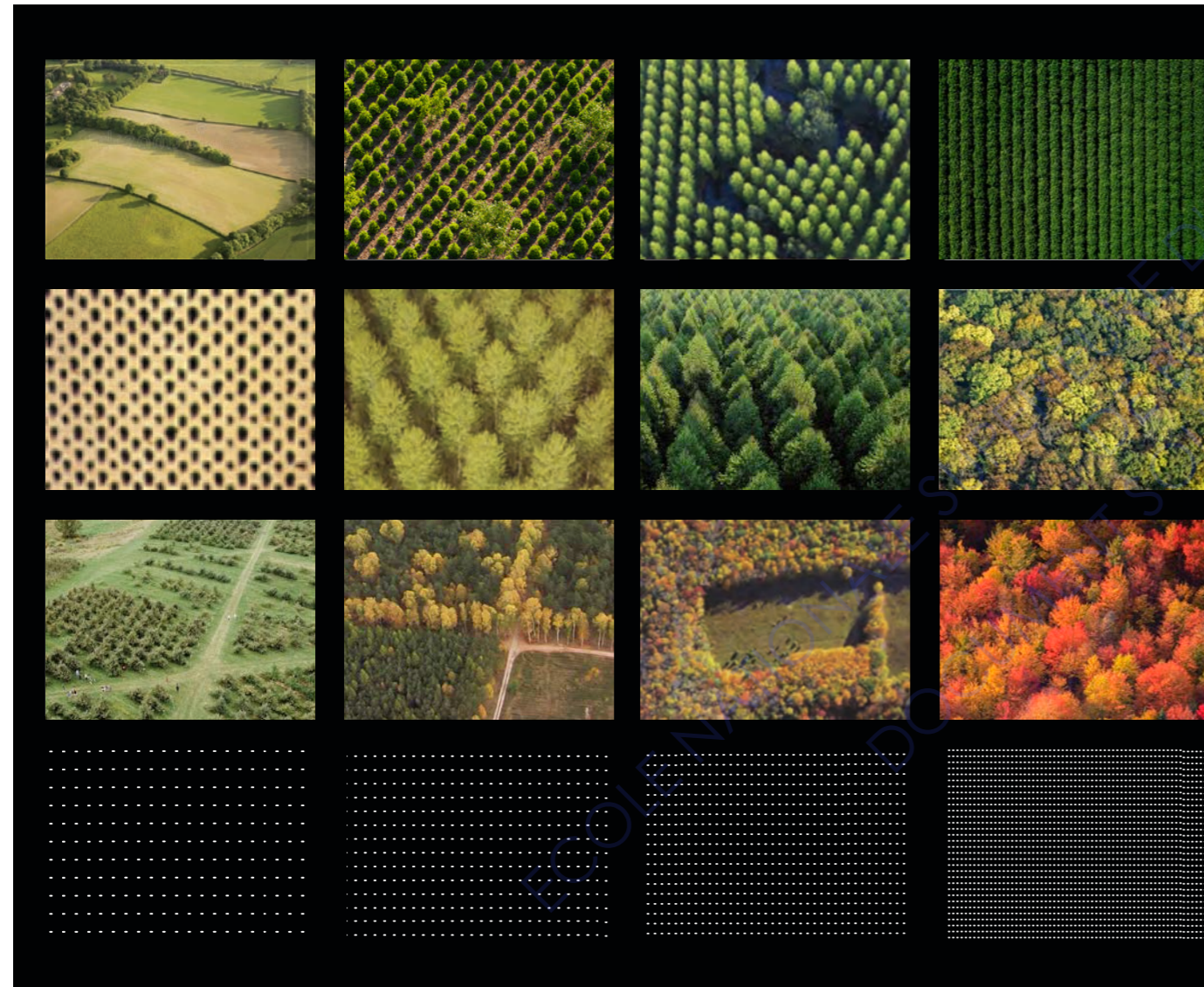


### III. A. 3. Une nature aléatoire :

Ce vide complexe est la trace même des transformations progressives du territoire. C'est une empreinte qui permet de comprendre les mutations de la ville. Pour composer ce vide il ne fallait pas réaliser une nature artificielle mais travailler avec l'existant, ces transformations étant lentes et imprévisibles.

Il fallait alors accompagner les abandons des parcelles par des plantations successives. Le développement de chaque grande phase n'existe pas c'est une succession permanente de chaque surface. Une parcelle de la séquence Deschamps peut être plantée en même temps que la séquence des quais de Brazza. Le projet part ainsi d'un ensemble non dense pour arriver à une grande présence végétale sur tout le site.

Il s'agit de jouer entre différentes strates végétales susceptibles de se densifier ou non sur une période indéterminée.

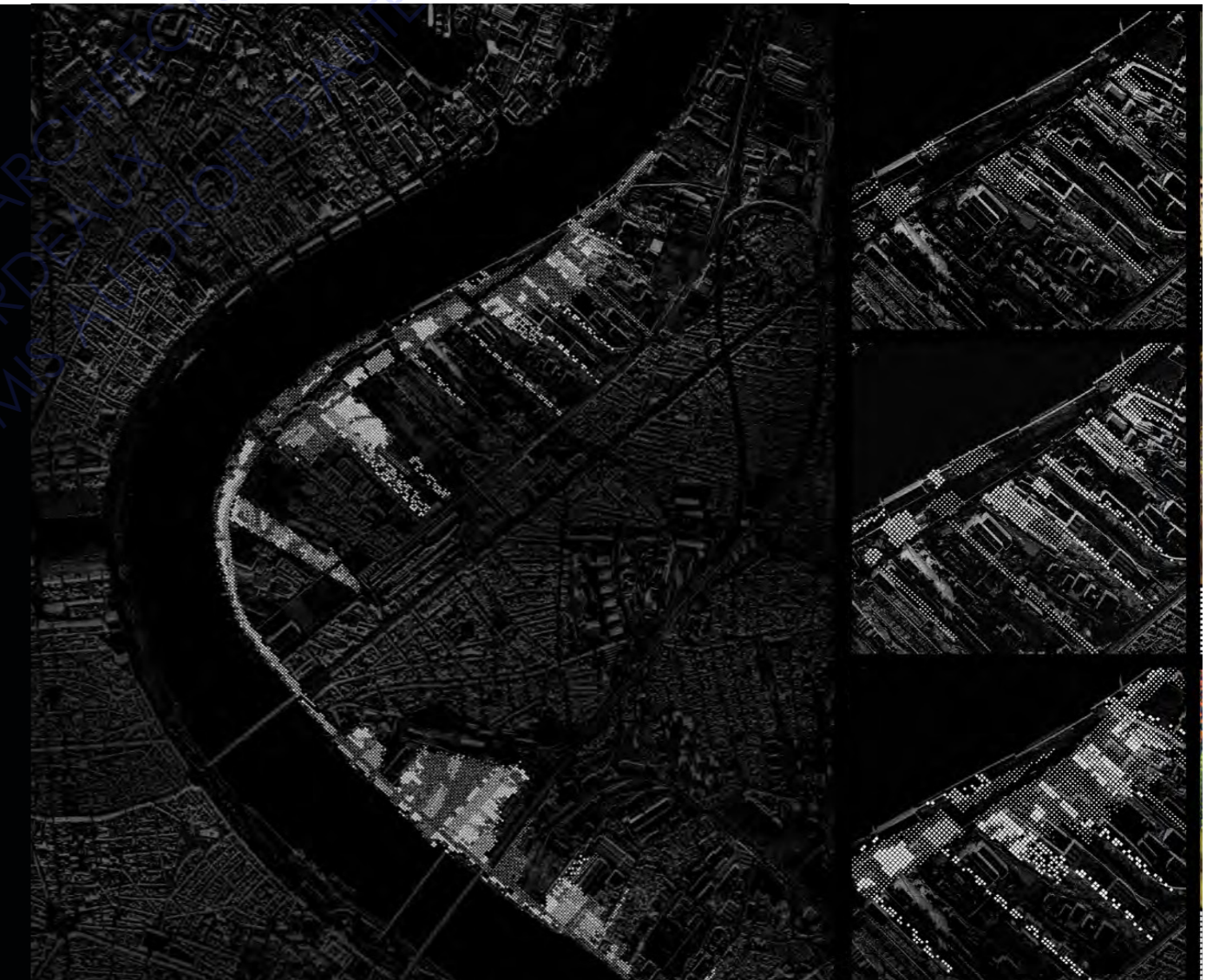


**Fig 56.** schéma conceptuel réalisé en fonction de celui établi par Michel Desvigne. Il représente les différents degrés de nature et les plantation progressives sur le territoire.

Ainsi, dans ces bandes de «vide», Michel Desvigne vient jouer sur des porosités variables en formant de nouvelles échelles de vide à l'exemple des prairies, des jachères fleuries et des mails d'arbres. Il utilise différents vocabulaires qui permettent d'apporter une certaine «rusticité» au parc. Le paysagiste est attaché à une «architecture» rustique, un projet où il n'est pas question d'objet ou d'œuvre architecturale. Le paysage doit avoir un sens connu.

Cette nature est intermédiaire : c'est un paysage qui est la somme des transformations par et dans le temps et les différents stades successifs d'un lieu. Il n'est pas fixe mais provisoire et évolutif. Ainsi, dans le quadrillage des plantations la vie s'y déroule et s'y installe dans le temps.

**Ces espaces publics dialoguent avec différentes dimensions, les écosystèmes, le paysage, le grand territoire, le temps, et les modes de vie.**



**Fig 57.** Carte narrative des plantations du grand parc de la rive droite sur 150 hectares, réalisée par Michel Desvigne. Avec cette carte, nous pouvons comprendre l'évolution du territoire.

**Fig 2,3,4.** Cartes narratives des différentes étapes de plantations du Parc aux Angéliques, réalisée par Michel Desvigne





Le temps joue un rôle important dans les nouveaux projets d'aménagements urbains. En effet, la durée et le développement urbain entretiennent de multiples relations, une durant le temps existant, le temps progressif du processus de projet, le temps qui amène à de diverses perspectives d'avenir.

Il parvient à l'image du projet du parc aux Angéliques a décelé les potentiels du «déjà-là». Le rôle de l'architecte/paysagiste/urbaniste est celui du passeur entre le territoire passé et futur permettant un travail de juste mesure entre l'avant/après. Effectivement il «travaille sur un temps limité, à un moment et à des lieux critiques de la constitution permanente de la ville<sup>226</sup>».

226. Grether.F, «Conjuguer les temps de la ville», *La ville sur mesure*, Grand Prix de l'urbanisme 2012, op. cit., p. 34

**Fig 58.** Plan masse du Parc aux Angéliques, réalisé par Michel Desvigne.

Nous pouvons observer les différents mails d'arbres présents dans le parc perpendiculaires à la Garonne.

## ÉTAPES DE PLANTATION DU PARC AUX ANGÉLIQUES

### *Premiers tracés du parc.*

Le parcellaire ainsi que les anciens/actuels tracés hydrauliques permettent de structurer le parc. Chaque alignement d'arbre vient se placer perpendiculairement à la Garonne, afin d'offrir des porosités visuelles. Depuis le paysage urbain je vois le paysage naturel, le parc, la Garonne et le paysage de pierre, les quais de rives gauche.

### *Implantation forestière.*

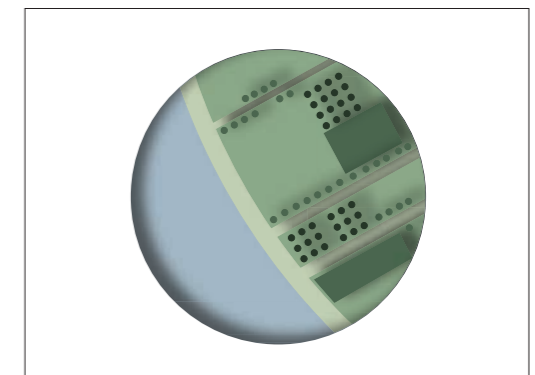
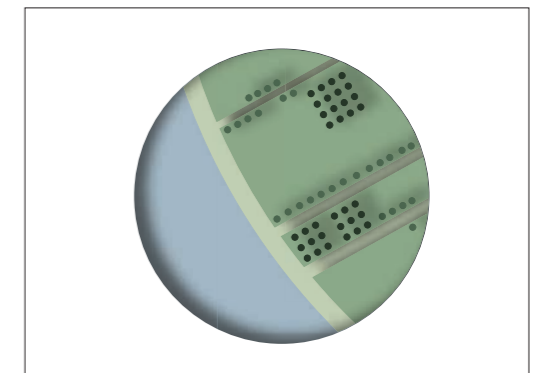
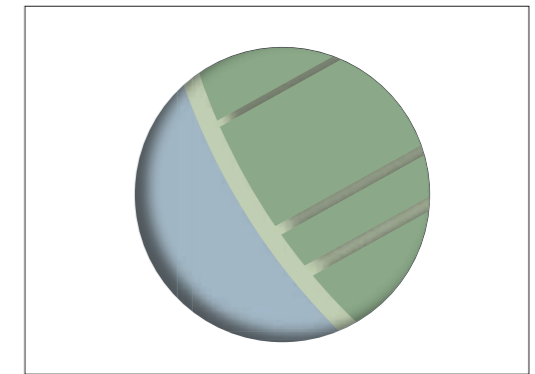
Différentes strates végétales viennent jouer avec ses porosités. Les mails d'arbre sont plus ou moins dense. Les prairies permettent différents usages et dégagent la vue. Enfin, les strates végétale très denses, tel qu'une forêt, bloque la vue et viennent jouer sur l'ombre et la lumière. De cette manière, le propose différents espaces dans lesquels selon les pratiques et le temps les habitants se l'approprient.

### *Intégration de zones à multiples usages.*

Des espaces sont minéralisés afin d'accueillir des événements ou des installations permettant de faire de ce lieux publics un lieu de tout les possibles. Les premières installations étant des aires sportives.

### *Intégration et adaptation de nouveaux écosystèmes.*

Ces diverses strates végétales permettent d'amener de nouvelles espèces sur la rive droite. Les différences de «natures» permettent le développement de multiples espèces végétales. Les prairies par exemple, sont composées à partir d'un mélange de graminées bénéfiques pour la faune tel que les oiseaux ou les insectes. Elles donne place à de la flore locale comme les cerfeuil.







### III. A. 4. Un espace publics lié a ses écosystèmes et à la ville :

Le nom du parc provient d'une espèce végétale qui pousse dans l'estuaire et qui grandit dans les zones recouvertes temporairement par la marée. Elle se retrouve d'ailleurs au bord des berges de la rive droite. C'est une espèce endémique de ces zones. Elle est protégée au niveau national.

*La composition du parc et ses écosystèmes* : Michel Desvigne recentre le projet au cœur du végétal et des écosystèmes. De cette manière, il attribue différents «degrés» de nature, dans lesquels se développent diverses espèces végétales et animales. Le parc permet de conserver les écosystèmes originaux mais aussi d'en apporter. (87% des végétaux implantés sont des espèces indigènes).

**Fig 59.** Parc des Angéliques, Michel Desvigne, Photographie personnelle.  
Les différents écosystèmes qui cohabitent ensemble.

Le premier « tronçon » des berges est laissé à l'état sauvage, il représente environs 10 à 15 mètres de large. Il s'agit de la « zone tampon » qui est protégée et délimitée par une petite clôture en bois (une ganivelle). Cette épaisseur agit comme un filtre végétal entre la Garonne et «la ville» et permet ainsi d'accueillir les marées hautes. Elle est composée de différentes strates végétale (vase, herbacées, fourrés, arborée) qui sont des milieux propices au développement de la biodiversité.

Quant aux espaces ouverts au public ils sont de différentes natures. Constitués de prairies, bosquets, clairières, chemins, espaces minéraux et mails d'arbres irréguliers, le parc forme une nature rustique qui va a l'essentiel, créant des variations de paysage, de lumières, d'ambiances et d'expériences.

*Une économie de moyen.* La question du coût de ce vide est aussi importante. «Il n'y a pas là le désir volontaire d'une 'architettura povera', mais le choix d'une rusticité<sup>227</sup>».

Pour faire une nature intermédiaire au sens ou l'entend Michel Desvigne, il ne s'agit pas de faire un objet en apportant une multitude d'éléments sur place mais de fabriquer une «architecture au minimum visible<sup>228</sup>» et au moindre coût. Ainsi, il est question d'intégrer les matériaux déjà existant dans le projet, de redoubler d'innovation pour économiser les moyens et réduire les dépenses. Cette économie de moyen n'est possible que par des études préalables et une rigueur conceptuelle. En effet, créer un projet simple, lisible et frugal demande une grande justesse et complexité pour mettre en œuvre le projet. Le parc aux Angéliques s'est construit à travers une charte de chantier vert. Cela a pour conséquence bien sûr d'agir selon le principe du développement durable qui mène a réduire les consommations superflus. Cette charte permet la mise en place de diverses techniques durables pour la construction de ces espaces publics. Ainsi, elle amène de nombreux bénéfices autant environnementaux que financiers.

Les terres déchargées en quantité sur place étaient bien trop argileuses. Ainsi celle non polluées ont été mélangées et réutilisées dans le but de diminuer un volume de transport et de manutention. Ce malaxage a amélioré les qualités physico-chimiques des sols. La gestion de l'eau pour l'arrosage du site a été résolue. Par un système de pompage automatique et un réseau adéquat la plus grande partie du parc bénéficie de l'eau filtrée de la Garonne. L'arrosage des pelouses a été limité et optimisé au niveau des tracés perpendiculaire a ce fleuve afin de réduire les distances de réseaux ; ce dispositif permet également des connexions entre la voie pavée et les Queyries. Il est annoté que pour des raisons de cultures spécifiques, de fragilités seuls 7% des plantations utilise ce procédé. La mise en place de ce réseau sur la quasi totalité du parc aux Angéliques permet de mesurer les volumes d'eau nécessaire a son entretien, minorer la consommation pour mieux prendre en compte les risques de fuites imprévues.

Le parc offre diverses possibilités de pratiques et s'ouvre a toute la population bordelaise ou des horizons.

227. Desvigne.M, *Nature intermédiaire 2010* [en ligne], consulté le [11/01/2021], disponible à l'adresse : <http://micheldesvignepaysagiste.com/fr/natures-intermediaires>

228. Ibid.



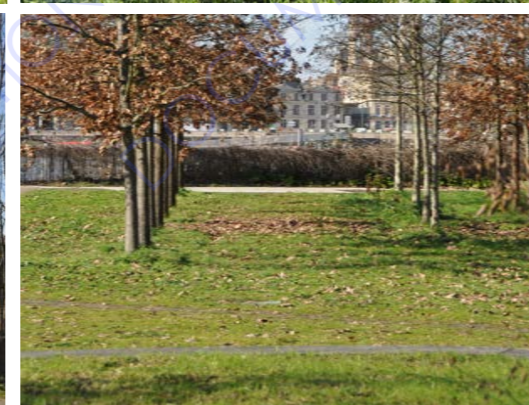


*Ambiances et rapport à la Garonne.* Ce parc est de quelques manières que ce soit, lié au fleuve. Le principe de plantation (perpendiculaire à celui ci fait écho aux tracés de végétation rive gauche (illustré dans la charte de paysage) ainsi qu'aux réseaux hydrauliques. Par ailleurs, le vide du parc fait alors écho au vide de la Garonne. Bien qu'une majeure partie de la berge soit sauvage, des franchissements à travers le paysage permettent de relier le parc et les nouveaux quartiers à la Garonne. A l'image des mails d'arbres, les passerelles sont installées perpendiculairement au fleuve pour créer un accès direct à l'eau. Elles sont installées en prolongement des tracés végétaux.

« [Ils] fonctionnent comme les coulisses d'un décor : le long des promenades parallèles au fleuve, elles sont des silhouette forestières dont la densité, la transparence et la porosité varient <sup>229</sup>».

*Ambiances et rapport aux futurs aménagements.* L'alternance des pleins et des vides permet de créer différents points de vue, depuis le parc mais aussi depuis les nouveaux quartiers. Le parc vient s'intégrer dans les nouveaux aménagements à travers des continuités naturelles, des ramifications. Ainsi, il s'inscrit en longueur en suivant la Garonne (axe nord-sud) mais aussi en largeur ; les continuités d'espaces publics tirent des fils Est-Ouest de la Garonne aux quartiers. Ce sont de nouveaux usages qui apparaissent par le biais de l'espace ouvert urbain, les ramifications représentant les rues «naturelles» de la ville contemporaine.

Ainsi, à travers cette étude de cas, nous pouvons affirmer que ce parc ouvre de nouvelles perspectives pour concevoir aujourd'hui les espaces publics. En effet, ce projet nécessite de grandes études en amont, pour connaître le site, le comprendre pour situer et contextualiser le projet, (travailler avec l'histoire du site et sa géographie). Il s'agit aussi de maîtriser les coûts et de travailler avec le «déjà là», pour un projet frugal, (séquençage dans le temps et réutilisation des matériaux existants), et de s'intéresser aux nouvelles pratiques urbaines pour créer des espaces évolutifs et s'adapter aux nouveaux modes de vie, (création d'espaces de natures différentes). Enfin il apparaît que ce qui donne toute son importance et ses qualités au projet, c'est de le lier à ses différents milieux pour qu'il intègre le paysage bordelais (les deux rive autour d'un même fleuve).



229. Desvigne.M, Le paysage en préalable, Grand prix de l'urbanisme 2011, Editions Parenthèse, 2011, p. 43

Fig 63. Parc aux Angéliques, photographie personnelle.  
 Fig 64. Parc aux Angéliques, photographie personnelle.  
 Fig 65. Parc aux Angéliques, photographie personnelle.  
 Fig 66. Parc aux Angéliques, Photographie personnelle.

Fig 60. Parc aux Angéliques, Michel Desvigne, Photographie.  
 Les ramifications des nouveaux quartier à la Garonne.  
 Fig 61. Parc aux Angéliques, Michel Desvigne, Photographie.  
 Installations minérales dans le site naturel  
 Fig 62. Parc aux Angéliques, Photographie personnelle.



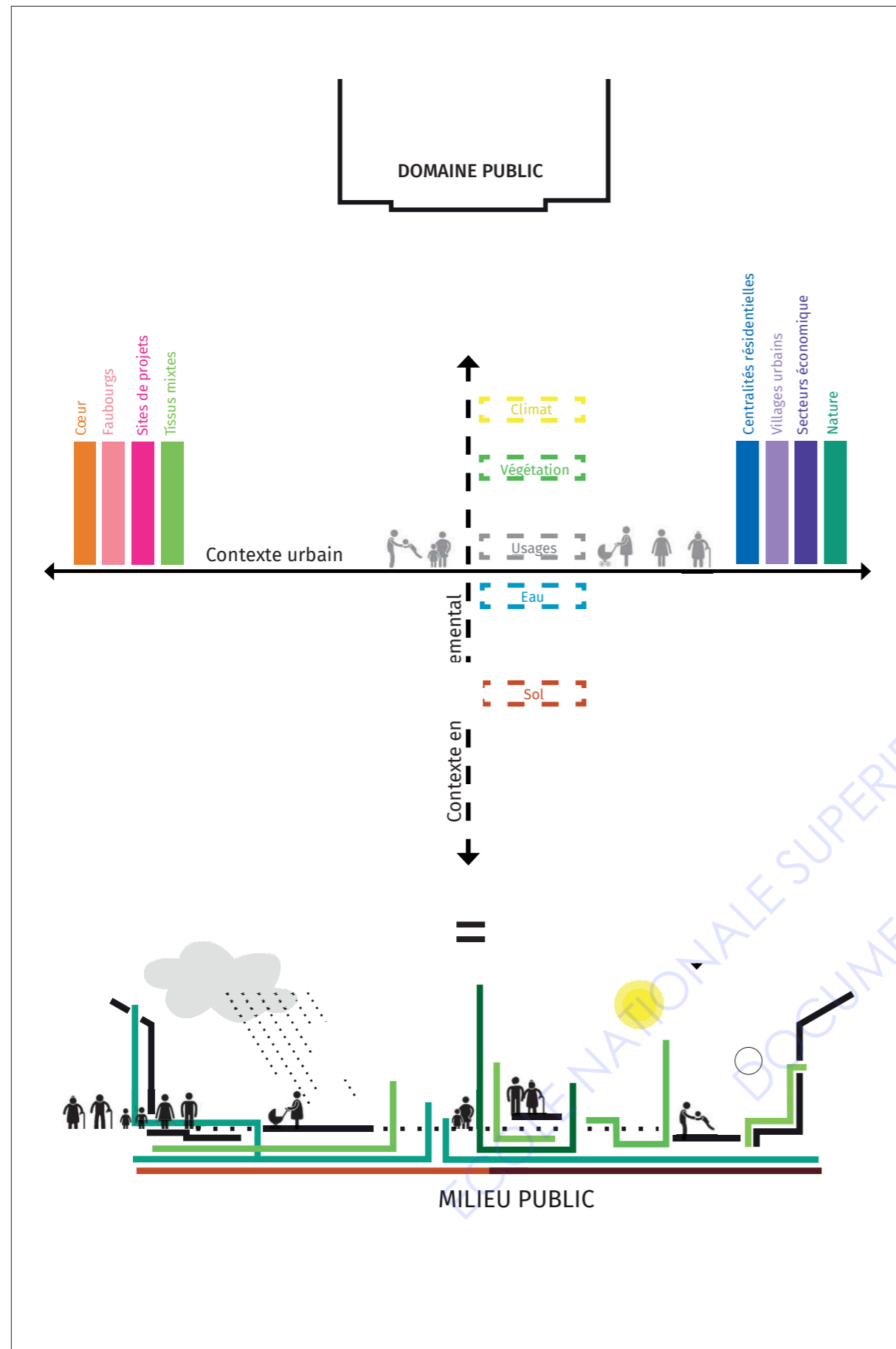


Fig 67. Schéma d'explication d'un milieu public selon A-urba et Bordeaux métropole.

### III. B. Vers l'hypothèse des milieux publics :

Michel Desvigne a pris en compte différents facteurs pour créer le Parc aux Angéliques. Son travail est porté sur une ancienne friche industrielle délaissée de la rive droite de Bordeaux. Son hypothèse de travail est fondée sur les continuités géographiques du site et le développement progressif des berges. Par son idée de projet il permet d'enrichir les différents écosystèmes présents et offre un nouveau cadre de vie aux futurs usagers de cet espace ouvert urbain. Les porosités de tous types s'installent et créent un dialogue avec les grands paysages.

Aujourd'hui ce parc se tourne à la fois vers le paysage naturel (la Garonne) mais aussi vers le paysage urbain (les nouveaux quartiers). Il est le produit des différentes relations qui mêlent l'urbain à la nature, la ville au fleuve et le territoire aux nouveaux aménagements. En référence à nos recherches faites lors de la première partie, nous nous accordons sur une stratégie d'imbrication de différents domaines d'application (économie, écologie, sociologie et géographie) qui est utilisée par l'architecture des milieux, la ville poreuse et par Michel Desvigne pour le parc aux Angéliques. A l'instar de la place saint-Michel et du théâtre d'Anvers, le parc aux Angéliques est un espace ouvert urbain ancré dans ses différents contextes. Plus précisément encore, comme nous l'avons étudié, il interfère avec les différents milieux.

D'une certaine manière, bien que Michel Desvigne ne revendique pas d'appartenir à la théorie des milieux, (énoncée dans la section III. 3) il les confronte et s'en sert pour créer un espace ouvert urbain lié à son environnement. Il serait alors judicieux de rapprocher l'étude des milieux aux espaces publics, afin d'éviter de céder la place à des espaces publics au service du tourisme, des événements festifs ou des espaces décernés uniquement à un monde irréel. Ce, pour ne pas tomber dans le devenir rationaliste de la ville contemporaine à l'heure de la mondialisation, celui de la ville générique. Ainsi, l'étude des milieux pourrait devenir un moyen «d'échapper» au phénomène de banalisation où il serait alors possible de rencontrer deux places identiques juxtaposées à des rues vides de partage et d'échange. Il s'agit d'éviter d'avoir un « espace public qui n'a de public que d'être soumis aux règles de la puissance publique <sup>230</sup>».

Pour cela, dans une même dynamique que celle de la ville poreuse, A-urba et Bordeaux métropole amènent alors l'hypothèse de «milieu» public pour remplacer celle des espaces publics. En effet, ils souhaitent croiser les trois approches qu'ils ont abordées, à savoir le contexte urbain, le contexte environnemental et le domaine public. Ainsi, concevoir l'espace ouvert urbain serait d'une certaine manière le fabriquer à partir de ces différentes interfaces.

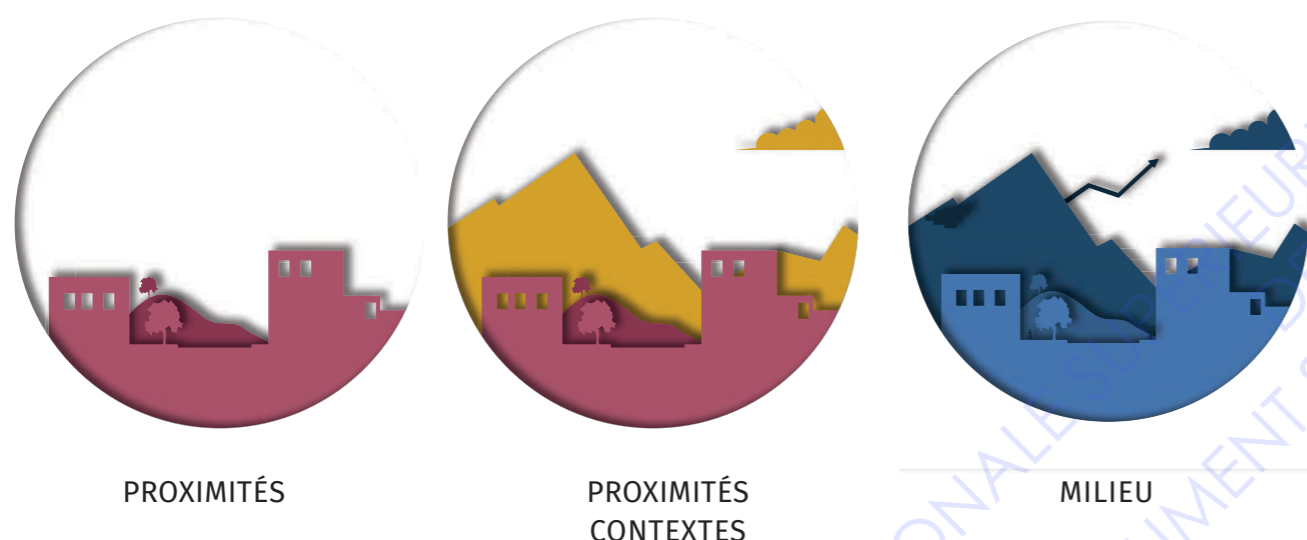
230. Mongin, Olivier. « Comment repasser du virtuel au réel ? », [en ligne], *Tous urbains*, vol. 30-31, no. 2-3, 2020, p. 45, [Consulté le 12/01/2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-tous-urbains-2020.htm>



Dans ce cas, il ne s'agirait plus seulement d'espace mais d'élargir la vision à celle d'un milieu public, «ce dernier étant un terme plus global s'inscrivant dans un écosystème où les liens ont autant d'importance que les lieux<sup>231</sup>». Cette notion déterminerait différentes interactions entre les éléments naturels et les usages courants des espaces publics afin de produire des espaces ouverts urbains durables.

Ainsi le milieu public se concentrerait sur les conditions de vie des végétaux et les éléments qui les aident à se développer. Le vocable milieu fait alors référence ici à tous les composants naturels d'un territoire. Après avoir augmenté l'échelle de l'espace à celle du milieu, cela nous permet d'élargir du local au global (grand territoire).

Pouvons-nous réduire le terme de milieu étudié en première partie à l'interaction du contexte urbain, environnemental et du domaine public ?



231. Bordeaux métropole, A-urba, « Principes », dans *Nouvelles modalités d'aménagement des espaces publics*, [en ligne], 2018, n°1, p. 9, [Consulté le 12/01/2021], disponible à l'adresse : <http://fichiers.bordeaux-metropole.fr/>

**Fig 68. Proximités / Contextes / Milieux**

En référence aux différents termes étudiés tel que les proximités, les contextes urbains et environnementaux ainsi que la notion de milieu, nous pouvons établir différents schémas qui viennent enrichir l'idée de milieu évoqué par A-urba et Bordeaux métropole.

### III. B. 1. Proximités/Contextes/Milieux

Il a été étudié précédemment différents termes pour qualifier les espaces publics contemporains. *Les espaces publics de proximités* permettaient de replacer l'Homme et ses nouveaux usages au centre du sujet. Les contextes environnementaux et urbains se réfèrent à l'espace et au temps qui entourent le projet. Ils pourraient être résumés par le contexte géographique qui entremêle les deux situations. Il rapporte à «un ensemble des éléments et/ou des circonstances entourant et donnant un sens à un fait temporel, spatial ou informatique<sup>232</sup>».

Les questions environnementales mènent alors les métropoles à reconsidérer leur développement urbain en fonction de l'environnement qui le ceinture. Ainsi, le contexte environnemental se place au cœur du sujet des nouveaux aménagements publics. Afin d'assembler ces différentes questions les nouvelles modalités d'aménagement des espaces publics, proposent alors le néologisme «milieu» public.

Il est donc question de métamorphoser les espaces publics afin qu'ils s'insèrent dans la ville et par conséquent qu'ils intègrent l'urbain dans une démarche durable. Par le vocable durable, nous parlons d'une recherche d'équilibre entre le projet et le territoire, le projet et les dépenses économiques ainsi que le projet et les habitants. Il s'agit ainsi d'effectuer un travail durable pendant le temps du processus de fabrication (à l'image du parc aux angéliques), mais aussi dans le temps à court terme (six à sept ans) et celui à long terme (20 à quarante ans).

Cette métamorphose reviendrait alors à conduire à terme vers les espaces publics du XXI<sup>ème</sup> siècle. Nous employons le terme de métamorphose parce qu'il définit une «**succession de formes pour un phénomène, un être ou un milieu<sup>233</sup>**» sans pour autant en changer l'ADN. Prenons l'exemple de la chenille, lorsqu'elle mue elle devient un papillon. Ainsi, il s'agit encore du même être vivant même si sa métamorphose a changé son aspect. Par voie de conséquence, parler de la métamorphose de l'espace public, amène à ne pas changer sa vocation qui est d'unir les populations, de les rassembler et aussi de les informer, mais d'en changer «sa forme». Par forme, nous comprenons qu'il est question non pas seulement (peut être?) sa morphologie qui devrait se lier à la géographie du territoire mais surtout la forme au sens philosophique, «les principes d'unité d'un être» (Philosophie ; CNRTL). De cette manière, il s'agit d'amener de nouveaux éléments permettant aux espaces publics de devenir durables et spécifiques, à savoir dans le cadre du guide des nouvelles modalités des espaces publics : le contexte environnemental et de ce fait le «milieu».

232. Joly & Loiret architecture, «l'architecture des milieux», texte pour l'exposition «La voie des milieux», M'A Grenoble, [en ligne], septembre 2015, Paris, p. 2, [Consulté le 11/01/2021], disponible à l'adresse : [http://jolyloiret.com/wp-content/uploads/2019/05/JOLYLOIRET\\_TEXTE\\_LA\\_VOIE\\_DES\\_MILIEUX-1.pdf](http://jolyloiret.com/wp-content/uploads/2019/05/JOLYLOIRET_TEXTE_LA_VOIE_DES_MILIEUX-1.pdf)

233. Younès Chris, « Éco-métamorphoses existentielles des milieux habités », [en ligne], Sigila, 2018/2 (N° 42), p. 111, [Consulté le 12/01/2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-sigila-2018-2-page-111.htm>



Ainsi, l'expression «milieu» public évoque un espace ouvert urbain réalisé en fonction de l'environnement naturel qui l'encercle. Il a donc pour ambition de reconnecter l'Homme à son environnement en liant les milieux naturels et les espaces publics. Par ailleurs, son statut public reste un de ces principaux éléments nécessaires à sa création. Néanmoins, il est important de souligner que le terme de «milieu» public n'est pas exactement bien utilisé. En effet, les milieux représentent un ensemble bien plus complexe. Il a premièrement une double signification. Son premier usage se retrouve dans le domaine de la logique. Il est ainsi qualifié de «juste» pour **«décrire un comportement évitant [...] les extrêmes dans le sens de l'excès ou du défaut<sup>234</sup>»**. Créer un espace ouvert urbain reviendrait alors à s'inscrire justement dans un territoire, de façon bien dimensionné, sans excès. Sa deuxième définition est utilisée en biologie premièrement par Jakob von Uexküll<sup>235</sup>. Il décompose les milieux entre un intérieur (*l'Umwelt*) et un extérieur (*l'Umgebung*). Respectivement ces deux termes signifient le milieu de comportement propre à un organisme (le monde sensoriel) et l'environnement géographique. Par cette définition Augustin Berque nous démontre qu'il existe en effet, «mille» milieux et qu'ils ne correspondent pas seulement à l'environnement.

**« La question des milieux est entendue comme la spécificité du rapport que le vivant en général, ou l'humain en particulier, entretient avec son environnement. [...] C'est la réalité de son environnement pour une certaine espèce ou une certaine culture, c'est à dire un certain environnement spécifiquement approprié à / par cette espèce ou cette culture.<sup>236</sup>»**

Selon cette définition le milieu ne se réduit pas à ce qui l'entoure, contrairement à la définition qu'en font *les nouvelles modalités d'aménagement des espaces publics*. Nous comprenons donc que les milieux sont relatifs. En effet, chaque être vivant possède son *Umwelt*, son propre monde sensoriel. Bien que le vivant (l'Homme et les animaux) se situe dans le même (*Umgebung*) nous ne sommes pas sensibles aux mêmes choses. Nous pouvons en déduire que tous les êtres vivants élaborent ses propres milieux (*Umwelt*) à partir d'un unique milieu (*Umgebung*). Ainsi, nous partageons un même milieu (le monde) mais nous vivons des expériences différentes qui sont propres à chacun. C'est parce qu'il y a une pluralité d'*Umwelts* que nous pouvons avoir un monde. Pour visualiser le concept de mille milieux, nous pouvons reprendre l'exemple de Jacob von Uexküll, celui de la tique. La tique ne dispose seulement que de trois sens. Etant sourde et aveugle, elle distingue simplement qu'une odeur précise, une température caractéristique précise et une matière particulière. Son milieu est restreint mais déjà triple. Or, les milieux humains comportent d'innombrables composantes. Il y a donc une infinité de milieux, qui interagissent ensemble et avec l'Homme.

Ses milieux sont donc des paramètres importants pour concevoir des espaces publics singuliers et ancrés sur son territoire. Ils ne se réduisent pas à un simple désir de «nature» qui se généralise parallèlement à l'urbain<sup>237</sup> aujourd'hui dans les métropoles. Certes, à l'heure de l'anthropocène, il est important de s'interroger sur la capacité de «résilience» des territoires. Cependant, il s'agit de penser au-delà de la simple «végétalisation» des villes.

**«Dans la re-création de conditions propices à exister et cohabiter le souci des co-rythmes et la considération des résistances et ressources des milieux est indissociable de la singularité des lieux, des multiplicités, des différences et du co-vivre.»**

*Chris Younès*

234. Ibid., p. 112

235. Jakob Johann von Uexküll était un biologiste et naturaliste allemand, qui a analysé comment les animaux ainsi que l'Homme a construit son territoire.

236. Berque.A, séminaire «Mésologiques», EHESS, 2012-2013. Résumé publié par Moreau.Y ; [en ligne] Consulté le [11/01/2021], disponible à l'adresse : [http://ecoumene.blogspot.com/p/comite-de-redaction\\_20.html](http://ecoumene.blogspot.com/p/comite-de-redaction_20.html)

237. Younès. C, « Éco-métamorphoses existentielles des milieux habités », op. cit., p. 118



### III. B. 2. A la recherche de spécificité et de bien commun :

Penser à travers l'étude des milieux c'est donc créer des espaces singuliers permettant de vivre des expériences urbaines différenciées d'un lieu à l'autre. Cependant la réflexion sur les milieux amène à penser les espaces publics en privilégiant d'une part les écosystèmes, l'environnement et donc par conséquent le rapport au site ainsi que celui du grand territoire. D'autre part, cela mène aussi vers des questions sociales, d'usages, de pratiques et sur les conditions du processus d'aménagement des nouveaux territoires. Ainsi, la création des nouveaux espaces publics conduit inévitablement à questionner le bien commun.

En effet, depuis toujours les espaces publics participent au bien commun. Différentes définitions accompagnent cette notion. Cependant, Ici il s'agit du bien commun qui désigne l'« **intérêt commun**<sup>238</sup> ». Plus précisément, nous appelons l'urbanisme du bien commun ou bien l'architecture du bien commun, lorsque les interrogations des nouveaux aménagements questionnent autant l'*Umwelt* que l'*Umgebung*. C'est à dire, quand il s'agit de composer à travers différents paramètres qui permettent de construire notre monde.

Ainsi, il est question de s'interroger sur des espaces publics qui créent ce bien commun. Comme il convenait dans l'étude prospective de A-urba, de se questionner sur les pratiques et les usages, cette fois il faut aussi ajouter les questions d'environnement et d'économie de moyens. Nous pouvons reprendre l'exemple du parc aux Angéliques qui a ainsi découpé ses travaux d'aménagement en plusieurs phases pour des raisons économiques. En effet, l'aménagement de la séquence des quais Queyries a été découpé en 8 tranches afin de maîtriser les budgets annuels destinés à l'aménagement. Ce séquençage fut tout de même remis en question par Bordeaux Métropole, au final bien plus coûteux<sup>239</sup> au regard des coûts d'installations des chantiers pour chaque tranche. Il a néanmoins permis d'anticiper certaines difficultés de l'une à l'autre.

Ainsi, le bien commun ne correspond pas au de bien public. A l'instar de la notion d'espaces publics, les biens publics sont pour tout le monde, gratuits et à l'usage de tous. Ils correspondent à un bien matériel. Or, le bien commun ne désigne ni un bien matériel, ni immatériel. Agir pour ce dernier permet d'agir pour la société dans l'intérêt de la biodiversité. **«L'espace public c'est donc l'espace civique de Bien commun par opposition à l'espace privé des intérêts particuliers<sup>240</sup>»**.

De cette manière, il s'agit de créer à l'image du Parc aux Angéliques, des espaces publics ancrés dans leur territoire et dont leur réalisation est portée non pas à l'encontre mais en faveur de la diversité biologique. Le bien commun peut être pensé à différents niveaux qui nous renvoient à l'outil utilisé par Frédéric Bonnet, l'entrelacement des échelles. (Nous pouvons agir pour ce dernier par le choix des matériaux, par le choix de la main d'œuvre, par l'amplitude des transformations opérées sur le site, etc... ).

238. Larrère Catherine, Larrère Raphaël, « Du bien commun au monde commun : la biodiversité », dans : *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, [en ligne], Paris, La Découverte, « Sciences humaines », 2015, p. 273, [Consulté le 11/01/2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/penser-et-agir-avec-la-nature.htm>

239. Mairie de Bordeaux, *Parc aux angéliques*, Bilan d'aménagement, op. cit., p. 13

240. Hénaff.M, «Vers la ville globale : monument, machine, réseau», *la ville à trois vitesses*, [en ligne] Esprit, mars 2004, p. 266 [Consulté le 11/01/2021], disponible à l'adresse : <https://esprit.presse.fr/article/marcel-henaff/vers-la-ville-globale-monument-machine-reseau>



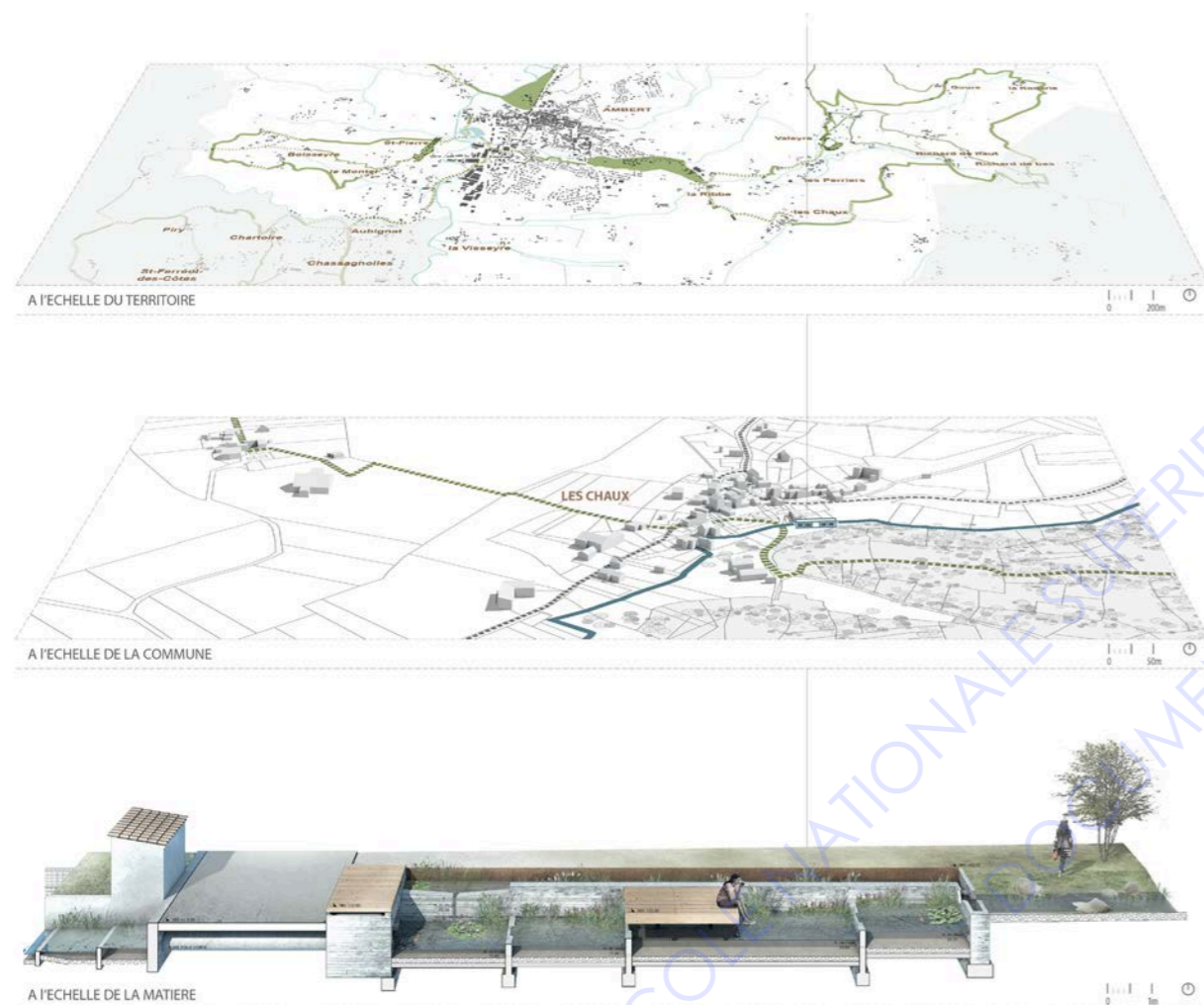


Fig 69. Photographie de la construction des fontaines à LES CHAUX, Boris Bouchet.  
 Fig. 70. Plan et axonométrie du projet.

Ces questions d'échelles interrogent le rapport entre le local et le global. Il est de notoriété commune que les problématiques environnementales sont globales. Or, dans l'objectif de concevoir des espaces publics singuliers, les réponses seraient donc locales. Il existe une infinité de territoires qui amène à penser localement et spécifiquement chaque hypothèse qui agit pour le bien commun. Il s'agit de penser à l'échelle locale pour intervenir plus globalement. De cette façon, nous pouvons transcrire certains problèmes locaux qui existent à l'échelle globale, notamment entre les limites et les échanges entre ville et campagne, l'urbain et la terre et donc l'urbanisme et les milieux habités. L'ensemble de multiples localités crée des villes spécifiques qui lorsqu'elles s'assemblent créent un monde. «Celui-ci n'est rien sans la multiplicité des sites singuliers<sup>241</sup>». La création de ces lieux distincts les uns des autres se fait par la recherche de solutions appliquées à des environnements ayant «leurs spécificités géographiques, climatiques, sociales et culturelles<sup>242</sup>».

Par conséquent, à l'inverse de la ville générique à travers le bien commun nous pouvons conserver les spécificités du territoire et donc de conserver l'identité des villes tant désapprouvées par Koolhaas. Le bien commun permet alors d'un côté une appropriation plus forte pour les habitants à l'exemple des places du centre ville de Saint-Étienne. Nous pouvons prendre aussi l'exemple de la fontaine de Boris Bouchet que nous avons utilisée. Cependant, nous nous étions gardés de spécifier que la réalisation de ce projet était faite par d'anciens détenus l'association de réinsertion DETOURS. Ce qui apporte une dimension sociale incontestable à ce projet d'espace ouvert. Ce projet est ainsi ancré sur le territoire d'un point de vue historique (il correspond à la reconstitution d'anciens lavoirs extérieurs), d'un point de vue géographique (ce projet tient compte des chemins existants et des tracés hydrauliques déjà présents), d'un point de vue écologique (Il permet également de drainer les eaux du pré voisin et sert de bassin d'orage) et enfin d'un point de vue sociologique avec bien sur celui d'être un «lieu de rencontres pour le hameau ou de haltes pour les randonneurs<sup>243</sup>» mais aussi car les conditions de la construction du projet permettent l'intégration sociale. La dimension sociologique du bien commun amène ainsi une interrogation quant à la ville générique. En effet, si «le triomphe de la ville générique [n'a] pas coïncidé avec le triomphe de la sociologie», il est légitime ne nous demander si la ville générique et ses «espaces publics» agissent pour le bien commun ? De plus, si l'espace de la ville générique est marquée par des «lieux urbains génériques qui font image<sup>244</sup>[...] un peu partout», se soucient-ils des milieux, et par conséquent du bien commun ?

Ainsi, chaque action peut avoir des répercussions sur les milieux et le vivant. Comme nous l'avons vu précédemment, le simple choix du matériaux implique des questions de géographie, de sociologie (d'usage), d'économie (de moyen) et donc influence les équilibres environnementaux, territoriaux et sociaux.

Pour concevoir des espaces publics spécifiques agissant pour le bien commun, ils faudrait alors faire la somme des divers milieux auxquels nous sommes relatifs. C'est donc l'entrelacement de plusieurs milieux (sociaux, naturels, techniques...)

241. Ibid., p. 275

242. Joly & Loiret architecture, «l'architecture des milieux», texte pour l'exposition «La voie des milieux», M'A Grenoble, [en ligne], septembre 2015, Paris, p. 6, [Consulté le 11/01/2021], disponible à l'adresse : [http://jolyloiret.com/wp-content/uploads/2019/05/JOLYLOIRET\\_TEXTE\\_LA\\_VOIE\\_DES\\_MILIEUX-1.pdf](http://jolyloiret.com/wp-content/uploads/2019/05/JOLYLOIRET_TEXTE_LA_VOIE_DES_MILIEUX-1.pdf)

243. Bouchet.B, «Aménagement d'un cours d'eau, Les chaux», op. cit.

244. Lussault.M, «La dérive iconique de l'urbain», Tous urbains, op. cit., p. 20



### III. B. 3. Créer des espaces publics contemporains :

«L'urbanisme est à la croisée de nombreuses disciplines : la géographie, la philosophie, l'économie, l'histoire, la psychologie, le droit, l'architecture, la sociologie, la démographie, l'ingénierie, etc.<sup>245</sup>»

A l'exemple de l'urbanisme, les espaces publics relèvent de différents domaines. Ils confrontent le paysage à l'urbain, la ville à l'individu, le public au privé et le dehors au dedans. Ils sont donc créés à partir de divers facteurs qui permettent d'en faire un tout. Or les espaces publics étant «l'essence même de la ville et du vivre ensemble<sup>246</sup>», ils représentent aujourd'hui un enjeu important pour les politiques. Effectivement, elles dirigent ces derniers dans une dynamique de revalorisation du piéton dans l'urbain. Depuis que nous sommes entrés dans l'anthropocène, nous devons faire face à la crise écologique, qui inquiète et représente un immense enjeu pour les villes contemporaines. Dans ce contexte-ci, il ne s'agit plus seulement de réintroduire la place du piéton et les mobilités douces dans l'urbain mais de retrouver des liens entre la ville et son territoire, sa géographie. Plus simplement, en tant que le désir de nature en ville, il n'est cependant pas question d'introduire seulement de la végétation. A l'image de la théorie de la ville poreuse il s'agit de questionner les grandes échelles du paysage afin de créer des aménités au sein des espaces publics. Etudiant principalement les risques et le rapport aux eaux présentes sur les territoires, les stratégies de la ville poreuse permettent d'émettre différentes hypothèses quant au devenir des espaces publics du XXI<sup>ème</sup> siècle. Le Parc aux Angéliques en montre l'exemple. Bien qu'il soit réalisé par Michel Desvigne et non Paola Vigano, il permet d'accepter et de travailler avec le risque d'inondabilité tout en créant un espace ouvert urbain en plein centre ville. Il prend appui sur le fil de l'eau, les écosystèmes présents. Par ces préoccupations il amène un projet ancré historiquement de par le patrimoine existant des tracés hydrauliques et des parcellaires. En outre, il permet de réinterroger cette ancienne friche industrielle. A l'inverse des politiques de généralisation qui conduisent à transformer ces friches en temple de la consommation, plus précisément en espaces libres, le parc aux Angéliques est ouvert, gratuit et pour l'usage de tous. Cependant, il ne s'apparente pas aux anciens espaces publics traditionnels que nous pouvons croiser dans le centre historique de Bordeaux. En effet, l'espace ouvert urbain était auparavant historiquement lié à des places ou des monuments historiques, religieux ou politiques. Cependant, le désir de monumentalité en lien avec des monuments s'évapore au profit d'une volonté de se lier au paysage. A l'exemple de Frédéric Bonnet qui accorde une importance capitale à cette «disparition» du projet au profit du grand territoire, il s'agit de construire avec le déjà-là. C'est pourquoi il est bien question de parler de métamorphose. Pour se faire, il les métropoles amènent alors à penser une durabilité nécessaire pour que les espaces publics soient au cœur des réflexions.

«Hier en rupture avec des paysages non urbains qu'il rejetait au dehors, le paysage urbain métropolitain doit composer avec tous les autres paysages et revaloriser un dehors qui est un site singulier mais aussi la Terre commune<sup>247</sup>».

245. Rouay-Lambert.S, « Bien commun et marginalité sociale : les utopies urbaines et sociales en question », Transversalités, [en ligne], 2016/3 (n° 138), p. 55. [Consulté le 11/01/2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-transversalites-2016-3-page-51.htm>

246. Ghorra-Gobin Cynthia, « L'espace public : entre privatisation et patrimonialisation », op. cit., p. 89

247. Mongin Olivier, « Métamorphose de l'espace public », p. 84



Bien que la nature soit au cœur des nouvelles politiques des métropoles, c'est avant tout l'Homme qui en est le principal acteur. Il représente un enjeu important pour l'expérience urbaine. En effet, la ville se traverse avec le corps et sans repère les parcours urbains deviennent restreints. Olivier Mongin conforte cette idée, «**l'infinité des parcours va de pair avec un espace singulier**<sup>248</sup>». Il prend l'exemple du désert, dans lequel nous devons prévoir à l'avance un trajet pour ne pas risquer de se perdre. Le désert étant infini, il rend le parcours limité. Or, il est question d'expériences qui par leurs chemins aléatoires font place à une possibilité infini d'émotions ( surprise, désir de l'inconnu, peur, joie, etc...).

Ces dernières permettent d'avoir recours à un imaginaire, à une représentation personnelle de la ville. Si nous revenons à l'image du désert, nous pouvons l'associer à celle de la ville générique dépourvue d'identité. Nous sommes donc partout et nul part à la fois. Nous sommes «sans corps<sup>249</sup>». Pour créer des parcours infinis, il faut donc pouvoir se mouvoir sans se perdre. Ainsi, créer des espaces singuliers serait donc un moyen de «stimuler» l'expérience urbaine. Il s'agit de retrouver «**la valeur symbolique de l'interaction éphémère, instantanée et anonyme**<sup>250</sup>» qui se retrouve au sein des espaces publics. Or, aujourd'hui nous faisons face à une dynamique de standardisation des villes, et par conséquent des espaces publics. Ils sont de plus en plus privatisés et coupés de leurs contextes, renfermés sur le dedans et parfois visent le marketing urbain à défaut des principaux concernés : les individus.

248. Mongin.O, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, op. cit., p. 39-40

249. Maldiney.H, «Art, architecture, urbain : rencontre avec Henri Maldiney», dans *Art et Philosophie, ville et architecture*, (sous la dir. de Chris Younès), La découverte, Paris, 2003, p. 17 cité dans Mongin.O, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, op. cit., p. 235

250. Ghorra-Gobin.C, « L'espace public : entre privatisation et patrimonialisation », [en ligne], *Esprit*, 2012/11 (Novembre), p. 96, [Consulté le 11/01/2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-esprit-2012-11-page-88.htm>

Dans un soucis, de reconnexion avec les grands paysages, leur pluralité amène des espaces spécifiques qui en raison des nouveaux statuts des métropoles durables ont encore plus aujourd'hui l'obligation d'agir pour le bien commun.

Par les recherches précédemment énoncées, les espaces publics interagissent avec différents milieux ; car ils représentent à la fois *le parc et la flaque d'eau, l'environnement géographique et chaque le monde sensoriel*. C'est donc par l'étude de ces derniers, que nous pouvons associer chaque composant permettant d'arriver à un espace ouvert urbain spécifiques et du bien commun.

Par ailleurs, *l'Umwelt* étant relatif à chaque être vivant il permet d'autant plus à l'architecte ou à l'urbaniste de d'imaginer et de concevoir des espaces singuliers. En effet, chaque individu a sa propre sensibilité, ce qui fait que Paola Vigano sera plus attachée à l'eau en lien avec son projet alors que Frédéric Bonnet sera lui assez sensible à la frugalité d'un projet.

Ainsi, les milieux permettent d'imbriquer chaque composant qui amène à la création d'un espace ouvert urbain singulier par son ancrage dans le territoire à différentes échelles. De cette manière il s'agit de «**penser en fonction du local [permettant] de renouer avec l'expérience urbaine**<sup>251</sup>». Nous pourrions alors observer une pluralité de paysages et vivre des expériences différenciées.

*In fine*, les espaces publics peuvent s'apparenter à des objets hybrides. Hybride dans le sens d'un objet complexe, qui ne «segmente pas mais met en lien ; il n'oppose pas des contraintes mais les articule dans une tension créatrice de nouveauté<sup>252</sup>».

251. Mongin.O, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, op. cit., p. 230

252. Pradel.B, *L'urbanisme événementiel : vers des espaces publics hybrides ?* dans *Hybride, hybridation, hybridité : Les territoires et les organisations à l'épreuve de l'hybridation*, [en ligne], Mars 2012, [Consulté le 11/01/2021], disponible à l'adresse : [https://www.researchgate.net/publication/L'urbanisme\\_evenementiel\\_vers\\_des\\_espaces\\_publics\\_hybrides](https://www.researchgate.net/publication/L'urbanisme_evenementiel_vers_des_espaces_publics_hybrides)



## CONCLUSION

A l'heure de la mondialisation, nous vivons dans un monde de plus en plus connecté et privatisé dans lequel il est difficile de faire la distinction entre le dedans/dehors, le privé/public. Au XXI<sup>ème</sup> siècle, la ville traditionnelle d'hier n'est plus, elle fait place à la métropole. Une ville qui repousse les limites pour devenir un territoire en-réseau. Fruit d'une société de spectacle, l'aire urbaine est un territoire disparate, dénué de continuité.

Ainsi, le devenir de ces «nouvelles villes» amène à se pencher sur différents scénarii qui accompagnent les métamorphoses des espaces publics. Là où les rationalistes comme Koolhaas amènent l'hypothèse de la ville générique affranchie de son passé, d'autres à l'image de Paola Vigano pensent à des possibilités de projets capables d'apporter des aménités aux différents territoires existants.

Les espaces publics symbole du vivre ensemble n'ont plus leur place au sein de la post-ville. En effet, la ville générique favorise le cyberspace et par conséquent la vie irréaliste qui mène à la mort de la rue. Or, espace ouvert urbain par excellence, la rue permet de rendre nos villes respirables. C'est au travers de ces «vides» qu'il circule et nous permet de coexister<sup>253</sup>.

Les rues appartiennent aux espaces publics traditionnels représentés par diverses morphologies tels que les places, les avenues, les boulevards, pré-existants dans la ville contemporaine et se caractérisant aussi par les nombreuses interactions entre les individus dans l'anonymat<sup>254</sup>. Si pendant le XX<sup>ème</sup> siècle nous les avons assimilés majoritairement à la voirie, la réintroduction du piéton dans les villes devient le maître mot des métropoles du XXI<sup>ème</sup> siècle. C'est assez paradoxal dans un monde où les flux deviennent omniprésents et nous permettent maintenant de faire Paris-Bordeaux en seulement 2h. Ils font partie intégrante de la rue dans la ville générique. Plus de passant, plus de flâneur nous découvrons l'urbain à travers une fenêtre, un hublot ou depuis une cabine de train. L'urbain n'est donc pas le synonyme de ville mais le résultat de la ville mondialisée, un chaos généralisé qui se répète à l'infini. C'est la ville générique! En somme, elle n'utilise pas la grande diversité des disparités entre les villes et dans les villes, elle est identique à sa voisine, sans aucune identité.

Bien que les villes européennes, par leur diversité échappent pour la plupart à cette destinée<sup>255</sup>, le phénomène de banalisation est partout. Il mène aux villes horizontales, aux périphéries semblables ou les édifices sont autistiques. C'est ainsi que se crée l'aire urbaine fruit du processus de métropolisation qui permet d'organiser une ville en fonction des flux centralisés suite au phénomène de l'étalement urbain.

Il est vrai que les flux prennent le pas sur les lieux mais ils permettent aussi une revalorisation des espaces publics. Nous pouvons prendre l'exemple de l'arrivée du Tram à Bordeaux qui a permis d'engager une requalification des espaces publics de la ville en

253. Bonnet.F, Bonzani.S et Younès.C, «Ville-nature et architectures des milieux», Les cahiers de recherche architecturale et urbaine [En ligne], 26-27-2012, p. 183, [Consulté le 11/01/2021], disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/crau/574>

254. Ghorra-Gobin.C, « L'espace public : entre privatisation et patrimonialisation », op. cit., p. 89

255. Mongin.O, La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation, op. cit., p. 13

fonction de ses lignes. Il n'est donc pas étonnant de voir qu'aujourd'hui la population appelle la plupart des places selon le nom de la station de tramway. (La place Pey-Berland devient la place de l'hôtel de ville).

Avant ces nombreux réaménagements, les espaces publics représentant principaux de la ville étaient divisés principalement en deux représentations. Les espaces publics historiques mettent en scène les monuments du centre ville et correspondent aux espaces ouverts urbains traditionnels. Puis, le phénomène de mondialisation a fait émerger les espaces libres, à l'exemple de la promenade Sainte-Catherine à Bordeaux, un centre commercial à ciel ouvert dans la ville.

Tous ces aménagements ainsi que les activités humaines qui s'y pratiquent nous ont fait passer de l'Holocène à l'Anthropocène, plus précisément à «l'âge de l'Homme». Dans ce contexte, les villes que nous avons sous nos yeux doivent faire face à une crise écologique globale. A l'inverse de la ville générique qui ne soucie guère de l'environnement, Paola Vigano et Bernardo Secchi travaillent les grands territoires. Ils font émerger certaines problématiques notamment celle de l'isotropie. Une ville qui dans une situation de métropolisation doit être connectée par de grandes lignes de transports en commun. Ces réseaux permettent de se questionner sur les nouveaux espaces publics. Nous ne sommes plus dans une vision traditionnelle ni dans une vision où les flux l'emportent. Il s'agit de regarder tous les territoires de la ville à travers les risques naturels qu'ils amènent et en faire des sujets à projet. Attentive au rapport à l'eau et l'urbain, le grand prix de l'urbanisme 2013 permet de développer de nouveaux espaces publics à l'image du parc aux Angéliques qui s'inscrit dans un discours similaire.

Il s'agit ainsi de recomposer les vides de la ville à travers le végétal et les éléments naturels. Leur démarche s'apparente à celle du Parc aux Angéliques dans lequel la Garonne est un élément essentiel. Elle repose aussi sur la capacité du vide à permettre une diversité de porosités. En effet, bien que Michel Desvigne ne se revendique pas être attaché à la ville poreuse, dans le parc aux Angéliques nous pouvons observer de nombreuses porosités, laissant l'écoulement de l'eau à travers le sol et visuellement être reliées à la rive gauche et ses façades du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Ce vide permet de multiples appropriations par les habitants. L'exemple du théâtre d'Anvers, où sous un grand couvert le vide laisse place à l'imaginaire et en permet différentes pratiques.

De cette manière, le grand «vide» au bord du fleuve de la rive droite en plein centre ville de Bordeaux, nommé le parc aux Angéliques, s'accorde avec les nouveaux espaces publics de la ville poreuse. Des espaces dans lesquels le flâneur peut se promener et/ou le joggeur peut se défouler.





Le parc aux angéliques en est la preuve, Bordeaux s'inscrit dans une démarche durable. Laissant ainsi le fleuve s'exprimer sur 10 mètres de large, la rive droite correspond à la ville paysage et fait face à la ville de pierre (la ville historique). Après un grand nombre de requalifications d'espaces publics, la ville de Bordeaux élabore un guide d'espaces publics dont sa principale réflexion porte sur des espaces ouverts urbains en quête de spécificités. En effet, l'objectif consiste à assimiler les relations aux territoires et le contexte environnemental dans lequel la ville s'inscrit. Cette démarche nous amène vers une revalorisation des pratiques urbaines et des expériences corporelles d'un espace ouvert urbain. Il est nécessaire de pouvoir s'interroger pour permettre la création de nouveaux espaces publics contemporains.

Afin de lier les différents composants qui selon A-urba et Bordeaux métropole permettent de contextualiser et mettre en relation les nouveaux espaces publics et la ville, la finalité des guides *des nouvelles modalités d'aménagements des espaces publics* mène à un «milieu public». Il correspond aux espaces publics du XXIème siècle réalisés dans un contexte de métropolisation, de généralisation et de crise écologique. Les milieux permettent d'établir différentes relations entre le site à projet et l'*Umwelt*. Leur force est leur multiplicité. Ils permettent de percevoir un projet sous différentes dimensions. Ils apportent une étude multi-scalaire au projet. Dans l'exemple du parc aux Angéliques, ils permettent de le lier à sa géographie à son histoire, à l'urbain existant et les futurs aménagements à la Garonne mais aussi aux habitants et futurs habitants de la métropole. L'étude de ses milieux si différents, permet de faire de ce parc un espace ouvert urbain singulier qui ne peut être à aucun autre endroit. Il est important de noter que la diversité du territoire a permis d'en faire un lieu spécifique.

A l'instar de la théorie de la «ville-nature» amenée par Chris Younès, il s'agit d'établir (ou de rétablir) un lien entre la ville et ses écosystèmes présents sur le territoire. L'architecture des milieux se lie ainsi au concept de ville-nature pour qu'elle renoue avec les éléments naturels qui la composent et qui l'entourent.

Les milieux permettent de ménager le territoire tout en réalisant un projet. C'est ce que démontre continuellement Frédéric Bonnet par ses nombreux aménagements d'espaces publics. La disparition de ses projets à travers le paysage est amenée par une étude argumentée des milieux. Elle ne consiste pas à créer des objets ou des espaces remarquables tels qu'ils apparaîtraient dans la ville générique mais à résoudre les problématiques qu'amènent les territoires à projet. Si la place Saint Michel à Bordeaux, est l'exemple d'un projet frugal et singulier c'est parce que le concepteur a travaillé à l'aide de différents «outils» en relation avec le site et ses milieux. L'entrelacement des échelles permet en effet, d'arriver à un projet urbain situé et ainsi singulier. Ils amènent également la nécessaire appropriation du territoire par l'échelle de la matière.

Dans la dynamique du développement durable, certaines métropoles tentent d'apporter de nombreux changements par rapport à leurs politiques d'aménagement du territoire. En effet, les problématiques climatiques sont au centre des préoccupations et font émerger de nouvelles ambitions pour la ville contemporaine. Ainsi, soucieux d'inscrire les villes dans une perspective durable, il s'agit de se questionner sur un renouvellement de pensée par rapport aux espaces publics. Non considérés au XXème siècle par les modernes et soumis dans un premier temps à la patrimonialisation et à la privatisation dans un second temps, les espaces publics représentent des enjeux importants pour les villes contemporaines. Bordeaux en est l'exemple. Dans ce contexte de crise écologique, la métropole s'interroge sur les espaces publics de la ville contemporaine et leur durabilité. Elle s'engage alors dans le projet d'aménagement urbain Bordeaux 2030 qui lui donne le statut de métropole durable.

Fig 72. Paola Viganò et Bernardo Secchi, Le parc Spoor Noord, Anvers.  
Requalification d'une friche industrielle.



Afin d'éviter que les villes fassent partie du monde de la «post-ville» la mondialisation amène à une ville qui ne met rien en lien ; l'étude des milieux permet de mettre en relation chaque élément participant à notre *Umwelt* (*Milieu : monde sensoriel*). Parce qu'il s'agit bien aujourd'hui de lier la ville à son environnement aux Hommes ainsi qu'à ses différents territoires, nous pouvons par le biais d'un travail minutieux sur les milieux trouver une écriture urbaine liée à sa géographie, son histoire, son économie et ses habitants. A l'image du parc aux Angélique qui s'inscrit dans les anciens tracés hydrauliques en lien avec la Garonne et dans les anciens parcellaires des industries, l'étude des milieux dans l'aménagement des espaces publics permet aux urbanistes et architectes de concevoir de nouveaux espaces publics spécifiques en respectant le patrimoine existant.

En outre, dans le cadre de l'étude des milieux pour l'aménagement des espaces publics du XXIème siècle, le milieu fait de mille milieux est la somme de paramètres géographiques, climatiques, sociaux, culturels, historiques et patrimoniaux. **En effet, «Il y a toujours plusieurs milieux en jeu (social, naturel, technique, culturel, psychologique...), mais ceux-ci se superposent et s'entremêlent<sup>256</sup>»**. Il en résulte des espaces spécifiques participant au bien commun. Il revalorise le piéton dans la ville et les expériences urbaines qui s'entremêlent aux paysages et permettront de valoriser le souvenir, la mémoire et l'image d'une ville singulière perçue, vécue et connue par ses habitants contrairement aux ensembles urbains identiques de la ville générique. En effet tel que le dit Frédéric Bonnet :

**«Ce qui attache chacun à un lieu et fait de tout voyage un bonheur est un subtil équilibre entre ce qui nous est étrange et familier : éloge d'une diversité qui fait que Milan est Milan, Lisbonne ou Malmö bien autre chose. Cette diversité est singulière, elle ne s'obtient ni par des collections bigarrées ni par des collages hasardeux, mais par la friction et les continuités avec l'existant, le patrimoine - historique, moderne ou ordinaire -, les espaces intermédiaires, l'invention typologique, les rapports avec le paysage, le caractère et la matérialité des sites, la précision de leur dessin.<sup>257</sup>»**

**Frédéric Bonnet**

Pour conclure, il ne s'agirait donc pas de parler de «milieu public» tel que peut l'amener A-urba. Si nous nous référons au vocable «milieu» pour définir les espaces publics contemporains il serait alors préférable d'utiliser le terme «d'espaces publics des milieux», assimilant plus justement la notion de mille milieux que celle d'un «*milieu public*». Nous pouvons nous questionner sur l'opposé du terme «milieu public» qui serait alors «milieu privé». Nous n'en connaissons ni l'existence, ni la définition.

A l'image des milieux qui imbriquent et lient de multiples composants de notre monde, il serait intéressant de concevoir des équipes multidisciplinaires pour la conception des espaces publics de demain. Cela permettrait en effet d'amener plus de richesse et de justesse dans leurs aménagements. Nous pouvons ainsi nous rattacher à l'idée de l'extension de l'urbanisme qu'établit Frédéric Bonnet.

256. Bonnet.F, Bonzani.S et Younès Chris, *Ville-nature et architectures des milieux*, op.cit., p 182

257. Bonnet.F, *L'extension du Domaine de l'urbanisme*, grand prix de l'urbanisme 2014, op. cit., p. 86



D'une certaine manière créer un espace ouvert urbain en étudiant ses milieux est à l'image de ce que disait Michel Corajou, **«penser la relation entre les chose plutôt que penser les choses elle même<sup>258</sup>»**.

258. Corajou.M, «Penser la ville par le paysage», *Cité de l'architecture et du patrimoine*, 6 mars 2018,

**Fig 70. Georg Gerster, Mantinea, Greece, 2001. Photographie.**

A l'image de la rusticité qu'évoque Michel Desvigne et à l'image de l'entrelacement des milieux.



# BIBLIOGRAPHIE

## Ouvrages :

- .Armand-Fargues.M, L'environnement urbain entre écologie et urbanisme, Orstom, Paris, 1996, p 167
- .Ascher.F, Francis.A, Chemetoff.A, Devillers.C, Gachelin.C, Gaspar.J, Huntzinger.H, Marieu.J, Merli.P, Ortiz-Castano.P, Panerai.P, Pecqueur.B, Petrella.R, Prêel.B, (sous la dir. de Cuillier.F), *Les débats sur la ville 1*, Editions confluence, Bordeaux, 1998
- .Augé.M, Non-lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité, Seuil, Paris, 1992
- .Baudrillard.J, L'Effet Beaubourg. Implosion et dissuasion, Galilée, 1977
- .Berque.A, Logique des lieux de l'écoumène, Communications, 2010, p. 20
- .Choay.F, Espacement, Edition Skira, Milan, 2004
- .Debort. G, La société du spectacle, édition Gallimard, 2018
- .De Portzamparc.C, « donner une direction au temps », dans Bordeaux 1995-2015, sous la dir. D'arc en rêve-centre d'architecture, Mollat, 2004
- .Djukic.A, Genèse et transformation des espaces publics ouverts des villes de Voïvodine, Etudes Balkaniques, 2007
- .Frémont.A, *l'espace vécu et la notion des régions*, Travaux de l'Institut Géographique de Reims, n°41-42, 1980
- .Fortier.B, L'amour des villes, Institut français d'architecture, Editions Mardaga, Bruxelles, 1994
- .Guattari.F, Les Trois Ecologies, 1989, p.12-13
- .Habermas.J, *L'espace public*, Edition Payot, 1988
- .Koolhaas.R, cité dans La Cecla.F, Contre l'architecture, arléa, Paris, février 2010
- .Koolhaas. R, Junkspace, Édition Manuel Payot, 2001, p. 17
- .Lapierre. J-W, Les identités urbaines, Cultures, sous-cultures et déviances, Blaise Galland, 1993
- .Larüe-Charlus.M, Bordeaux 2030, vers le grand Bordeaux, une métropole durable, Direction générale de l'aménagement de la ville de Bordeaux, mars 2009
- .Lussault.M Lévy.J, *Le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Edition Belin, 2013
- .Lynch.K, *Les images de la cité*, Edition Dunod, Paris, 1976
- .Malflâtre.Y, *Les espaces publics, biens communs des citoyens*, 2004
- .Marchal H. Et Stébé J, *Des villes encerclées de pavillons, Les grandes questions sur la ville et l'urbain*, Édition Puf, 2014.
- .Masboungi.A, *Le paysage en préalable, Grand prix de l'urbanisme 2011, Michel Desvigne*, Editions Parenthèse, 2011
- .Masboungi.A, *La ville sur mesure, Grand prix de l'urbanisme 2012 François Grether*, Parenthèse, 2012.
- .Masboungi.A, *Métamorphose de l'ordinaire, Grand Prix de l'urbanisme 2013 Paola Vigano*, Parenthèse, 2013
- .Masboungi.A, *L'extension du Domaine de l'urbanisme, grand prix de l'urbanisme 2014 Frédéric Bonnet*, Editions Parenthèse, 2014
- .Merlin.P et Choay.F, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Edition Puf, 1996
- .Mongin.O, *La condition urbaine, La ville à l'heure de la mondialisation*, Editions du Seuil, Lonrai, 2005
- .Pierre Sansot, *Jardins publics*, Éditions Payot et Rivages, 1993
- .Younès.C, *Ville contre-nature, Philosophie et architecture*, La découverte, 1999, p 288
- .Zumphor.P, *Atmosphère*, Basel, Birkhäuser, 2006

## Articles d'ouvrages :

- .Appel à articles, Paysages et environnement : quelle(s) mutation(s) des projets d'aménagement ?, Espaces et société, n°138, 2009, p.5
- .Augé Marc, « Retour sur les « non-lieux ». Les transformations du paysage urbain », [en ligne] Communications, 2010/2 (n° 87), p. 171-178 [Consulté le 11/21/2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-communications-2010-2-page-171.htm>
- .Béja Alice, « L'espace public, le bien commun par excellence », [en ligne] Esprit, 2012/11 (Novembre), [Consulté le 11/21/2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-esprit-2012-11-page-71.htm>
- .Bonnet.F, Bonzani.S et Younès.C, « Ville-nature et architectures des milieux », Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine [En ligne], 26/27 | 2012, mis en ligne le 01 novembre 2017, [Consulté le 11/21/2021], disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/crau/574>
- .Bonnet.F, « Architecture des milieux », Le Portique [En ligne], 25 | 2010, document 12, mis en ligne le 25 novembre 2012, [Consulté le 20 janvier 2021], disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/leportique/2493>
- .Chalas Yves, « La ville de demain sera une ville-nature », [En ligne], L'Observatoire, 2010/2 (N° 37), p. 3-10. [Consulté le 11/21/2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2010-2-page-3.htm>
- .Davodeau.H, La dimension spatiale de l'action paysagère, Annales de géographie, n°679, 2011, p.35
- .Desvigne.M, Nature intermédiaire 2010 [en ligne], consulté le [11/01/2021], disponible à l'adresse : <http://micheldesvigne-paysagiste.com/fr/natures-intermediaires>
- .Fijalkow.Y, « Proximité géographique », dans Casillo.I avec Barbier.R., Blondiaux.L., Chateauraynaud.F, Fourniau.J-M., Lefebvre.R., Neveu.C. et Salles.D. (dir.), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, [Consulté le : 11/20/2021] disponible à l'adresse : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/proximite-geographique>
- GIMBAL, Julie, « Cultural identity and shared memory : a comparison of Superkilen and Piazza d'Italia as case-studies of contemporary place-making » dans Centre d'investigation transdisciplinaire (culture, espace, mémoire), Genius loci. Places and meanings, actes du colloque international, 20-22 avril 2016, Porto, Université de Lettres, vol. 2, p. 519-529.
- .Ghorra-Gobin.C. L'espace public : entre privatisation et patrimonialisation. [en ligne], Esprit, Editions Esprit, 2012, pp.88-98. [consulté le 11/01/2021] disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-esprit-2012-11-page-88.htm>
- .Hénaff.M, La ville qui vient : redécouvrir l'espace commun, Revue du Mauss, La découverte, n°54, 2019
- .Hénaff.M, «Vers la ville globale : monument, machine, réseau», la ville à trois vitesses, [en ligne] Esprit, mars 2004, p.266 [Consulté le 11/01/2021], disponible à l'adresse : <https://esprit.presse.fr/article/marcel-henaff/vers-la-ville-globalemoment-machine-reseau>
- .Juppé.A, «Du croissant de lune à la pleine lune, 2030, vers le Grand Bordeaux», 2030 : vers le Grand Bordeaux, Du croissant De lune à la pleine lune (sous la dir. de Larüe-Charlus.M) [en ligne] Direction générale de l'aménagement de la Ville de Bordeaux, février 2013, p. 97 [Consulté le 12/01/2021], disponible à l'adresse : <http://www.bordeaux2030.fr>
- .Larrère Catherine, Larrère Raphaël, « Du bien commun au monde commun : la biodiversité », dans : Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique, [en ligne], Paris, La Découverte, « Sciences humaines », 2015, p. 273, [Consulté le 11/01/2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/penser-et-agir-avec-la-nature.htm>
- .Lussault Michel, « La dérive iconique de l'urbain », [en ligne], Tous urbains, 2013/1 (N° 1), p. 20-21. [Consulté le 11/21/2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-tous-urbains-2013-1-page-20.htm>
- .Lussault Michel, « La dérive de l'architecture (suite) », [en ligne], Tous urbains, 2013/2 (N° 2), p. 20-21, [Consulté le 11/21/2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-tous-urbains-2013-2-page-20.htm>
- .Lussault Michel, « Les hyper-lieux : là où le Monde est toujours pareil et chaque fois différent », Tous urbains, 2017/2 (N° 18), p. 14-15. DOI : 10.3917/tu.018.0014. URL : <https://www.cairn.info/revue-tous-urbains-2017-2-page-14.htm>
- .Merlin.P et Noisette.P, Espace public, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Presses universitaires de France, Paris, 1988, p.320-322
- .Pedelaborde.F, Qu'est ce au 21ème siècle qu'un espace public ?, Agora, 2008



.« L'architecte et la ville : à plusieurs voix sur Rem Koolhaas », [en ligne] Mouvements, 2005/3 (no 39-40), p. 182-189 [Consulté le 11/21/2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2005-3-page-182.htm>

.Moore.C, *You have to pay for the public life*, Perspecta, 1965

.Mongin.O, « Quel espace commun dans la ville qui vient ? », [en ligne] Esprit, 2020/6 (Juin), [Consulté le 11/21/2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-esprit-2020-6-page-73.htm>

.Mongin.O, « Métamorphose de l'espace public », [en ligne], Esprit, 2012/11 (Novembre), p. 74, [Consulté le 11/01/2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-esprit-2012-11-page-73.htm>

.Mongin, Olivier. « Comment repasser du virtuel au réel ? », [en ligne], Tous urbains, vol. 30-31, no. 2-3, 2020, p. 45, [Consulté le 12/01/2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-tous-urbains-2020.htm>

.Rouay-Lambert.S, « Bien commun et marginalité sociale : les utopies urbaines et sociales en question », Transversalités, [en ligne], 2016/3 (n° 138), p. 55. [Consulté le 11/01/2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-transversalites-2016-3-page-51.htm>

.Secchi.b et Vigano.P, *The territories of Urbanism*, Lotus international, 2012

.Stevens.R et Servigne.P, *l'anthropocène, l'ère de l'incertitude*, [en ligne], Barricade culture d'alternatives, 2013, [Consulté le 11/21/2021], disponible à l'adresse : <http://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2013raphaela-pablo-anthropocene.pdf>

.Younès Chris, « Éco-métamorphoses existentielles des milieux habités », [en ligne], Sigila, 2018/2 (N° 42), p. 111, [Consulté le 12/01/2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-sigila-2018-2-page-111.htm>

## Conférences :

Barani.M, entrevue à propos de son exposition « Héritage Hérésie », Agora 2012  
Bonnet.F, Interview, *Obras Architecture : Place Saint Michel*, Agora Bordeaux, 2014

Desvigne.M, « Imaginer l'espace public », conférence Agora 2014, Exposition 2014 : Interviews alvéole n°3 [en ligne], consulté le [11/01/2021], disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/>

Quéré.L, conférence, Espace public, citoyenneté et relations en public, [en ligne], Cycle de conférences organisé par St Briec Prêpas et le Forum des savoirs, jeudi 3 avril 2014, [Consulté le 11/01/2021], disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=-cf4W3i-AFw&t=12>

Secchi.B, «Le grand Pari(s) - A la recherche de nouveaux équilibres », la Cité de l'architecture et du patrimoine, mars, 2009

Vigano.P, Conférence, Anvers : la métamorphose d'une ville-port, (Cycle Ports - Enjeux économiques et territoriaux), Strasbourg, le 15 octobre 2013

Vigano.P, conférence, *Projet et territoire : la ville poreuse et autres*, 25 février 2010.

Younès.C, « La Ville-Nature », *Appareil* [En ligne], Numéro spécial | 2008, mis en ligne le 30 juin 2008, [Consulté le 11/01/2021] disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/appareil/455>

## Documents scientifiques :

.A-urba, « Quelques défis à relever pour l'aménagement des espaces publics », *Des espaces publics à vivre. Etude prospective* [en ligne], aout 2014, [Consulté le 12/01/2021], disponible à l'adresse : [https://www.aurba.org//2014/09/Espaces\\_publics\\_vivre.pdf](https://www.aurba.org//2014/09/Espaces_publics_vivre.pdf)

.Bordeaux métropole, A-urba, « Préambule », dans *Nouvelles modalités d'aménagement des espaces publics*, [en ligne], 2018, n°1, p. 7, [Consulté le 12/01/2021], disponible à l'adresse : <http://fichiers.bordeaux-metropole.fr/>

.Joly & Loiret architecture, «l'architecture des milieux», texte pour l'exposition «La voie des milieux», M'A Grenoble, [en ligne], septembre 2015, Paris, p. 2, [Consulté le 11/01/2021], disponible à l'adresse : [http://jolyloiret.com/wp-content/uploads/2019/05/JOLYLOIRET\\_TEXTE\\_LA\\_VOIE\\_DES\\_MILIEUX-1.pdf](http://jolyloiret.com/wp-content/uploads/2019/05/JOLYLOIRET_TEXTE_LA_VOIE_DES_MILIEUX-1.pdf)

.Kouassi.S, *La trinité du concept de Bernardo Secchi : concept de ville* [en ligne], Mémoire de master I : architecture, aménagement de l'espace, Toulouse, 2015, 120 pages, [Consulté le 10/11/2020], disponible à l'adresse : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/>

.Mairie de Bordeaux, *Parc aux angéliques, Bilan d'aménagement*, [en ligne], consulté le [11/01/2021], disponible à l'adresse : <http://explorateur.ecocites.logement.gouv.fr>

## Sites officiels :

.OBRAS, site officiel, SMI - Réaménagement de l'Espace Saint-Michel, Bordeaux, équation géographique, 2015

.De Portzamparc.C, *concours quartier masséna* [en ligne], 2012, [Consulté le 01/01/2021], disponible à l'adresse : <https://www.christiandeporzamparc.com/quartier-massena/>

.Berque.A, séminaire «Mésologiques», EHESS, 2012-2013. [en ligne] Résumé publié par Moreau.Y ; [Consulté le 11/01/2021], disponible à l'adresse : [http://ecoumene.blogspot.com/p/comite-de-redaction\\_20.html](http://ecoumene.blogspot.com/p/comite-de-redaction_20.html)



## ICONOGRAPHIE

Fig. 1 : Illustration personnelle

Fig. 2 : Municipalité de Santiago de Chile, la plaza de armas.

Fig. 3 : Illustrations personnelles

Fig. 4 : Student Housing, Clausiusstrasse, Hans Baumgartner, 1936, Zurich, Photographie.

Fig. 5 : Cordes sur ciel, Tarn, France. 9, décembre 2016, France Bleue.

Fig. 6 : Illustrations personnelles

Fig. 7 : Photographie, Sud Ouest, 26 novembre 2019.

Fig. 8 : Gustave Caillebotte, Paris The Place De L'Europe On A Rainy Day, 1877.

Fig. 9 : Centre commercial Gare Saint-Lazare, 8ème arrondissement, Paris, Libération.

Fig. 10 : Gabriele Basilico, Rome, 2010, réalisées à partir de gravures de l'architecte Giambattista Piranesi.

Fig. 11 : Illustration personnelle

Fig. 12 : Photographie, Neue Staatsgalerie Gallery Statues Stuttgart, 1984

Fig. 13 : Le Corbusier's grandiose vision of the 'Ville Contemporaine' (1922) (Fondation Le Corbusier, 2014)

Fig. 14 : Pablo Lopez Luz, Mexico, 2010

Fig. 15 : La rue de Disneyland, Paris, France, Libération.

Fig. 16 : Photographie, Election crown wellington new zealand, par William Hall raine, 1931

Fig. 17 : Espace urbain, Superkilen, réalisé par Topotek 1, BIG architectes et Superflex, Copenhague, Danemark

Fig. 18 : Illustration de Rem Koolhaas, présentation du projet Euralille, 1990

Fig. 19. Photographie, Le Centre Pompidou, en octobre 1978, Osbornd / Flickr

Fig. 20. Photographie, Seph Lawless, Rolling Acres - Akron, Ohio's Dead Mall, 2014.

Fig. 21. Photographie, Owen Byrne, The Mall, Toronto

Fig. 22. Mario Chiattone, dessin d'une ville futuriste, Construction d'une métropole moderne, 1914

Fig. 23. Imaginer l'avenir des villes, étude de Pablo Servigne, 2017

Fig. 24. Cimetière de Courtrai, Paola Vigano et Bernardo Secchi, Belgique, 2000

Fig 25. Theatreplein, Paola Vigano et Bernardo Secchi, Anvers, Belgique

Fig. 26. La nouvelle Moscou, un projet de transport en commun pour la Moscou de l'après pic pétrolier.

Fig. 27. Hoge Rielen, Kasterlee, Belgique : Une architecture paysage, Paola Vigano et Bernardo Secchi, espaces publics et Auberge de jeunesse, 2013

Fig. 28. Relations trophiques au sein d'un écosystème forestier, 1954, Duvigneaud.

Fig. 29. Illustration personnelle

Fig. 30. Photographie

Fig. 31. Fig 1. Photographie, Growing rice, Fars Province, Iran 1976. Pain et Le Sel, Paris, Arthaud, 1980

Fig. 32. Photographie, Parc portuaire du Havre, France, OBRAS 2003-2006

Fig. 33. Photographie, Eco Hameau, Bertignat, Boris Bouchet, 2008-2010, Boris Bouchet Architecte

Fig. 34. Photographie, Coeur de ville de Sainte-Etienne, OBRAS, 2019-2013

Fig. 35. Photographie, Place Saint-Michel, Bordeaux, France OBRAS, 2012

Fig. 36. Photographie, Place Saint-Michel, Bordeaux, France OBRAS, 2012

Fig. 37. Photographie, Place du village d'Odenas, Rhône, France. OBRAS

Fig. 38. Photographie, vue sur la rive gauche. Vers le grand Bordeaux 2030, une métropole durable, Bordeaux métropole aménagements.

Fig. 39. Photographie, Quais de la Douane, Bordeaux, France, 1948, archives La Mémoire de Bordeaux Métropole.

Fig. 40. Vue sur le pont de pierre, Tramway C, Bordeaux, France. «The tram as a bridge over the social divide», Vers le grand Bordeaux 2030, une métropole durable, Bordeaux métropole aménagements.

Fig. 41. Michel Corajou, Les quais de la Garonne, Bordeaux, France, 2010. Photographie. Sud-Ouest.

Fig. 42. Photographie, Place de Pey-Berland, KINGKONG architecture, Bordeaux, France, © KINGKONG

Fig. 43. Carte de Bordeaux métropole, France

Fig. 44. Carte arc de développement durable, Vers le Grand Bordeaux 2030, une métropole durable, Bordeaux métropole aménagements.

Fig. 45. Les nouvelles modalités d'aménagement des espaces publics, Bordeaux Métropole, A-urba, France, Bordeaux métropole.

Fig 46. Les échelles des espaces publics de proximité - A-urba

Fig 47. Schéma explicatif personnel de la proximité

Fig. 48. Photographie, les quais rive gauche, Bordeaux, France. Ville de Bordeaux, Béatrice Fichet, les photographes, les agences d'architecture.

Fig. 49. Extrait du cahier n°5, Fabrique des espaces publics, Bordeaux Métropole, A-urba.

Fig 50. Photographie rue Kleber, Bordeaux, France, A-urba

Fig. 51. Photographie, Les quais rive gauche, Bordeaux, France, Ville de Bordeaux, Béatrice Fichet, les photographes, les agences d'architecture.

Fig. 52. Michel Desvigne, le parc aux angélique et la Garonne, Bordeaux, France. Photographie

Fig. 53. Charte graphique de paysage, réalisée par Michel Desvigne en 2002

Fig. 54. Carte schématique d'un futur plan d'aménagement pour la métropole bordelaise réaliser par Dominique Perrault.

Fig. 55. Illustrations personnelles

Fig 56. Schéma conceptuel personnel réalisé en fonction de celui établi par Michel Desvigne.

Fig. 57. Carte narrative des plantations du grand parc de la rive droite sur 150 hectares, réalisée par Michel Desvigne

Fig. 58,59,60. Cartes narratives des différentes étapes de plantations du Parc aux Angéliques, réalisée par Michel Desvigne

Fig. 61. Plan masse du Parc aux Angéliques, réalisé par Michel Desvigne.

Fig. 62. Illustrations personnelles

Fig. 63. 64. 65, 66, 67, 68, 69, 70. Photographies personnelles, Parc des Angéliques.

Fig. 71. Schéma d'explication d'un milieu public selon A-urba et Bordeaux métropole.

Fig 72. Schéma concept personnel Proximités / Contextes / Milieux

Fig. 73. Fontaine Les chaux, Boris Bouchet Architecte, Photographie.

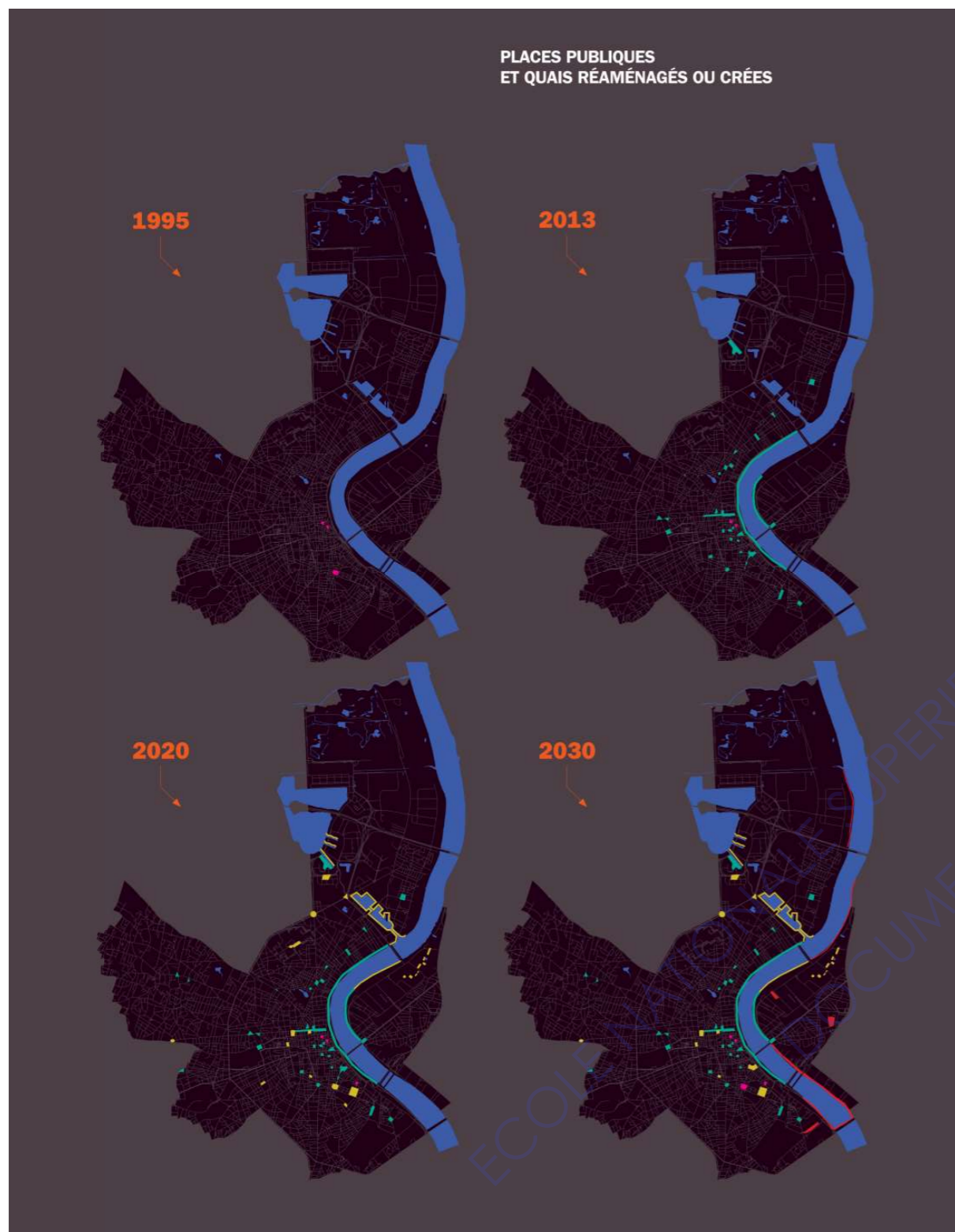
Fig. 74. Plans masses et axonométrie fontaine les chaux, Boris Bouchet architecte.

Fig 75. Paola Vigano et Bernardo Secchi, Le parc Spoor Noord, Anvers.

Fig 76. Georg Gerster, Mantineaia, Greece, 2001. Photographie.



## ANNEXES

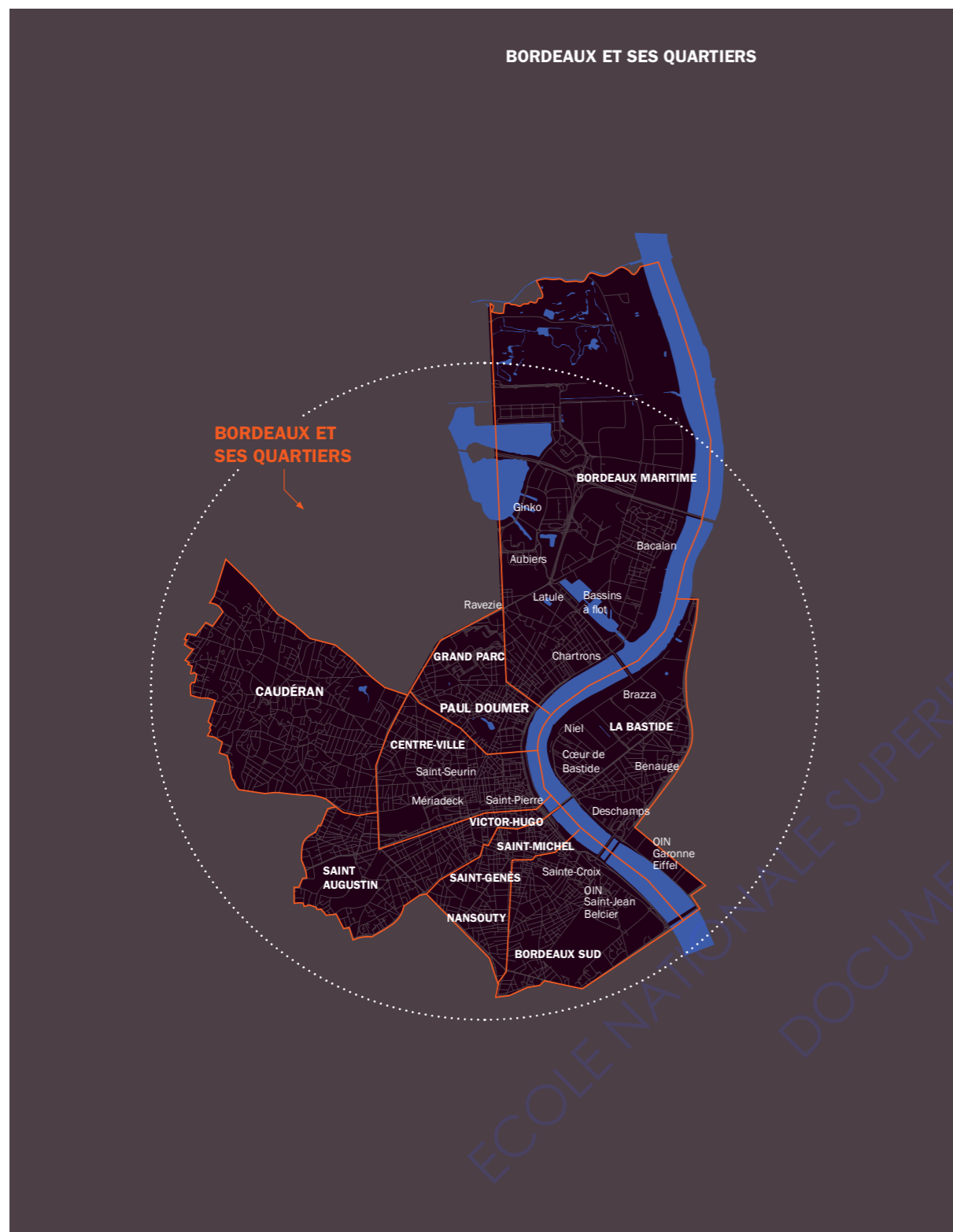


Annexe 1 : Évolution des aménagements des places publiques  
Ville de Bordeaux, Béatrice Fichet, les photographes, les agences d'architecture



Annexe 2 : Évolution des aménagements urbains  
Ville de Bordeaux, Béatrice Fichet, les photographes, les agences d'architecture



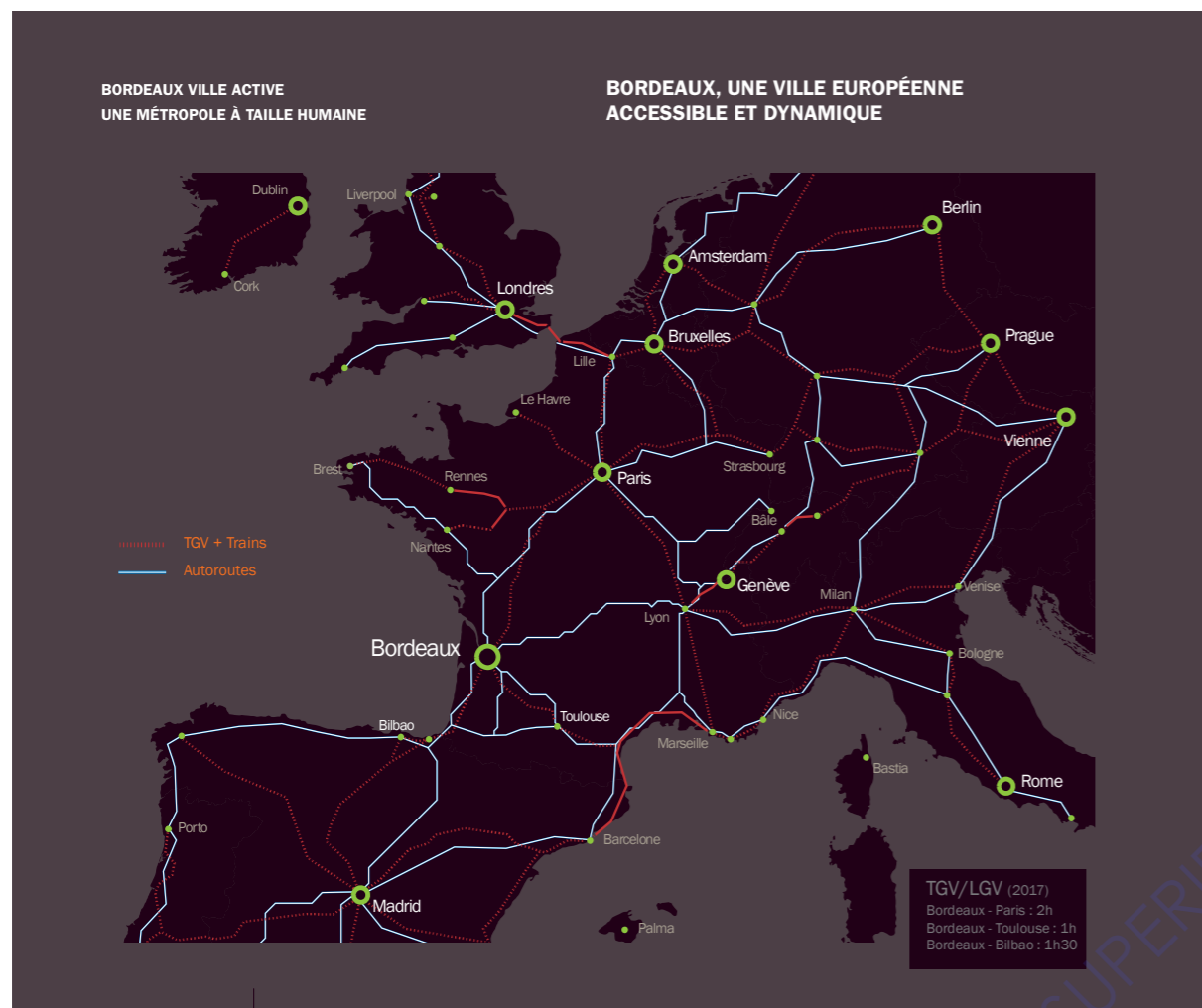


Annexe 3 : Les différents quartier de Bordeaux, liaison entre la rive droite et la rive gauche.  
 Ville de Bordeaux, Béatrice Fichet, les photographes, les agences d'architecture



Annexe 4 : Développement des transports en communs.  
 Ville de Bordeaux, Béatrice Fichet, les photographes, les agences d'architecture





**Annexe 5 :** Bordeaux une métropole bien desservie et accessible.  
Ville de Bordeaux, Béatrice Fichet, les photographes, les agences d'architecture



**Annexe 6 :** Développement des espaces verts  
Ville de Bordeaux, Béatrice Fichet, les photographes, les agences d'architecture